L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1191 - VENDREDI 09 NOVEMBRE 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

Demain samedi
PORTES OUVERTES

Venez découvrir les nouveaux VALTRA N et T 3ème génération
VERSU (5 rapports sous charge)
DIRECT (variation continue)



N163 - 171 CV - *Le 4 cylindres le plus puissant au monde !*

Sarl WALTER
Route de Varanges - 21110 Rouvres en Plaine
03 80 79 17 37

Sommaire



Démonstration sur-semis sur prairies

Le sur-semis sur prairie permet d'éviter le semis avec destruction complète. Face à 150 agriculteurs, un échantillon de huit matériels a été présenté à Sceaux. *p.17*

P 06 **Actualités**Côte d'Or
Val de Saône: Les légumes de plein champ, c'est terminé

P 08 **Actualités**Nièvre
Chambre d'agriculture et GDS: Journées "bâtiments" les 15 et 22 novembre

P 09 **Actualités**Yonne
Foire Saint-Martin à Auxerre: L'espace agricole a encore une fois attiré la foule

P 11 **Actualités**Bourgogne
Quartier des saveurs à la Foire de Dijon: 2 000 ans d'histoire et de gastronomie en Bourgogne

P 13 **Vie syndicale**
Travailleurs saisonniers: Un allègement mis à mal

P 14 **Élevage**
Prospectives: De nouvelles technologies au service de l'éleveur

P 15 **Cultures**
Agriculture écologiquement intensive: Un mouvement qui gagne du terrain

P 16 **Économie&Gestion**
Vos rendez-vous "Formation"

Encarts: - Catalogue Agram (sur certains cantons)
- Mailing Promodis - Sureau Agriculture (sur certains cantons)

Réforme de la politique agricole commune

PAC 2014... 2015 ?
Des contours difficiles à cerner



Alors que le commissaire européen Dacian Ciolos communique largement sur sa vision de la réforme de la politique agricole commune, les contours de la future PAC restent encore flous pour tous ceux qui vont devoir bon gré mal gré s'y plier. Et le budget ne représente pas la moindre des interrogations... Entre convergence des aides et verdissement, les bonnes et les mauvaises nouvelles se succèdent. Invité à s'exprimer sur le sujet lors de l'assemblée générale de l'APPV 21, Nicolas Ferenczi, responsable économie et affaires internationales à l'AGPB relève «*un mélange de tendances positives et négatives*». L'Europe risque d'accoucher de la future PAC au forceps, à moins que le laborieux travail de négociations (et de marchandages) en cours ne permette d'aboutir à un consensus acceptable par le plus grand nombre. *Page 3 et page 5.*

CORBIGNY
Tél. 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
Tél. 03 86 84 31 33
LUZY
Tél. 03 86 30 05 63
BAZOLLES
Tél. 03 86 38 97 00



G. BUCHEZ 03 86 20 17 38

TELESCOPICS JCB

Nouveau
LIVELINK offert
(surveillance du télesco à distance: vol, entretien...)

Financement 3 campagnes à 0%* jusqu'au 30/11/2012

JCB AGRI

* Sous réserve d'acceptation du dossier

La Forêt d'Othe
BÂTIMENTS BOIS ADAPTÉS AUX PROFESSIONS AGRICOLES
• LAMELLÉ - COLLÉ • TRADITIONNEL • CHARPENTES BOIS
• MAISONS INDIVIDUELLES •
• OSSATURE BOIS •



ZONE D'ACTIVITÉ LIMITÉE À L'YONNE ET L'AUBE

DEVIS ET PREMIÈRE ÉTUDE GRATUITS
BÂTIMENT CLEFS EN MAIN pour production électrique: étude et pose de centrales photovolaïques

www.laforet-dothe.fr
LA FORÊT D'OTHE - 89570 Turny - 03 86 35 29 52

l'Agenda

Côte d'Or

Semur en Auxois

Concours charolais

Le concours charolais de Semur en Auxois se tiendra les mercredi 14 et jeudi 15 novembre prochains. Rens. 03 80 90 68 80 (HB) ou 03 80 97 23 28 (HR).

Beaune Vente des Vins des hospices

Dimanche 18 novembre se déroulera la 152ème vente aux enchères des Vins des Hospices de Beaune. Cette célèbre opération de charité commencera à 14h30 aux Halles, place de l'Hôtel-Dieu. 512 pièces seront à la vente.

Aropa Permanence retraite des salariés agricoles

Pour permettre d'accompagner les salariés des filières agricoles et leurs retraités sur leurs démarches de gestion de leur dossier : évaluation des pensions, assurance complémentaire santé, perte d'autonomie, dossier réversion en cas de décès… une permanence tenue par des membres de l'Aropa, sera tiendra.
Le mercredi 14novembre 2012 de 10 heures à 12 heures dans les locaux de la Chambre d'Agriculture, salle Narcisse, 11 rue Béquerel à Dijon.
Pour contacter les personnes durant cette permanence, vous pouvez appeler au 03 80 28 81 20
Les personnes intéressées devront se munir de leurs documents concernant les sujets à aborder.
(Aropa : Association des retraités des organismes professionnels agricoles, membre de la Confédération Française des retraités)

Cartes postales anciennes du canton de Saint-Seine

L'office de tourisme du Pays de Saint-Seine propose une exposition souvenir avec la reproduction de plus d'une centaine de cartes postales anciennes du canton de Saint-Seine-l'Abbaye. Cette exposition se déroule à l'office de Tourisme du 26 octobre au 11 novembre.

Environnement 9ème rencontres Bourgogne-Nature

Bourgogne Nature organise les 16 et 17 novembre les 9ème rencontres Bourgogne-Nature à l'espace Jean Bertin de Saulieu. Au cours de ces journées sur le thème de *«la nature près de chez soi»*, des professionnels vont exposer leurs travaux, alimenter les débats et conduire la réflexion sur des questions environnementales d'actualité.
Expositions, stands et posters... commentés et animés par de nombreux scientifiques, experts et naturalistes.
Accueil dès 8h30, entrée gratuite et ouverte à tous, mais inscription obligatoire au 03 86 76 07 36, Maison du Parc – 58230 Saint-Brisson. Mail : contact@bourgogne-nature.fr

JA met le couvert à Mirebeau

Les jeunes agriculteurs du canton Mirebeau/Fontaine organisent un repas dansant. Le repas aura lieu à Mirebeau sur Bèze le 1er décembre à 20h. Inscription auprès de leur président, Nicolas Bachelet, au 06 15 54 17 74, avant le 15 novembre.

CERFrance BFC Assemblées de section

CERFrance BFC organise ses assemblées de section, au cours desquelles seront désignés les délégués de section.
Côté information, les conseillers d'entreprise présenteront le sujet suivant :
- Conjoncture 2012 : références économiques par système et région
- Fluctuation des résultats des différents systèmes
Cette présentation sera complétée par un point sur l'actualité fiscale.
Rendez-vous à :
• Saint-Appolinaire : jeudi 22 novembre à 9 h 30 (salle Safer)
• Ampilly-le-sec : vendredi 23 novembre à 9 h 30 (salle des fêtes)
• Vitteaux : vendredi 23 novembre à 15 h (salle Guéniot).

Nièvre

Calendrier Foires-concours d'automne

Les prochaines foires-concours non reconnues de la Nièvre sont prévues à La Nocle Maulaix le 17 novembre et à Luzy les 23 et 24 novembre.

St-Saulge Foire-concours de la Saint Martin

L'Amicale des agriculteurs et les JA du canton de Saint-Saulge organisent la foire-concours de la Saint-Martin, samedi 10 novembre, entre la mairie et l'église de Saint-Saulge. Cette foire-concours, qui accueillera à partir de 7 h des bovins, des ovins et des équins, sera associée à un marché organisé par les commerçants de la commune. Cet événement n'avait pas été organisé depuis l'an 2000. Le concours est ouvert à des bovins indemnes IBR A ou B. Un casse-croûte est prévu sur place. Renseignements et inscriptions: Vincent Guérin au 06 32 07 57 68.

Remplacement Séminaire à Planchez

Les Services de remplacement des quatre départements de Bourgogne se réuniront en séminaire, les 12 et 13 novembre prochains, à Planchez-en-Morvan. Cet événement sera ouvert aux président(e)s, administrateurs (-trices) et animateurs (-trices) des quatre SR de Bourgogne. Le 12 novembre, au matin, seront examinées les attentes des départements par rapport aux structures régionale et nationale; l'après-midi étant consacré à l'examen de la candidature de la région à l'organisation du Congrès national 2014 de SR France; enfin le 13 novembre sera dédié aux groupes de travail ressources humaines. Contact: Marie-Aline Saltel au 03 86 93 40 93.

Yonne

MSA Instants Santé pour le canton de Tonnerre

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Tonnerre, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 12 au mercredi 14 novembre, de 7h30 à 11h30, à la Salle des Fêtes de Molosmes.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

MSA Conférence "Maîtriser ses dépenses"

A l'initiative des délégués MSA de l'échelon local de Coulanges la Vineuse, Coulanges sur Yonne, Courson les Carrières et Vermenton, une Conférence, suivi d'un débat, sur le thème «Maîtriser vos dépenses et réduire l'impact environnemental» est organisée le Jeudi 22 novembre, à partir de 18h00, à la salle des fêtes de Courson-les-Carrières.
Cette manifestation, ouverte à tous, sera animée par un conseiller info-énergie de l'ADIL de l'Yonne, avec le témoignage d'un artisan. Contact : Maryline Bodier 06 20 93 39 17

Auxerre Salon du commerce équitable

Vous souhaitez un commerce plus juste pour les artisans et paysans ? Plus solidaire entre le Nord et le Sud ? Rendez-vous au 7e salon du Commerce Equitable samedi 17 et dimanche 18 novembre à Auxerre, de 10 h à 18 h, Résidences Jeunes de l'Yonne (à côté de la salle Vaulabelle). Exposition, vente de produits artisanaux et alimentaires… Café débat à 15h30 le samedi autour du thème « commerce équitable et distribution »

Truffe Marché de la truffe à Noyers sur Serein

Marché de la truffe de Bourgogne, dimanche 25 novembre à Noyers sur Serein. Depuis plusieurs années, les trufficulteurs de l'Yonne se retrouvent au cœur de la cité médiévale pour y vendre les truffes cavées dans les environs. Les gourmands pourront faire leurs emplettes à partir de 10h30 exactement, après le contrôle des truffes par les commissaires es-qualité. Seront également présents des producteurs locaux et des artisans d'art.
Renseignements : tél 03 86 82 66 06 - www.noyers-et-tourisme.com

Permanence Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Les agents du Pôle Juridique Foncier vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, les 1er et 3e lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc.

Apecita Permanence le 28 novembre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mercredi 28 novembre, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11.

Région

Étangs Assemblée générale de l'Association des propriétaires et exploitants d'étangs

Vous êtes propriétaire ou gérant d'un étang, l'Association des Propriétaires et Exploitants d'Étangs de la Nièvre et de la Bourgogne défend vos droits et intérêts et vous invite à son assemblée générale qui se tiendra vendredi 16 novembre à partir de 14h00, à la salle des fêtes de Sauvigny les Bois (6 km au Sud-Est de Nevers).
Cette assemblée sera l'occasion :
- De renouveler et d'élargir notre conseil d'administration,
- De faire le point sur la situation des étangs et répondre aux questions de la salle.
Cette assemblée sera aussi marquée par :
- L'intervention de M. Bertrand de la Rivière, Président de l'UNSAAEB (Union Nationale des Syndicats et Associations des Aquaculteurs et Étangs et Bassins) sur différents thèmes (relation avec les services administratifs, travaux de la commission « plan d'eau », contrôle technique des digues, régulation des cormorans, …),
- Et l'intervention du représentant de la D.D.T (service de l'eau).
Venez nombreux ou contactez le CERD au 03 86 85 02 10.

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'Etat).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 67 85

Nièvre

Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38

Yonne

Futurs retraités, la DICA est une obligation

2 ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'Agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.



Réforme de la Pac

Dacian Ciolos précise ses intentions

A l'occasion d'une rencontre avec les journalistes de l'Association française des journalistes agricoles, le 19 octobre à Bruxelles, Dacian Ciolos a précisé le contenu qu'il entend donner à la réforme de la politique agricole commune. Du moins sur certains sujets qui suscitent discussions et débats.

Filet de sécurité : *«Les agriculteurs veulent un vrai filet de sécurité»*, a indiqué le commissaire à l'Agriculture Dacian Ciolos, tout en reconnaissant que l'approche est différente selon les pays de l'Union européenne, entre les pays qui souhaitent un renforcement des mesures de gestion des marchés comme la France et d'autres qui sont favorables au statu quo. Le stockage privé en cas de crise pourrait être déclenché non plus seulement sur la base du prix de marché mais sur les marges. Pour pallier le fait que les prix de déclenchement sont souvent très bas, son conseiller technique, Yves Madre évoque la prise en compte de la marge des exploitants *«dès qu'elles vireront à l'orange ou au rouge»* et mesurées sur la base de moyennes régionales. A l'objection soulevée sur le mode de calcul et leur pertinence, il a indiqué *«Ce qui est important, ce n'est pas le niveau absolu, c'est l'évolution relative»*.

Convergence interne des aides : Interrogé sur l'abandon éventuel de l'élevage que ne manquerait pas de susciter la convergence interne des aides, Dacian Ciolos a indiqué que les pays pouvaient *«piocher»* dans les différents mécanismes proposés dans son projet. D'abord, le maintien des paiements couplés jusqu'à 10 % des aides du premier pilier. *«Ils sont maintenus et consolidés dans certains cas»*, a-t-il précisé. Au-delà de 10 %, le couplage restera possible, mais pour répondre à des situations exceptionnelles qu'il faudra justifier, a-t-il poursuivi. En outre, le commissaire a insisté sur le fait que sa proposition permet aussi aux Etats membres d'avoir des paiements directs différents pour certaines productions et certaines zones. «Les Etats membres ont la possibilité de recaler les primes. On peut adapter les DPU dans les zones d'élevage », a pour sa part déclaré Yves Madre.

Verdissement : Pas question de revenir sur les trois mesures phare qui resteront *«obligatoires»*: le focus écologique de 7 %, la diversification des cultures et le maintien des pâturages permanents. Mais le Commissaire a évoqué des *«mesures d'équivalence»*, bénéficiant d'une certification agro-environnementale et dont les effets *«sont au moins égaux aux trois mesures proposées»*. La France, avec ses différents systèmes de certification (Agri Confiance, HVE par exemple), comme d'ailleurs les Britanniques et les Néerlandais pourraient rentrer dans ce cadre à partir d'indicateurs qui seront mis en place. *«Si un paquet de mesures agro-environnementales existe déjà,* (dans un pays ndlr) *on le mettra en œuvre»* a-t-il poursuivi.

Quotas sucre : *«Les quotas sucre doivent s'arrêter en 2015»*. Imaginer qu'ils puissent durer jusqu'en 2020 *«ce n'est même pas dans l'ordre du possible»*, a affirmé Yves Madre. Avant de justifier sa position sur le fait que l'Union européenne a ouvert son marché aux pays ACP, alors que dans le même temps ses exportations sont limitées. Au terme du panel sucre perdu par l'Union européenne à l'OMC, les exportations de sucre de l'Union européenne qu'elles soient sous quotas ou hors quotas sont considérées comme subventionnées. En outre, il considère que la concurrence brésilienne sera moins dure à l'avenir, les coûts de production ayant *«extrêmement augmenté»*.

Viticulture : Le commissaire européen est désormais favorable à une régulation du marché du vin pour toutes les catégories de vins : AOP, IGP, sans IG. Mais il est hostile au maintien du système actuel *«qui ne fonctionne pas bien et n'est pas très réactif»*, selon Yves Madre, son conseiller technique. *«Nous ne voulons ni le marché libre, ni le passé. On ne conduit pas avec le rétroviseur»* a-t-il ajouté. C'est pourquoi au terme droit de plantation, Dacian Ciolos préfère insister sur des *«autorisations de plantation»* avec une forte implication des organisations professionnelles dans la gestion du marché. *«Les organisations professionnelles doivent jouer un rôle plus important»*. S'agissant des droits à prime, la Commission considère toujours que tous les hectares agricoles de l'Union européenne doivent être éligibles, y compris donc la viticulture. Cependant s'il est *«logique que tous les hectares puissent avoir des droits à prime, il n'est pas logique que n'importe qui puisse bénéficier de ces primes»*. Autrement dit les propriétaires des grands crus, Champagne, Bordeaux, Bourgogne… pourraient être exclus de leur bénéfice.

Budget de la Pac : Un calendrier serré

Devant les journalistes, Dacian Ciolos s'est montré très confiant sur l'issue du marathon budgétaire, d'ici la fin de l'année ou au plus tard au début de l'an prochain. En l'état actuel des choses, les chefs d'État et de Gouvernement sont invités lors du Sommet européen des 22 et 23 novembre à négocier le prochain cadre financier de l'Union européenne pour la période 2014-2020. Le Conseil européen y sera entièrement consacré. En amont de ce rendez-vous, le Conseil des Affaires générales (ministres des Affaires étrangères) du 20 novembre portera également sur ce sujet. Le Conseil agricole du mois de novembre, initialement prévu les 18 et 19 novembre, a été reporté après le Sommet européen, les 28 et 29 novembre. Si l'issue du Conseil européen est positive, les ministres de l'Agriculture aborderont alors les dossiers financiers de la Pac. Un nouveau Sommet des chefs d'État et de Gouvernement est programmé les 13 et 14 décembre et la question budgétaire sera certainement à l'ordre du jour, ne serait ce que pour finaliser les discussions. Du coté du Parlement européen, les travaux sur la réforme de la Pac sont à l'ordre du jour pendant tout le mois de novembre. Ils devraient se poursuivre pendant le mois de décembre, voire au mois de janvier 2013.

en bref

Rapport Gallois Haro sur les charges pesant sur le travail

Le rapport rédigé par Louis Gallois sur la compétitivité de la France confirme la proposition d'alléger de 30 milliards d'euros les charges pesant sur le travail : 20 milliards pour les cotisations patronales et 10 milliards pour les charges salariales. Le rapport évoque également la fiscalité écologique, les taxes immobilières, celles sur les transactions financières, ainsi que le relèvement de la CSG. Et indique que pour les particuliers, *«la réduction à hauteur de 10 milliards des cotisations salariales réduit de manière significative l'impact de ce relèvement sur le pouvoir d'achat des salariés et donc sur la demande des ménages»*. Par ailleurs, Louis Gallois préconise une plus grande coordination entre les services de soutien à l'exportation, ainsi que l'alignement des conditions de crédit et des garanties export, en volume, quotité et taux, sur le meilleur niveau constaté dans les pays avancés et la création d'un *«prêteur direct»* public. Il suggère aussi de créer un équivalent du *«Small business act»* américain, comme cadre de cohérence des dispositifs en faveur de la croissance des PME.

Eau Les Français consultés sur les grands enjeux

Depuis le 1er novembre et jusqu'au 30 avril 2013, une consultation est lancée dans tout le pays pour recueillir l'avis des citoyens sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques. Dans la perspective de la révision des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage), des consultations sont organisées dans chacun des treize bassins hydrographiques par les comités de bassin, les agences de l'eau et les offices de l'eau. Les consultations se font sur internet : www.lesagencesdeleau.fr pour les bassins de France métropolitaine et sur www.eaufrance.fr pour les bassins d'Outre-Mer.

Poids lourds Une nouvelle taxe sur le transport routier

La taxe «poids lourds» sur les véhicules de plus de 3,5 tonnes sera généralisée à l'ensemble du territoire, le 20 juillet prochain. Elle sera mise en place trois mois plus tôt en Alsace. Comme tous les autres secteurs économiques, l'agriculture est concernée en premier chef par cette nouvelle taxe, qu'il s'agisse du transport des denrées agricoles, l'approvisionnement des exploitations agricoles ou de l'agro-alimentaire. Cette nouvelle taxe, dite taxe Borloo, est issue du Grenelle de l'environnement et la traduction d'une directive communautaire : elle frappera 600 000 véhicules immatriculés en France plus les 200 000 véhicules étrangers qui sillonnent notre territoire. Toutes catégories et classes confondues, le taux de la taxe kilométrique sera d'environ 12 centimes au km qui seront entièrement répercutée sur le bénéficiaire du transport. Coop de France estime pour sa part le montant de la taxe à 30 centimes la tonne transportée. Ce qui devrait renchérir le coût du transport de 5 à 10 % selon la Fédération nationale des transports routiers, même si la loi prévoit des minorations pour les régions excentrées, 40 % pour la Bretagne et 25 % pour Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Clin d'œil



wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr
POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES CONÇUES POUR DURER
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr
BOIS - METALLIQUE MIXTE - BÉTON
DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Groupement d'employeurs

Un salarié à Baigneux-les-Juifs

Le GED Agri Ressources 21 vient d'embaucher son cinquième CDI à temps plein.

Longtemps cherché, enfin trouvé! Sébastien Viennot, jeune diplômé d'un BTSA obtenu au Lycée Olivier de Serres à Quetigny, a pris ses fonctions le 15 octobre dans trois exploitations adhérant au groupement d'employeurs Agri Ressources 21. Le jeune de la commune de Fontaine-en-Duesmois est mis à disposition de trois exploitations : céréalière, laitière et polyculture-élevage allaitant, chez Bernard Ehret, Jean Bertrand et Olivier Gallien. *«Je souhaite m'installer à court ou moyen terme, ce travail me permet d'acquérir une bonne expérience pour la suite. Je suis très autonome dans ce que que je fais et c'est vraiment intéressant»* signale le salarié. Céline Flückiger, animatrice emploi à la FDSEA, fait part de la difficulté à trouver quelqu'un à Baigneux-les-Juifs : *«Contrairement aux autres postes au sein du GED, nous avons eu du mal à trouver quelqu'un. Nous demandions beaucoup de polyvalence, de l'adaptabilité et de l'intérêt pour des horaires coupés»*.

Vingt salariés dans quatre ans?

Cette formule de partage salarial permet aux adhérents de disposer d'un salarié qualifié selon leurs besoins réels de main d'œuvre, d'être déchargés totalement de la gestion administrative du salarié (contrat de travail, bulletin de salaire, déclaration trimestrielles…) et de bénéficier d'un accompagnement dans le « management » du salarié. Olivier Gallien, président du groupement d'employeurs, est satisfait de voir un cinquième salarié rejoindre le GED : *«L'objectif du groupement est de répondre aux besoins des agriculteurs. Dans les départements de l'Ouest de la France, plus précurseurs que nous dans ce domaine, les groupements d'employeurs comptent autant de salariés que les services de remplacement. Nous avons une vingtaine de salariés dans nos SR : je pense qu'il y en aura autant au Groupement d'employeurs dans les trois ou quatre prochaines années. Les agriculteurs qui ont des besoins récurrents en main d'œuvre ne doivent pas hésiter à nous contacter»*.

Contact : Céline Flückiger au 03 80 68 67 68 ou cfluckiger.fdsea21@orange.fr

AURÉLIEN GENEST

Usages de l'eau

Levée des mesures générales de restriction sur l'ensemble du département de la Côte-d'Or, mais maintien de la vigilance pour le Serein et la Laignes

L'importance des précipitations du mois d'octobre a provoqué une remontée significative des débits des cours d'eau en Côte-d'Or permettant ainsi la levée des mesures générales de restriction des usages de l'eau sur l'ensemble du département.

Cette décision fait suite à la réunion du jeudi 25 octobre de la cellule de veille, chargée de suivre l'évolution du débit des cours d'eau en Côte-d'Or et de proposer au préfet, le cas échéant, de mettre en œuvre les mesures de préservation de la ressource en eau.

Pour l'année 2012, la situation des cours d'eau est devenue très préoccupante à partir de la mi-août ce qui a conduit à la signature d'un premier arrêté de restriction des usages de l'eau le 17 août pour l'ouest du département ainsi que pour les bassins de la Tille, de la Norges et de la Bèze. La situation a continué à se dégrader jusqu'à la fin septembre ou le pic de l'étiage a été atteint en touchant la presque totalité des bassins du département (11 bassins sur 18). Depuis le début du mois d'octobre des conditions météorologiques plus favorables ont permis d'amorcer une remontée significative des cours d'eau. Les débits des cours d'eau sont mesurés très régulièrement et les services restent vigilants.

A ce jour, deux bassins sont encore concernés par des mesures particulières (agriculture, industrie, golfs) de restriction des usages de l'eau : le Serein et la Laignes, tous deux situés dans le grand bassin Seine-Normandie.

Le préfet invite les habitants de Côte-d'Or à rester vigilant ; les économies réalisées aujourd'hui étant le gage d'un meilleur approvisionnement pour demain. Il est en effet important que chacun continue à adopter un comportement responsable en faisant un usage économe de l'eau.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE

Val de Saône

Les légumes de plein champ, c'est terminé

La fermeture de l'usine d'Aucy à Ciel en Saône-et-Loire va avoir de lourdes conséquences dans une quarantaine d'exploitations du département.



Perte de revenus, menaces de la chrysomèle et du parc naturel des zones humides, baisse du dynamisme du Val de Saône, chômage de nombreuses personnes... Cet arrêt de production est une très mauvaise nouvelle pour Nicolas Michaud, ici lors dernier conseil d'administration de la FDSEA.

Haricots, petits pois, carottes, flageolets, salsifis et navets vont disparaître en Côte d'Or. Un véritable coup de tonnerre à l'Est du département. Les cantons de Seurre, Beaune et Saint-Jean-de-Losne sont les plus touchés. L'annonce de la fermeture de l'usine D'Aucy à Ciel en Saône-et-Loire (voir notre dernière édition) n'est pas sans rappeler l'arrêt de la production de betteraves, encore dans toutes les têtes. Nicolas Michaud, responsable professionnel à la Chambre d'agriculture, informe qu'une quarantaine de producteurs côte d'oriens sont touchés et une dizaine l'avaient déjà été en 2007 avec Aiserey : *«C'est une double peine pour eux. En terme de surface, cela représente tout de même 1 600 hectares à travers les trois départements concernés que sont la Saône-et-Loire, le Jura et donc la Côte d'Or. Cela va engendrer une perte importante de revenus dans les exploitations»*.

Et maintenant?

«Il restera encore les pommes de terre et les oignons mais ce sera ridicule par rapport aux surfaces que l'on avait» signale Nicolas Michaud. Les agriculteurs vont désormais avoir le choix entre le maïs, le soja ou le tournesol. *«Les monocultures de maïs qui vont suivre sont susceptibles de développer la problématique chrysomèle qui est à nos portes... La tête d'assolement que représentaient les légumes nous couvrait de cette menace»* explique le responsable professionnel. Ses craintes ne s'arrêtent pas là : *«grâce aux légumes et l'usine D'Aucy, le milieu agricole maintenait une pression sur le projet de parc national des zones humides dans la Bresse, projet visant à reconvertir toutes les terres en agriculture biologique. Que va t-il se passer aujourd'hui? Ce projet a été remis dans les tiroirs mais à mon avis, il ne faut pas grand chose pour le réactiver»*. La disparition des légumes de plein champ aura bien d'autres conséquences. Certains projets d'irrigation pourraient rapidement partir aux oubliettes. Cet arrêt de production est également un gros coup dur pour le dynamisme du Val de Saône. *«Les cultures légumières, c'était passionnant. On avait la fierté de travailler pour faire tourner une usine locale. Les producteurs ne sont pas les seuls à être touchés, de nombreuses personnes vont se retrouver au chômage. Une centaine de salariés à temps plein est concernée. En comptant les saisonniers, l'effectif arrivait même à 200 employés»* regrette Nicolas Michaud.

AURÉLIEN GENEST



Assemblée générale de l'APPV

Moins de soutiens, plus de bureaucratie ?

L'association pour la promotion des productions végétales de Côte d'Or (APPV21) s'est réunie en assemblée générale mercredi 31 octobre à Longvic. La Politique agricole commune 2014-2020 a été présentée par Nicolas Ferenczi, le responsable économie et affaires internationales à l'AGPB, qui a répondu à nos questions.



Didier Lenoir (à gauche) a accueilli Nicolas Ferenczi, un économiste qui a présenté la prochaine Pac. Le verdissement des aides va impliquer beaucoup plus de bureaucratie dans les exploitations. Les soutiens pourraient être revus à la baisse.

A quoi doivent s'attendre les producteurs céréaliers de Côte d'Or, d'un point de vue financier?
«Il n'est pas simple de prévoir ce qui va se passer. Nous avons, aujourd'hui, un mélange de tendances positives et négatives. On ne sait pas quelles tendances vont l'emporter. Les bonnes nouvelles concernent la convergence nationale des aides. Si celle-ci est adoptée, elle bénéficiera aux céréaliers de Côte d'Or qui sont en dessous de la moyenne française. En revanche, du côté des mauvaises nouvelles, le budget global des aides sera en baisse pour notre pays, la question étant de savoir de combien. Il y a, en plus, le risque que notre gouvernement procède à des transferts aux dépens des céréaliers, au moment des décisions franco-françaises. Cela nous rappellerait le bilan de santé. Il pourrait y avoir, dans ces cas-là, une baisse des aides pour les céréaliers de Côte d'Or. Alors, de quel côté penchera la balance? Je crains malheureusement que ce soit les tendances négatives qui l'emportent... Si tel est le cas, les producteurs de grandes cultures de votre département seraient tout de même moins mal lotis que d'autres. Ils partent d'un niveau plutôt bas, la baisse serait donc moins forte que dans d'autres départements»

Et d'un point de vue pratique et technique?
«Les changements seront nombreux ! L'introduction du verdissement sera le point le plus marquant. Ce sera une nouvelle contrainte pour les agriculteurs, avec une nouvelle bureaucratie difficile à gérer. En échange, on nous promet une simplification de la conditionnalité mais je n'y crois pas trop. Il risque d'y avoir, au moins la première année, de gros efforts à fournir pour comprendre les nouveaux textes, pour comprendre exactement ce que l'on doit faire, notamment en cas de contrôle. On en saura davantage début 2013 sur les décisions européennes puis début 2014 sur la mise en œuvre de cette réforme au niveau français. D'ici là, il risque d'y avoir encore de dures négociations et des surprises...»

La nouvelle Pac était initialement prévue pour 2013. On parle aujourd'hui de 2014 voire même de 2015. Pourquoi ?
«Nous sommes, d'abord et avant tout, sur une discussion du budget de l'Europe. La Pac ne représente que 36% de ce budget. Nous avons une sorte de marchandage entre les pays qui reçoivent moins et les pays qui reçoivent plus que ce qu'ils donnent à l'Europe. Ce n'est pas simple. Il y a aussi la crise économique qui n'arrange rien et qui complique les discussions. Le retard enregistré est sans doute aussi dû à un manque de personnalités politiques visionnaires. A mon avis, il y a une chance sur deux pour que la nouvelle Pac prenne effet en 2015 au lieu de 2014 comme prévu».

PROPOS RECUEILLIS
PAR AURÉLIEN GENEST

▶ Réactions

L'exposé a permis d'y voir un peu plus clair, même si de nombreuses incertitudes persistent. Didier Lenoir, le président de l'APPV retiendra l'évolution vers une harmonisation nationale des soutiens qui sera *«l'élément le moins défavorable pour notre région»*.
Jacques de Loisy, administrateur AGPB, alerte quant à lui sur le danger *«venant de la France»* *«Une fois encore, le danger est davantage dans notre pays qu'à Bruxelles. Le redécoupage franco-français pourrait pénaliser les producteurs de céréales au niveau départemental, avec des prélèvements substantiels ou la mise en place d'articles comme l'article 68. En ce qui concerne la bureaucratie, les producteurs de céréales se sont toujours adaptés. Il faut préserver un DPU fort, uniforme sur le plan national. Avec du revenu, il y a plus d'entrain pour supporter le reste».*

Conseil d'administration commun

FDSEA-JA: un syndicalisme de solutions

La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et les Jeunes Agriculteurs de Côte d'Or, réunis en conseil d'administration commun mardi 30 octobre, ont arrêté le projet syndical pour les élections Chambre d'agriculture. Des Femmes et des Hommes fiers de prendre leur avenir en main, telle est la ligne directrice de ce projet.



Aurélien Viellard (président des JA), Fabrice Faivre (président de la FDSEA) et Jean Bertrand (secrétaire général de la FDSEA).

Notre métier, c'est produire

FDSEA et JA souhaitent que les élus développent une vision d'avenir pour notre agriculture, dans une optique de croissance, en valorisant le rôle stratégique de l'agriculture pour notre pays, son économie, ses citoyens et ses consommateurs. FDSEA JA défendent *«une agriculture de production»* valorisant sur l'ensemble de ses composantes, allant de l'agriculture exportatrice à la diversification et vente directe. Cette nouvelle ambition agricole doit reposer sur des actifs formés et compétents (chefs d'exploitation et salariés) ; sur la préservation du foncier agricole, dont nous ne pouvons plus accepter le grignotage répété, et sur le bon sens environnemental, qui permette de *«concilier performance économique et performance environnementale»*.

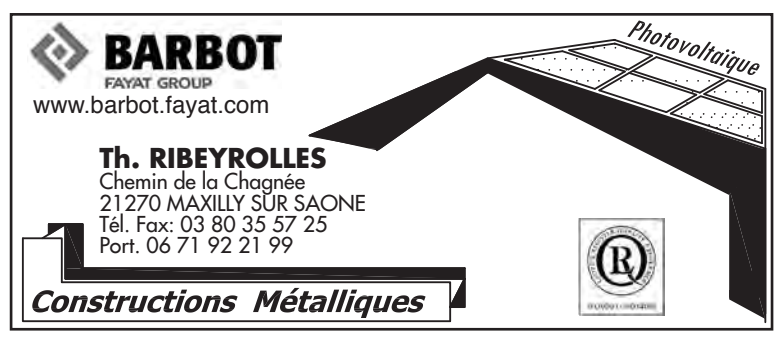
Notre travail, c'est pour un revenu

«Les agriculteurs doivent surtout vivre de leur travail». La volatilité des cours et des coûts de production met trop souvent à mal des revenus agricoles fragiles. FDSEA JA rappellent que les produits agricoles ont une valeur et que le prix des produits agricoles ne doit pas être la variable d'ajustement du pouvoir d'achat des Français. La qualité et la sécurité sanitaire de nos produits doit être reconnue et la valeur ajoutée des produits mieux répartie en faveur des producteurs. Ces derniers mois, l'embellie des cours de certains produits agricoles est révélatrice de l'effet prix en matière de revenu agricole. Pour autant, FDSEA JA appellent également à une meilleure maîtrise des charges (intrants, environnement, social,...) qui plombent aujourd'hui de nombreuses exploitations. Des charges souvent synonymes de distorsion de concurrence au sein de l'Europe. La sécurisation des risques et des revenus est un enjeu essentiel pour nos exploitations de zone intermédiaire. Nous défendons donc des outils de gestion des risques (climatique, sanitaire, économique, ...) plus efficaces et une fiscalité adaptée à toutes les exploitations.

Bien vivre dans nos territoires

Les agriculteurs restent la *«colonne vertébrale de la vie de nombreux territoires»*. Notre rôle doit être reconnu, tant sur le plan économique, environnemental, que sur l'apport de services.
FDSEA JA revendiquent l'égalité d'accès aux services en milieu rural (médecine, haut débit, point multiservice...). L'équité des droits sociaux doit également être une priorité du gouvernement : retraite, indemnités journalières maladie et accidents de la vie, formation et prévention...
FDSEA JA réaffirment leurs valeurs et leur engagement : des femmes et des hommes qui s'engagent au quotidien pour leurs pairs, qui se rassemblent dans la solidarité, qui agissent avec pragmatisme et efficacité au service de leur profession, qui accompagnent les agriculteurs dans leurs projets, leurs difficultés et les changements, qui apportent des solutions.
FDSEA 21 : Lancement du compte Twitter ! Retrouvez l'actualité de la FDSEA et des dossiers en cours sur Twitter : Twitter.com/FDSEA21

COMMUNIQUÉ



Foire concours de Prémery

Un beau succès malgré la météo

Dimanche dernier avait lieu à Prémery, la traditionnelle foire-concours aux veaux charolais de Prémery. Organisée par la mairie de la commune, cette manifestation cherche à se relancer non seulement auprès des éleveurs mais aussi du grand public. Comme antan.



Malgré la pluie, le public est venu nombreux assister au jugement des veaux charolais participant au concours de Prémery.

La météo humide et la proximité de la foire-concours de Cercy-la-Tour, la veille, n'ont pas eu raison du succès populaire de l'événement prémerycois. A la grande satisfaction d'Annie Legrain, adjointe de la commune et organisatrice de l'événement, plusieurs éleveurs du secteur sont venus présenter leurs veaux lors de cette traditionnelle foire-concours. Cinq au total, qui avaient offerts une vingtaine de veaux au jugement avisé de MM. Alain Brunet (président du jury), Guy Perrin, Marcel Cottin et Cédric Mayet. Grâce à une accalmie des précipitations en fin de matinée, le champ-de-foire s'est ainsi rempli de curieux, connaisseurs ou non, ainsi que d'officiels. Le public pouvait ainsi assister au jugement et commenter les décisions du jury, notamment lors du rappel des animaux dans la carrière improvisée.

Des Percherons

Au moment de la remise officielle des prix, le maire de Prémery, Gilbert Germain, a tenu à remercier les éleveurs présents pour leur participation et Jacques Legrain, conseiller général du canton, soulignait la volonté prémerycoise de relancer cette manifestation en en faisant un rendez-vous populaire grâce aux animations proposées par le Comité des fêtes. Quant à Etienne Guillet, sous-préfet de l'arrondissement de Cosne-sur-Loire, il s'est remémoré son parcours d'ancien ingénieur agronome et a dit *«retrouver l'ambiance de ses stages de terrain durant ses études»*.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Le palmarès

- Prix d'honneur mâles inscrits à Hussard, appartenant à la SCEA Melaye Sennepin.
- Prix d'honneur mâles non inscrits à Héros, appartenant à Hervé Jouvet.
- Prix d'honneur femelles non-inscrites à Yves Moussot.
- Prix d'ensemble mâles non inscrits à Hervé Jouvet.
- Prix d'ensemble femelles non inscrites à Yves Moussot.
- Veaux mâles inscrits, 1ère section: (nés en décembre) 1er prix à Harry, appartenant à Yves Robin; 2e prix à Harmonie de la SCEA Melaye Sennepin; 3e prix à Horizon de la SCEA Melaye Sennepin; 4e prix à Houblon du GAEC Pigoury.
- Veaux mâles inscrits, 2e section (nés en janvier): 1er prix à Hussard, appartenant à la SCEA Melaye Sennepin; 2e prix à Hameau, du GAEC Pigoury; 3e prix à Hollywood, appartenant à Yves Robin.
- Mâles non inscrits: 1er prix à Héros, appartenant à Hervé Jouvet; 2e prix à Humour d'Hervé

VAILLY / SAULDRE (18)

Vendredi 16 novembre
de 9h00 à 17h00

FOIRE aux TAUREAUX CHAROLAIS

exposition agricole - restauration sur place

1ère foire-concours de Cercy-la-Tour

Coup d'essai, coup de maître

Appelée fête de l'élevage et des plaisirs gourmands et organisée par plusieurs associations du secteur, la 1ère foire-concours de Cercy-la-Tour, samedi 3 novembre, a fait se déplacer beaucoup de monde. L'essai est transformé et appelle de nouveaux développements.



Le concours des veaux a réuni plus de 90 animaux issus de 28 élevages du département, en présence d'un nombreux public.

Frédéric Renaud, éleveur à Diennes-Aubigny et co-organisateur de l'évènement, est un homme heureux. Au sein du nouveau Groupement interprofessionnel Cercycois (GIC), il a réussi à fédérer les énergies pour offrir une manifestation réussie dans une commune qui en manquait depuis de nombreuses années.

L'événement a su agréger de nombreuses compétences et bonnes volontés, à commencer par les éleveurs des quatre cantons entourant la commune du sud-Nivernais.

Une cinquantaine de bénévoles, agriculteurs, commerçants, particuliers, se sont dévoués pour faire de cet ensemble d'animations une véritable fête de l'élevage et des plaisirs gourmands. Tous ont été réunis par l'entremise de l'Association des commerçants de Cercy-la-Tour, le Comité des fêtes et les JA du canton, sollicités depuis plusieurs mois déjà par Frédéric Renaud et ses collègues éleveurs.

Succès populaire

Le public ne s'y est pas trompé. Grâce à une météo clémente, la journée de samedi s'est déroulée sans anicroche, en présence de *«1 500 à 2 000 visiteurs»*, selon l'organisateur. Un vrai succès populaire pour cet événement, le premier du genre à Cercy, qui ne pouvaient donc pas compter sur sa réputation pour attirer les curieux. Evidemment, l'intérêt principal résidait dans le concours des animaux. Là aussi, l'affluence a été bonne puisque 90 veaux, issus de 28 élevages nivernais, avaient fait le déplacement. Le jury, composé de MM. Jean-Guy Vannier, Fabien Gaudet, Florent Besson et Guillaume Colmont, a départagé les champions en fin de matinée, avant un repas organisé par le Comité des fêtes et qui a rassemblé plus de 300 convives. Le soir, un diner proposé par le GIC, n'a pas moins remporté de succès. Et l'après-midi, preuve que la part belle était encore faite à l'élevage, ce sont les JA du canton qui ont organisé un concours de jugement de bétail remporté par le jeune Alexandre Charetier. Toute la journée, *«des transactions ont eu lieu à Cercy, au moins cinq, mais des contacts ont aussi été pris qui vont se finaliser dans les prochains jours à la ferme»* jubile Frédéric Renaud. Une satisfaction partagée par les artisans du marché au terroir qui, en parallèle, ont eux aussi bien réalisé leurs ventes. De bon augure pour de nouvelles aventures...

EMMANUEL COULOMBEIX

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS

constructions métalliques

BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit

Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX

03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Le palmarès

- 1er prix d'honneur mâles inscrits: Hattor, appartenant à Eric Compot.
- 2e prix d'honneur, mâles inscrits: Haitien, appartenant au Gaec Gauthé.
- 3e prix d'honneur, mâles inscrits: Houvieu, appartenant à l'EARL Cyprès.
- Prix d'honneur laitonnes: Haiti, à l'EARL Touillon Moiron.
- 1er prix d'honneur, mâles non inscrits: Helsinky, appartenant à l'EARL Renaud.
- 2e prix d'honneur, mâles non inscrits: Ha, appartenant à T. Martin.
- Prix du GIC: Hector, au Gaec Savre.
- 1er prix d'ensemble, mâles inscrits: GAEC Savre.
- 2e prix d'ensemble, mâles inscrits: EARL Cyprès.
- 3e prix d'ensemble, mâles inscrits: J.M. Poupon
- 1er prix d'ensemble, mâles non inscrits: EARL de Lucy.
- 2e prix d'ensemble, mâles non inscrits: EARL Renaud.
- Mâles inscrits, 1ère section: 1er prix ex-aequo, Haitien du Gaec Gauthé et Haddock du Gaec Gauthé.
- Mâles inscrits, 2e section: 1er prix ex-aequo, Hattor d'Eric Compot et Hambourg de l'EARL Touillon Moiron.
- Mâles inscrits, 3e section: 1er prix ex-aequo, Hector du Gaec Savre et Historien de l'EARL Charetier.
- Mâles inscrits, 4e section: 1er prix ex-aequo, Haddock du Gaec de Selins et Hidalgo du Gaec des Gagets.
- Mâles inscrits, 5e section: 1er prix ex-aequo, Himalaya du Gaec Gauthé et Horacio de T. Cyprès.
- Mâles inscrits, 6e section: 1er prix ex-aequo, Hidalgo du Gaec Savre et Haribo du Gaec Gauthé.
- Mâles inscrits, 7e section: 1er prix ex-aequo, Houvieu de l'EARL Cyprès et Hyppique de l'EARL Cyprès.
- Mâles non inscrits, 1ère section: 1er prix ex-aequo, Hanibal de l'EARL Renaud et Haricot du Gaec de Selins.
- Mâles non inscrits, 2e section: 1e prix ex-aequo, Helsinky de l'EARL Renaud et Harper de l'EARL Renaud.
- Mâles non inscrits, 3e section: 1er prix ex-aequo, Hawaien de l'EARL Renaud et Ha de T. Martin.
- Laitonnes: 1er prix, Gaec Pautet.

Foire-concours de Moulins-Engilbert

Plus du double d'animaux présentés

La foire-concours de Moulins-Engilbert avait lieu mardi dernier sur le champ de foire. Les animaux présentés ont fait la satisfaction des organisateurs, tant par l'homogénéité de leur qualité que par leur nombre présenté.

L'ambiance était légère, mardi midi, à Moulins-Engilbert. En complète contradiction avec la contre-performance de l'année dernière, liée notamment à une réglementation sanitaire qui n'avait pas encore été harmonisée entre les différentes foires du département, cette édition 2012 a été brillante et affluente. Selon Alain Guinot, président du Comité des foires, « nous avons reçu plus du double de veaux qu'en 2011 », soit 70 bovins charolais issus de 16 élevages, tous venant des quatre cantons alentours ainsi qu'un ressortissant de Saône-et-Loire. A l'issue de la remise des prix, l'organisateur se réjouissait de cette nombreuse participation, autant que des autres critères de la réussite: *«une très belle présentation avec une homogénéité des veaux qui a donné du fil à retordre au jury et surtout une bonne ambiance retrouvée»*. A tel point que des ventes ont été conclues dès le matin-même de l'épreuve, *«au moins deux»*, et que «des contacts ont été pris qui devraient se traduire en transactions à la ferme très prochainement». Alain Guinot souligne notamment la présence d'un nombreux public, notamment des professionnels *«qui se sont montrés très intéressés»* par les bovins en concours.



Le Prix de la ville de Moulins-Engilbert a été adjugé à Hansel, présenté par l'EARL des Morillats de Préporché, sous l'oeil de Claude Guillaumain, maire et conseiller général du canton.

Henri IV et Hanibal sacrés prix d'honneur

Côté palmarès, donc, la très bonne qualité des veaux a été récompensée, non sans quelque difficulté à les départager. Le Prix d'honneur des mâles inscrits a ainsi été attribué à Henri IV, un veau présenté par Raymond Lemaitre de Montaron. Celui des mâles non inscrits est revenu à Hanibal, appartenant à l'EARL Renaud de Diennes Aubigny. Les deux champions ont été rejoints, un peu plus tard, par un troisième larron: Hansel, propriété de l'EARL des Morillats (Duvernoy) à Préporché, a remporté le Prix de la Ville de Moulins-Engilbert, une récompense attribuée parmi tous les veaux du canton en compétition. Hansel est né en décembre 2011 et est déjà vendu puisqu'il a été acquis par Jean-Michel Poupon, de Chiddes. Primés ou pas, les éleveurs participants à cette foire-concours sont tous repartis avec un moral d'acier. Le cru 2012 de Moulins-Engilbert était particulièrement bon et en appelle d'autres, dans les années à venir.



Hanibal, présenté par Frédéric Renaud et Henri IV, proposé par Raymond Lemaitre, ont remporté les prix d'honneur des veaux non inscrits et inscrits.

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Palmarès

- Veaux non inscrits, 1ère section: 1er prix à Nicolas Beauzon (Moulins-Engilbert), 2è au GAEC Pautet (Savigny) et 3è au GAEC Cyrille (Chiddes).
- Veaux non inscrits, 2è section: 1er, Roland Montcharmond (Millay); 2è, Nicolas Beauzon (Moulins Engilbert); 3è, Nicolas Beauzon.
- Veaux non inscrits, 3è section: 1er, EARL Renaud (Diennes-Aubigny); 2è Alban Beauzon (Moulins-Engilbert); 3è EARL Renaud.
- Veaux non inscrits, 4è section: 1er, GAEC Cyrille (Chiddes); 2è, Nicolas Beauzon (Moulins-Engilbert); 3è, EARL Laudet (Préporché).
- Veaux non inscrits, 5è section: 1er, EARL Renaud (Diennes Aubigny); 2è, Chrsitophe Beauzon (Moulins-Engilbert); 3è, Alban Beauzon (Moulins-Engilbert).
- Veaux inscrits, 1è section: 1è, EARL des Morillats (Préporché); 2è, EARL des Morillats; 3è, GAEC Gauthé (Isenay).
- Veaux inscrits, 2è section: 1er, SCA Lemaitre (Montaron); 2è, GAEC Gauthé (Isenay); 3è, GAEC Pautet (Savigny).
- Veaux inscrits, 3è section: 1er, GAEC Gauthé (Isenay); 2è, GAEC Gauthé; 3è, SCA Lemaitre.
- Prix d'ensemble inscrits: 1er, EARL des Morillats; 2è, GAEC Gauthé; 3è, SCA Lemaitre.
- Prix d'ensemble non inscrits: 1er, GAEC Pautet; 2è, Nicolas Beauzon; 3è, GAEC Cyrille.
- Prix d'honneur non inscrits: EARL Renaud.
- Prix d'honneur inscrits: 1er, SCA Lemaitre; 2è, GAEC Gauthé; 3è, EARL des Morillats.
- Génisses: 1er prix, GAEC Pautet.
- Veaux 18 mois non inscrits: 1er, Nicolas Beauzon; 2è, Alain Guinot; 3è, SCEA de Bresson (La Nocle Maulaix).
- Veaux 18 mois inscrits: 1er, Alain Guinot; 2è, François Bouche (Cercy-la-Tour); 3è, Alain Guinot.

Transport des animaux vivants

CAPTAV: cette obligation méconnue

Le transport d'animaux vertébrés vivants répond à des obligations, instituées par la réglementation européenne depuis 2005. Les éleveurs, tout comme les négociants et les transporteurs spécialisés, sont concernés mais méconnaissent souvent les règles. Une formation était organisée au CFPPA de Challuy le 6 novembre dernier.



M. Lorquin (à gauche) a formé neuf stagiaires au CAPTAV, mardi dernier, parmi lesquels Jean-Pierre Raclin, éleveur à Langeron (à droite).

Les procès-verbaux de gendarmerie se multiplient, sanctionnant parfois la seule ignorance des agriculteurs vis-à-vis de leurs obligations. Institué par la réglementation européenne 1-2005, l'obligation de posséder sur soi un certificat, durant le transport d'animaux au-delà de 65 kilomètres de l'exploitation est encore trop méconnue des professionnels. Et c'est pour répondre à cette carence que les établissements de formation de la région ont commencé à mettre en place des stages visant à décrocher le précieux sésame délivré par la DSV. Tel était le cas, mardi dernier, au CFPPA de Challuy, où 9 éleveurs ont suivi les enseignements d'un formateur, M. Lorquin, mandaté spécialement par l'établissement pour délivrer le certificat, au terme de deux jours de cours -théoriques et pratiques- et d'un examen final en 30 questions.

Bien-être animal

«Mon rôle est avant tout de replacer ce qui apparaît comme un contrainte dans le contexte européen, qui prévaut depuis 2005 en matière de protection et de bien-être animal» dit le formateur, qui s'appuie sur un film vidéo et des documents remis aux gendarmes par la Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF). Depuis 2008, toute personne effectuant, pour son compte ou le compte d'un tiers, un transport d'animaux vivants vertébrés (bovins, ovins, équins...) dans le cadre d'une activité économique doit effectivement détenir une autorisation, laquelle se décompose en trois points: un CAPTAV qui valide la qualification des convoyeurs (chauffeurs ou passagers) à la suite d'une formation agréée (depuis 2010, la reconnaissance de l'expérience professionnelle ne suffit plus), une attestation de conformité des véhicules (de type 1 pour un transport de courte durée inférieure à 8 heures dans l'U.E. ou à 12 heures en France et de type 2 pour un transport de durée supérieure) et un engagement du transporteur accordé par une exploitation. Le CAPTAV, une fois obtenu, est valable à vie: *«le QCM final ne cherche pas à faire chuter les gens. Il est relativement simple et se contente de vérifier que les stagiaires ont bien suivi le contenu de la formation»* souligne M. Lorquin.

EMMANUEL COULOMBEIX

Pour tout renseignement sur le CAPTAV et les dates des prochaines formations, contacter le CFPPA de Challuy au 03 86 21 66 08.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

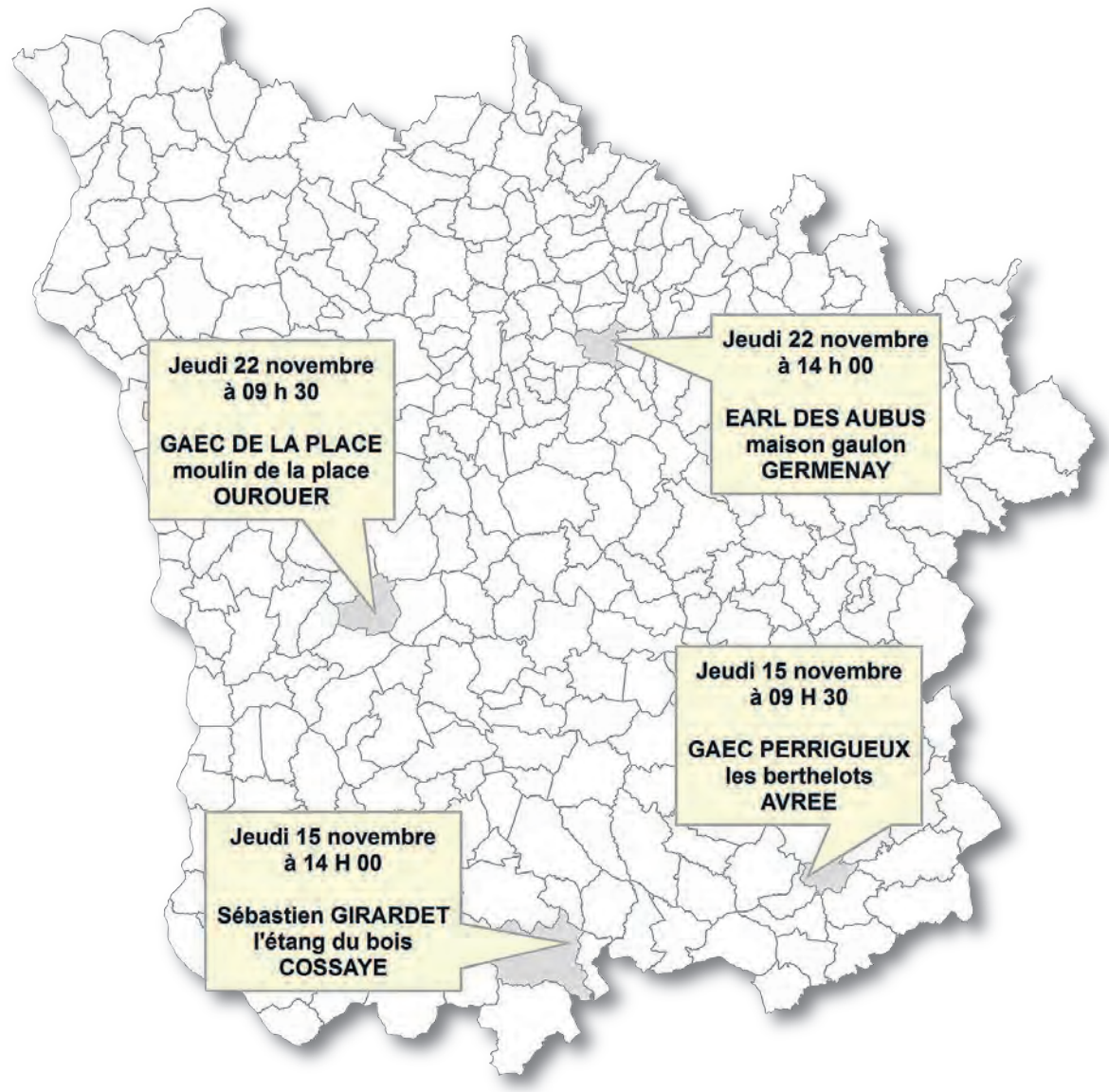
Chambre d'agriculture et GDS

Journées "bâtiments" les 15 et 22 novembre

Les 15 et 22 novembre, la Chambre d'agriculture et le GDS vous invitent à participer aux portes-ouvertes bâtiment organisées dans le département. Cette année, le thème sera consacré à la maîtrise sanitaire hivernale et à l'ambiance en bâtiment allaitant.



Outre l'aspect technique des bâtiments, les journées permettent de favoriser les échanges entre les éleveurs.



La Chambre d'Agriculture de la Nièvre, conjointement avec le GDS 58 a décidé de renouer avec les portes ouvertes bâtiment, qui auront lieu les jeudi 15 et 22 novembre 2012 autour de la thématique : *«La maîtrise sanitaire hivernale, l'ambiance en bâtiment allaitant»*.

Quatre bâtiments destinés aux vêlages, tous différents, ouverts chacun pendant une demi-journée:

le jeudi 15 novembre :
- à 09h30 : au Gaec Perrigueux (Stéphane, Marcelle et Bernard), les Berthelots ,Avrée, 115 vêlages avec un bâtiment métallique de 152 places, intégralement bardé de tôles ventelles et couverture Agriconfort.
- à 14h00 : chez Sébastien Girardet, l'étang du bois, Cossaye, 105 vêlages avec un bâtiment bois de 68 places de vaches, bardé bois en claire-voie et filet brise-vent , couverture fibrociment avec une rangée d'écaille et faîtière ouvert avec pare -vent.

le jeudi 22 novembre :
- à 09h30 : au Gaec de la place, messieurs Michon Gilles et Christian, Guenot Nicolas, moulin de la place, Ourouer: 130 vêlages avec un bâtiment métal de 64 places de vaches et 40 génisses, bardé bac acier plein et perforé sur le long pan ouest et filet brise-vent sur la moitié du long pan Est, couverture fibrociment avec toiture décalée.
- à 14h00 :à l'Earl des Aubus, de Givry Véronique et Rodolphe, maison Gaulon, Germenay : 128 vêlages et 130 agnelages, avec un bâtiment bois de 64 places, bardé bois en claire-voie au nord et filet brise vent au Sud, couverture fibrociment avec plaques cheminée.

Chez chacun des élevages, choisi pour la quasi-absence de soucis respiratoires sur leurs bovins, nous aborderons la maîtrise sanitaire hivernale, notamment les troubles respiratoires.

Dans un premier temps, nous détaillerons les différents paramètres d'ambiance mesurés dans chaque bâtiment, tels que les surfaces, volumes d'air, dispositifs de ventilations, renouvellement d'air, luminosité, températures comparés aux références habituelles.

Dans un deuxième temps, nous aborderons les pratiques mises en œuvre chez chacun concernant les organisations, gestion des lots, surveillances et soins autour des vêlages, alimentation, abreuvement, paillage...

Les bâtiments présentés ne sont pas forcément récents, mais ont tous en commun des adaptations favorables à l'ambiance et des utilisations adaptées au contexte de l'élevage.

Nous souhaitons que ces présentations favorisent les discussions autour des différentes pratiques rencontrées en ferme et permettrons aux participants de prendre des idées, des contacts qui les aideront dans la réflexion de leurs pratiques d'élevage, de leurs projets éventuels d'amélioration de fonctionnement d'ambiance.

Avec des dimensions de bâtiments plus conséquentes depuis 20 ans, une nécessité de simplification des travaux, certains points méritent d'être adaptés, voire raisonnés différemment.

Afin d'illustrer les présentations et discussions, des tests fumigènes feront partis de l'animation !

Pour plus de détails, contactez
- à la Chambre d'agriculture de la Nièvre : Jean-louis Bridier au 03 86 93 40 54

- au Groupement de défense Sanitaire de la Nièvre : Rodolphe Morizot au 03 86 90 18 90

COMMUNIQUÉ



Point de vue

"Même si nos vaches passent 8 mois par an au pré, il faut avoir conscience que le bâtiment est un élément important de la santé de nos troupeaux.
Le renouvellement de l'air dans nos stabulations, leur agencement, la surface réservée à nos bovins… doivent être prévus de manière à limiter les facteurs de risque d'apparition de pathologies, respiratoires en premier lieu, mais également néonatales. Sans oublier aussi la simplification de notre travail.
Je vous invite à participer aux journées bâtiments du 15 et 22 novembre et à questionner nos spécialistes sur les possibilités d'améliorer le confort de nos animaux….mais aussi le nôtre".

ALAIN ESCURAT, PRÉSIDENT DU GDS

"Les 15 et 22 novembre prochain, la chambre d'agriculture et le GDS vous invitent à un rallye bâtiment. Un projet de contruction nécessite de se poser un certain nombre de questions incontournables pour ne pas trainer des soucis pendant plusieurs saisons. L'ambiance du bâtiment, la manipulation des animaux, leur alimentation, surveillance, nettoyage, entretien doivent être pensés avec minutie. Je tiens à remercier les éleveurs qui vous ouvriront leurs portes et les techniciens qui ont monté cette opération. Le choix des bâtiments visités a été fait sur leur qualité d'ambiance. Cela doit vous permettre de mieux construire votre projet et éviter certains écueils toujours difficiles à corriger par la suite. Je vous rappelle que la chambre d'agriculture est à vos côtés pour élaborer et constituer votre projet. Il y a encore des financements intéressants. Même si les subventions se raréfient n'hésitez pas à consulter votre technicien bâtiment".

DIDIER RAMET, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ÉLEVAGE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE

Foire Saint-Martin à Auxerre

L'espace agricole a encore une fois attiré la foule

En dépit d'une météo automnale couleur grisaille, des milliers de visiteurs sont cette année encore passés par l'espace agricole de la foire Saint-Martin, véritable vitrine de la profession et de ses filières.



▲ Toujours le grand succès pour le circuit de tracteurs à pédales.



◀ A l'heure de l'inauguration, avant la visite traditionnelle des stands. Aux ciseaux, le maire d'Auxerre, Guy Ferez.

Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin». L'adage s'est vérifié une nouvelle fois si l'on en juge par les visiteurs qui tout au long de la journée se sont pressés sur l'esplanade de l'arquebuse, flânant de stand en stand, à la découverte de l'agriculture icaunaise. Mieux valait toutefois ne pas oublier parapluies, bottes écharpes et bonnets… Pas sûr dans le cas contraire que le vin chaud servi par les JA suffise à réchauffer les corps et les esprits ! L'automne s'est invité à la foire cette année et a tenu à le faire savoir !

Comme le veut la tradition, c'est par un "couper" de ruban inaugural que le Maire d'Auxerre, Guy Férez a débuté la non moins traditionnelle visite des stands. Accompagné pour la circonstance par le député Guillaume Larrivé et nombre de Conseillers municipaux, sous l'égide des professionnels agricoles au premier rang desquels, Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne. Et premier arrêt à 1,5 million d'€ sur le stand du lycée la Brosse ! Prix estimé pour la construction de la future et très attendue nouvelle étable de l'exploitation du lycée. Le projet tarde à se concrétiser et la profession s'impatiente. Renfilant quelques instants sa casquette de vice-président du Conseil régional, Guy Ferez promet d'en parler à son président ! La visite inaugurale est aussi l'occasion de faire le tour des filières. Petit tour du côté de la Brasserie des Grenouillettes. L'occasion pour Kate Hallet d'entreprendre les élus sur le sort des petits brasseurs, face à la règlementation visant à taxer un peu plus la bière. Bientôt l'heure de l'apéro. Arrêt minute chez la famille Thibaut pour trinquer au Chitry : *«ici, on ne boit pas, on déguste !»* Eleveur porcin lancé dans la fabrication de pâtés maison, Eric Saison a prévu les *«amuse-gueules»*. L'occasion de tirer la sonnette d'alarme: *«même si les prix se sont redressés, l'aliment est aujourd'hui à 300 € la tonne, là où on le payait 180 € il y a 4 ou 5 ans. Nous sommes une cinquantaine d'éleveurs sur le département. Nous étions plus du double il y a une dizaine d'années»*.



Comment ? Une vache à la boucle non identifiable..? Appelez moi la DDT !



Serait-ce tout ce que ces jeunes exploitants ont pu se payer cette année comme matériel… ? Peut-être déjà les effets de la future PAC !

Petit cours sur le Diester du côté du stand des productions végétales. Là aussi, on s'interroge sur les décisions gouvernementales : *«2% en moins d'incorporation de diester dans les carburants et c'est toute la filière qui risque d'être mise en danger. Si les usines n'ont plus assez de graines pour travailler demain, que va-t-il se passer ?»* Côté productions animales, Frédérique et Gilles, cuisiniers d'un jour sont victimes de leur succès… La viande de Charolais fournie gracieusement par Interbev, cuite en pierrade, attire les visiteurs. L'occasion pour les deux éleveurs d'amorcer une discussion sur les difficultés de la filière, face là aussi, au coût des aliments et à la non répercussion sur les prix par la grande distribution.

Bientôt 16 heures. L'heure du quizz agricole. Plusieurs candidats en lice. Clochette, corne de brume, langue de belle-mère, casserole, Sophie la girafe…, tout le monde a en main de quoi faire du bruit une fois trouvée la bonne réponse. Avec à la clé un panier garni à gagner. Une question en passant: *«Combien de contrats signés chaque année en agriculture ?»* 100 000 ? 10 000 ? 300 000…? Perdu ! Ils sont plus d'un million! Il est temps que la journée se termine, l'heure est grave. Il n'y a bientôt plus de pâte à crêpe ! Et du côté de chez Guy Martin, producteur maraîcher à Charbuy, la benne de choux fleurs est bientôt vide… Décidément, la Bretagne a du succès en terre icaunaise !

DOMINIQUE BERNERD



▲ Vous avez le bonjour du « club des anciens » !

Des rouges, des verts, des blancs…*«Il est beau, il est beau mon chou-fleur !»* ▶

▼ Une soupe au chanvre... ? Raté ! Aux épinards et à l'estragon.





JA 89

"Monsieur le Préfet, écoutez-nous...!"

Les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne ont mené une nouvelle action symbolique pour dénoncer le gaspillage du foncier agricole et installé une banderole le long de l'autoroute A6 appelant le Préfet à refuser le Plan Local d'Urbanisme en projet sur la commune de Venoy.



Le vent violent n'a pas facilité l'installation de la bâche.
Un message écrit en vert et rouge… Vert couleur de l'espoir, rouge, celle de la colère !

La perte de foncier agricole est un enjeu majeur pour le renouvellement des générations et l'un des principaux freins à l'installation. Dans le cadre de la *«semaine nationale de la préservation du foncier agricole»*, les JA de l'Yonne avaient envoyé la semaine dernière aux élus du département, ainsi qu'aux médias, un courrier accompagné d'une petite enveloppe de terre. Toute symbolique qu'elle soit, la missive portait en préambule cet avertissement : *«aujourd'hui ce n'est qu'un peu de terre mais demain ce sera un bien rare et précieux !»* Ils sont de nouveau passés à l'action cette semaine en accrochant une banderole à quelques mètres de l'autoroute A6, sur la commune de Venoy, bien visible des automobilistes de passage, avec cette inscription : *«urbanisation inutile. Non au PLU de Venoy ! Monsieur le Préfet, écoutez-nous !»* L'enjeu est d'importance puisque le Plan Local d'Urbanisme souhaité par la municipalité aurait pour conséquence une emprise de 90 ha sur les terres agricoles environnantes. L'action menée n'est pas un combat d'arrière-garde, rappelle le président de JA 89, Samuel Legrand: *«nous ne sommes pas contre l'urbanisation, mais nous luttons pour qu'elle soit intelligente et non abusive. Ne soldons pas l'espace et battons-nous pour que les zones déjà créées soient utilisées de façon rationnelle et optimum. Aujourd'hui, on veut en créer une nouvelle ici alors qu'il y a encore des surfaces disponibles à Monéteau, Appoigny ou Tonnerre…»* Une position partagée selon Samuel Legrand, par le maire d'Auxerre et président de la Communauté de Communes de l'Auxerrois, Guy Férez, rencontré la veille lors de l'inauguration de l'espace agricole de la foire Saint-Martin : *«il nous a affirmé que le PLU ne serait pas accepté et qu'on attendrait le Scot (ndlr : Schéma de Cohérence Territoriale), pour raisonner de façon plus globale l'urbanisation d'Auxerre. Aujourd'hui, il est impératif de raisonner territoire et d'éviter que chaque commune ne tire la couverture à elle… D'autant que la taxe foncière est désormais versée à la Communauté de Communes dans son ensemble»*.

Autre revendication des JA 89 : faire de la CDCEA (Commission départementale de la Consommation de l'Espace Agricole), un véritable lieu de coordination des décisions impactant la consommation du foncier : *«il faut parvenir à ce qu'elle soit partie prenante à part entière dans le débat et ne se contente pas d'un rôle consultatif. Aujourd'hui, elle nous permet d'être au courant des projets mais sans rôle décisionnel. Pour preuve le PLU d'Appoigny, accepté par le précédent préfet, alors que la profession était contre»*. En ce qui concerne le projet lié à la commune de Venoy, le vote effectué en CDCEA a été sans appel : 9 contre et 2 pour. Le préfet de l'Yonne nouvellement installé, Raymond Le Deun, devrait rendre sa décision d'ici la fin de l'année.

Pour l'heure, la bâche noire installée le long de l'autoroute claque comme grand voile sous vent de noroît, avec son message inscrit en vert et rouge ! Vert couleur de l'espoir, rouge celle de la colère…

DOMINIQUE BERNERD

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

AMAZONE
LA MARQUE DU PROGRES
CATROS



DISQUES GRAND DIAMÈTRE
+
ROULEAU MATRIX
=
LA BONNE COMBINAISON POUR UN DÉCHAUMAGE EFFICACE !
Profitez des conditions morte saison
Largeurs disponibles de 3 à 7,50 m

Mat Cichy Agricole

St Florentin	03 86 35 10 94
Vincelles	03 86 42 35 19
Avallon	03 86 34 01 40
Malay le Grand	03 86 65 99 49
St Lyé	03 25 76 37 73
Trainel	03 25 39 11 12

Agent: Pichon Agro Jasseines 03 25 37 60 50

Tourisme

Des figures du tourisme icaunais récompensés

C'est dans les celliers du département, à la préfecture, qu'ont été honorés, quatre acteurs du tourisme icaunais, engagés depuis longtemps dans la promotion de l'Yonne et de ses richesses.



Les quatre récipiendaires, avec au premier plan, de gauche à droite : Luc Pierlot, Laurence Covoet, Micheline Durand et Pierre Saget. Derrière eux: Jean-Baptiste Lemoyne, président de l'ADTY et Guillaume Larrivé, député de la 1ère circonscription.

Parmi les quatre récipiendaires, Luc Pierlot, ingénieur agronome et professeur d'économie au lycée agricole de La Brosse. Déjà titulaire de la médaille de bronze, sa promotion couleur argent est venue récompenser un parcours de vie consacré à l'art sous toutes ses formes. Héritier d'une saga familiale qui a démarré dans les années 50, lorsque ses parents s'installèrent à Ratilly pour en faire un Centre d'art contemporain de renommée mondiale, l'ancien agriculteur de Puisaye a pendant plus de 20 ans et avec l'aide de son épouse Mado, aujourd'hui disparue, entretenu l'aventure en y faisant se croiser les disciplines artistiques les plus diverses : poteries, poésie, musique, peintures… Réussissant, selon Jean-Baptiste Lemoyne, président de Yonne Tourisme, *«à donner une véritable impulsion à un territoire qui est devenu un moteur du tourisme dans le département»*. Et comme l'engagement de Luc Pierlot est multiple, il est également l'un des fondateurs de l'association du chantier médiéval de Guédelon et en est aujourd'hui le trésorier.

Pierre Saget et Laurence Covoet ont pour leur part reçu une médaille de bronze. Le premier, figure emblématique du paysage Toucycois, pour le travail mené depuis plus de 10 ans à la tête de l'office de tourisme de Toucy. Une action qui verra prochainement notamment un panneau vantant les charmes de Toucy et de la Puisaye installé en bordure de l'autoroute A6, du côté de Sépeaux. Saluée par Jean-Baptiste Lemoyne pour son rôle *«d'ambassadrice du tourisme équestre»*, Laurence Covoet a pris la succession de Robert Bruneau, décédé, à la présidence du Comité Départemental du Tourisme Equestre. Fondatrice de la ferme équestre de Pesteau où sont notamment accueillies des personnes handicapées moteur pour des stages d'attelage, elle est l'organisatrice de la 1ère randonnée à cheval *«Equirand'Yonne»*, se déroulant tous les deux ans dans le département.

Micheline Durand, ancien conservateur des musées d'Auxerre s'est vue pour sa part gratifiée d'une médaille d'or du tourisme. A l'origine de la rénovation complète de l'Abbaye Saint-Germain et de la création du musée attenant, *«la Grande Dame du milieu culturel bourguignon»* selon l'expression du président de Yonne Tourisme, se penche désormais sur l'avenir de l'abbaye de Pontigny.

DOMINIQUE BERNERD

Quartier des saveurs à la Foire de Dijon

2 000 ans d'histoire et de gastronomie en Bourgogne

Sur 600 m² entièrement dédiés à la production, à la transformation et à la gastronomie, le Quartier des saveurs reste une vitrine essentielle de tout ce que la Bourgogne sait et peut produire de meilleur. Entre tradition et innovation il n'y a pas de rupture, mais une chaîne ininterrompue de compétences, de savoir-faire et d'innovation.



«*La transformation reste un maillon fragile*» a rappelé Dominique Chambrette, évoquant la fermeture de Val D'Aucy, mais les produits transformés de Bourgogne ont cependant «*un bel avenir à l'exportation*».

Comme chaque année, la gastronomie investit la Foire de Dijon et sur les 600 m² du Quartier des Saveurs, la «*bouffe*» cède le pavé à l'art du bien produire, transformer et manger. Cette inauguration qui reste, du champ à l'assiette, une ode à la création, à la qualité et au travail bien fait, a marqué aussi l'engagement de la ville de Dijon dans la compétition pour le titre de Cité internationale de la gastronomie. Une candidature largement commentée par le sénateur-maire François Rebsamen et soutenue par le Conseil régional de Bourgogne.

Quelle que soit l'issue de la compétition, la gastronomie a depuis longtemps pris racine en Bourgogne, comme en témoigne le chaudron bouillonnant sur l'espace des Saveurs, un authentique chaudron gaulois, tout droit descendu de Bribacte. Du chaudron gaulois au «*Foodle*», projet digital du groupe Seb, ce sont plus de 2 000 ans d'histoire et de cuisine qui se racontent au travers des produits, des matériels, des progrès et des innovations.



Du chaudron gaulois à l'engouement actuel pour la cuisine, la gastronomie a toujours tenu le haut du pavé en Bourgogne.



88% des adeptes du «*faites-le vous-même*» en cuisine vont sur internet chercher une recette. Avec le Foodle, ils vont pouvoir collecter, partager, cuisiner... en un clic. Rendez-vous sur www.foodle .fr

Productions d'hier et d'aujourd'hui...

Et sur ce Quartier des saveurs, on peut constater que même les produits les plus emblématiques de Bourgogne évoluent avec leur temps. Cassis, moutarde, escargots... sont revisités, les saveurs renouvelées et enrichies. Comme autant «*de valeurs du passé transposées dans la gastronomie du futur*» ainsi que l'évoque François Patriat, président du Conseil régional. Produire comme l'a rappelé également Dominique Chambrette, président de la Chambre régionale d'agriculture et de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, on sait faire en Bourgogne, au point même que l'exportation est vitale pour nos productions. Mais, a-t-il ajouté, «*le grand challenge de demain c'est aussi que nos produits transformés prennent des parts de marché à l'exportation*».

...Et produits de demain

Cependant, la vraie plongée dans le XXI[ème] siècle s'effectue avec Le Foodle, un projet numérique soutenu par le pôle de compétitivité Vitagora, qui allie convivialité et ouverture autour de la création, de la collecte et du partage de recettes de cuisine. Le premier étage de la fusée Le Foodle a été lancée sur le Quartier des saveurs, où la communauté déjà créée s'enrichit chaque jour de nouveaux afficionados. En un mois 30 000 recettes ont été partagées et demain, c'est toute une voie lactée de services, de produits intelligents et d'innovations qui vont enrichir la planète Foodle.

Le Foodle c'est d'abord une communauté de vrais fondus de la cuisine et de cuisiniers et cuisinières du quotidien, qui aiment faire partager leur plaisir, classer leurs recettes, affiner leur technique et acquérir de nouvelles connaissances.

L'ambition à terme ? «*Développer un écosystème de cuisine complet, intelligent et ouvert*». Le moyen? ww.foodle.fr et tout un programme de recherche «*Open food system*», soutenu par différents pôles de compétitivité. C'est à ce jour le plus grand programme de recherche en France autour de la cuisine.

Une première application ravira tous ceux qui mettent régulièrement la main à la pâte : une tablette spécifiquement conçue pour servir de support à l'action, qui ne craint ni les chutes, ni les projections. Elle devrait rapidement trouver sa place dans la cuisine pour collecter et engranger les recettes d'un seul clic. Et plus si affinités...

ANNE-MARIE KLEIN



Les bras se tendaient pour déguster le cassis très fruité et parfaitement équilibré de la Ferme Fruitrouge, une valeur sûre du terroir bourguignon.

A rencontrer sous les halles du Quartiers des saveurs

Aria Bourgogne, Vitagora, DRAAF, Groupe Dijon céréales, Dijon céréales Meunerie, Moulins Nicolas Michelot, Gustalis Cerelab, Cedus "Le sucre", CNIEL "les produits laitiers", Interbev Bourgogne, Agrosup Dijon, Natura'lisa Gamm vert, Seb, Bourgogne Escargots, Fromagerie Berthaut, Fromagerie Delin, Côteaux de l'Auxois, Ferme Fruitrouge, Amicale des cuisiniers de Côte d'Or, Boulangers-Pâtissiers de Côte d'Or, Chambre des métiers et de l'artisanat de Bourgogne, Européenne des condiments, Pays de l'Auxois, Duc, Association de la Truffe côte d'orienne.

▶ Zoom sur...

Opération steak haché Charolais de Bourgogne



Charolais de Bourgogne, en collaboration avec les collectivités locales, relance cet automne l'opération steak haché dans les restaurants scolaires et collectifs. Cette action a pour but de promouvoir les produits locaux dans la restauration hors foyer et de valoriser la qualité et le goût auprès des jeunes.

Le steak haché proposé est réalisé à 100% à partir de viande issue de bovins charolais de la région.

Entre février et juin, une première opération a permis de fabriquer 23,6 tonnes, correspondant à 200 000 steaks hachés dont la viande provenait de 140 élevages de toute la zone.

Cet automne l'opération est relancée. L'objectif est de créer à terme un vrai marché permanent qui valorise les avants de la carcasse et amène les enfants de la région à consommer de la viande issue des producteurs locaux.

Charolais de Bourgogne est présent à la foire gastronomique de Dijon.

▶ Éditorial

«Conciliateurs et semeurs de paix»

Jean-Paul Aurousseau, Jean Adam et Roland Lachaut livrent la vision de leur mission quotidienne à la FDSEA de la Nièvre.



Depuis plus de dix ans maintenant, notre Section Départementale des Anciens Exploitants (SDAE), est investie dans une action que nous qualifions de *«pacification des campagnes»*. Par le biais d'un service gratuit appelé *«médiation»*, nous intervenons auprès d'interlocuteurs concernés par un conflit, et tentons de les accompagner pour trouver une issue favorable à celui-ci.

L'étape première d'une bonne médiation est de la faire connaître et accepter par les personnes opposées. Grâce à notre appui, celles-ci renouent peu à peu avec le dialogue, parfois rompu depuis des années, et recherchent dans le compromis et le respect mutuel, la meilleure solution pour mettre un terme au conflit. Ce processus, prenant parfois plusieurs mois, finit souvent par aboutir et évite le recours à la voie judiciaire.

Confidentialité et neutralité sont les maîtres mots de notre action, qui constitue une démarche gagnant/gagnant, portée par la section départementale des anciens exploitants de la FDSEA, et qui a le double avantage de permettre aux retraités, à la fois de persévérer dans leur implication au service de la profession, tout en rendant un réel service à la société.

Cette volonté a toujours guidé notre action de syndicalistes dans les réseaux FDSEA et JA et nous a permis de prendre en charge et d'accompagner plus de 60 personnes au cours des 6 dernières années. Aujourd'hui, nous souhaitons pouvoir continuer à œuvrer pour de vrai, au servie des agriculteurs de notre département, et au sein des seules et uniques structures actives au quotidien : FDSEA et JA.

JEAN-PAUL AUROUSSEAU (CHARRIN), JEAN ADAM (NOLAY) ET ROLAND LACHAUT (BRASSY)
MÉDIATEURS DE LA FDSEA DE LA NIÈVRE



Bovins viande

Une inquiétante vision à court terme

Dans un contexte de coûts de production en constante augmentation pour l'ensemble des systèmes bovins-viande, naisseurs comme engraisseurs, et face aux multiples contraintes de cette activité, il faut, si l'on veut maintenir l'élevage, se mobiliser activement pour une meilleure valorisation des animaux.

La récente communication commune de Coop de France et de la FFCB (Fédération Française des Commerçants en Bestiaux) va à l'encontre de cet objectif primordial, et ne peut que laisser interloqués les éleveurs sur le terrain. Ces deux fédérations, strictement sur la même longueur d'onde et apparemment fières d'afficher ainsi ensemble leurs convergences, se font l'écho d'opérateurs privés comme coopératifs qui dressent consciencieusement une liste de motifs de baisse du prix du broutard !

Une telle attitude ne peut que donner raison aux éleveurs qui s'interrogent sur la stratégie d'une large part de ces opérateurs, plus préoccupés par le volume que par la valeur du produit, plus faciles à la *«cueillette des animaux»* qu'à la recherche active de nouveaux marchés porteurs pour les éleveurs.

Si on les comprend bien, les -200 000 femelles allaitantes en France et le recul de production maigre et finie qui en résulte, ce ne serait pas encore suffisant pour équilibrer le marché ?

Dans une période caractérisée par une rupture économique et sociologique du métier d'éleveur, la FNB met en garde sur les conséquences de signaux négatifs quant aux perspectives de marché et de rentabilité, alors que le renouvellement des générations et la modernisation imposent d'investir pour être présent demain.

La FNB appelle en conséquence les présidents des organisations de producteurs, ainsi que les responsables du négoce privé, à une ambition, maintenir la production bovine en France et à une action pour la progression du prix au producteur, en abandonnant, avant qu'il ne soit trop tard, leur vision de très court terme.

COMMUNIQUÉ FNB

Tic 2012

Reconduction de la mesure d'exonération

Suite à la communication de Stéphane Le Foll, un amendement du gouvernement sera examiné dans le cadre du projet de loi de finances rectificative pour 2012. Il proposera d'accorder aux professionnels agricoles, au titre des livraisons effectuées en 2012, un remboursement partiel de la TIC sur le fuel domestique, le gazole non routier, le fuel lourd et le gaz naturel.

Les niveaux de remboursement seront respectivement de :

- **5 €** par hectolitre pour le fuel domestique et le gazole non routier ;
- **1,665 €** par 100 kilogrammes net pour le fuel lourd ;
- **1,071 €** par millier de kilowattheures pour le gaz naturel.

Rappelons que le remboursement de la TIC ou de la TICGN n'est pas une mesure pérenne et qu'elle fait l'objet d'un examen par le parlement chaque année. Son coût pour le budget de l'Etat est évalué à 140 millions d'euros. Elle permet aux exploitants français d'avoir le carburant le moins cher d'Europe.

▶ Point de vue

L'opposition syndicale dévoile son vrai visage !

En date du 5 septembre dernier, la Coordination rurale, sans le moindre argument et fidèle à elle-même, s'insurgeait contre la demande portée par la FNSEA auprès du ministère et demandant la reconduction en 2012 du dispositif d'exonération partielle de TIC au bénéfice des agriculteurs. Une démarche jugée *«scandaleuse»* selon les termes d'un courrier posté par ce syndicat sur Twitter, et qui avait à l'époque, suscité un questionnement légitime de notre part sur ce dossier : *«Qu'est-ce qui est scandaleux ?. Que la FNSEA défende les agriculteurs ou que la Coordination rurale, dénuée de tout projet, finisse même par contester une mesure dont bénéficieront ses propres ressortissants ?»*

La semaine dernière, alors que Stéphane Le Foll accédait pour la 8ème année consécutive à la demande de la FNSEA (communiqué ministériel du 23 octobre), la CR s'est empressé de diffuser un communiqué de presse criant victoire quant à la décision prise par le ministre.

A la contemplation de ce triste spectacle, nous ne pouvons que constater que pour exister, la CR n'est plus à une contradiction près !!!

Elle considérait *«scandaleuse»* la demande initiale de la FNSEA, nous considérons *«scandaleux»* ses agissements indignes de la confiance placée par les paysans en leurs organisations syndicales !!!

FDSEA 58

Travailleurs saisonniers

Un allègement mis à mal

Le 24 octobre, une délégation des employeurs de main-d'œuvre s'est rendue à la rencontre du Préfet de Région, pour l'alerter sur les lourdes conséquences des décisions prises au sujet de l'allégement des charges des travailleurs saisonniers. Retour.



La délégation professionnelle était composée de Françoise Botti, Jacques Jousseau, Olivier Gallien, Yves Bonnot et accompagnée par Jérôme Maury, responsable du service Emploi de la FDSEA de Saône-et-Loire.

Pascal Mailhos, préfet de la région Bourgogne, était en déplacement à Mâcon ce 24 octobre, l'occasion pour lui d'y recevoir le message porté par la délégation dépêchée par la commission Emploi de la FRSEA Bourgogne en compagnie de François Philizot, préfet de Saône-et-Loire. Conduite par Olivier Gallien, président de la commission régionale, et par Yves Bonnot, président de la FDSEA de Saône-et-Loire, la délégation a alerté le corps préfectoral sur les très probables conséquences qu'engendrera la remise en cause du dispositif d'exonération "Travailleurs occasionnels".

Des secteurs déjà fragilisés

«L'emploi agricole est très important en France et l'Agriculture, on le sait insuffisamment, emploie davantage que le secteur automobile», rappelait en préambule Yves Bonnot. *«Et il y a des questions sérieuses à se poser en matière de compétitivité, laquelle sera déterminante pour l'avenir».*

«Pour notre région, le surcoût de cette remise en cause et de sa limitation aux seuls salariés dont la rémunération est inférieure à 1,3 Smic comme le propose le Gouvernement est évalué à rien moins que 4,8 millions d'€», alertait Olivier Gallien, qui signalait que, de surcroît, cela affectera des secteurs économiques déjà en situation délicate comme la viticulture, et la production de fruits et de légumes. Le nouveau dispositif tel que le Gouvernement le prépare, avec l'abaissement des seuils, est inadapté et ne répondra pas à la recherche de compétitivité qui avait justifié la mise en place de la mesure. Les conséquences seront lourdes, et assez rapidement perceptibles.

Favoriser l'embauche !

Viticultrice à Chevagny-lès-Chevrières et à partir de son expérience d'employeur impliquée au sein de la section des employeurs de main-d'œuvre de la FDSEA, Françoise Botti, soulignait les menaces réelles qui pèsent sur les nombreuses petites entreprises que sont les exploitations agricoles et viticoles. Avec le risque d'une mort lente, dans le silence et la quasi indifférence générale. Un avis repris par Jacques Jousseau, viticulteur et pépiniériste à Saint-Gengoux-de-Scissé, également impliqué dans la section des employeurs de main-d'œuvre de la FDSEA, qui alertait sur la période particulièrement inopportune pour modifier un dispositif qui a fait ses preuves et qui affectera une production confrontée à une crise sanitaire sans précédent, avec l'Esca et la Flavescence dorée. *«Il faut cesser de décourager l'ambition des viticulteurs et des entrepreneurs. Le risque est réel d'une réduction d'activité et d'un retour à des entreprises recourant à moins de main-d'œuvre»*. Et de plaider pour des dispositifs qui favorisent l'embauche et ainsi la création de valeur et le dynamisme.

L'exemple de l'arboriculture du cerisier en Côte-d'Or était cité par Olivier Gallien : hier encore 3 500 ha et des emplois à la clé, aujourd'hui plus rien. Il citait la concurrence effrénée de l'Allemagne dans nombre de productions basées sur la main-d'œuvre: la salade, la fraise, l'asperge…

Une chance à saisir ou pas…

«Notre agriculture est porteuse d'avenir, mais il faut des mesures en phase avec les besoins. En ce moment, c'est un pas en avant, deux en arrière… Quelle lisibilité peuvent avoir des entrepreneurs?», mettait en garde Yves Bonnot. *«Nous ne demandons pas à ce que les salariés soient moins bien payés, mais le volet Compétitivité grève l'emploi et le dynamisme de nos exploitations»*.

Et la délégation de conclure : *«l'Agriculture n'est pas délocalisable, mais, selon les politiques conduites par les Pouvoirs Publics, elle générera ou ne générera pas d'emploi dans les territoires ruraux»*. Un message clair que Pascal Mailhos s'est engagé à remonter auprès de qui de droit.

NICOLAS DURAND

▶ En bref

Face aux deux préfets, la délégation rappelait que des mesures d'allégement des charges sociales avaient été promises par le Gouvernement précédent en ce qui concerne les salariés permanents, lesquelles mesures devaient être financées par la fameuse taxe Soda. *«La taxe existe bel et bien, les mesures d'allégement de charges des salariés permanents, on les attend toujours !»*, déplorait la délégation. Et dans le contexte économique actuel, peu se font d'illusions…

PUBLI-REPORTAGE

GAEC Salomon à Savoisy

"Le robot VMS contribue à valoriser notre lait AOC Epoisses"

30 élèves de première et terminale STAV du lycée de la Barotte ont visité l'exploitation de Gilles et Denis Salomon à Savoisy, le 23 octobre dernier. L'intérêt de cette visite : le robot de traite Delaval, installé par la Sarl Chapuis Frères. Le Gaec Salomon exploite 200 ha : 150 ha de céréales et 50 ha de cultures fourragères (mais ensilage, luzerne, luzerne + dactyle) destinés au troupeau de 48 vaches laitières de race Brune. La famille Salomon a toujours produit du lait et la famille Chapuis les a toujours accompagnés pour le matériel de traite, d'abord avec Manus puis Delaval. La cinquantaine passée, les frères Salomon ont voulu s'octroyer plus de confort et se libérer des contraintes de la traite. C'est naturellement qu'ils se sont tournés vers Maurice et Guy Chapuis pour leur projet de robot de traite. La salle de traite épi 2 x 5 a laissé la place au robot VMS. Installé en bout de l'ancienne fosse, les travaux de maçonnerie, de raccordement (eau, électricité, air) et d'écoulement ont été minimes. La circulation du troupeau laitier à l'intérieur du batiment construit en 1993, a été réaménagée au niveau de l'aire en caillebotis, afin que les vaches passent obligatoirement à la traite. Un an après, MM Salomon sont satisfaits de leur investissement : le troupeau s'est bien habitué au VMS (une vache avec mamelles déformées a été réformée) et les 403 000 l de quota sont de très bonne qualité sanitaire, ce qui en respectant le cahier des charges de l'AOC Epoisses, permet de valoriser le lait de + 30 centimes/1000l (la valorisation constatée chez les 33 producteurs de lait d'Epoisses se situe entre +15 et +31 cts/1000l).



Denis et Gilles Salomon

La contrainte physique de la traite s'est transformée en surveillance du troupeau, assistée par les rapports informatiques délivrés par le robot. De plus, Gilles Salomon l'affirme avec sérénité, *"nous bénéficions des 5 années d'expérience de l'équipe Chapuis, sur plus de 10 Robots Delaval qu'ils ont installés. La transition salle de traite/Robot, conduite en douceur par Guy Chapuis, la qualité de pose qu'ils ont réalisé et le service après vente qu'ils vous offrent, en font vraiment des pros du robot"*. C'est avec passion qu'Alexis Chapuis, fils de Maurine, a présenté son équipe de 12 employés au service de la production laitière, dont 4 techniciens certifiés expert en robotique par Delaval. A l'avenir, Yannick, un des fils de Gilles Salomon prendra la place de son oncle au sein du Gaec. Avec le VMS Delaval et l'équipe Chapuis, le Gaec est en ordre de marche, pouvant même augmenter le quota laitier, si l'occasion se présente.

Sarl Chapuis Frères 21450 St Marc sur Seine - 03 80 93 22 28

Prospectives

De nouvelles technologies au service de l'éleveur

Les évolutions du contexte socio-économique, les révolutions technologiques, les énergies renouvelables... vont modifier le rôle de l'éleveur, mais lui offrir plus d'opportunités.

Au Space, le thème retenu cette année par la plateforme Recherche et Développement - mise en œuvre par le Space et les Chambres d'agriculture de Bretagne - s'intitulait *«Anticipons vers des bâtiments et matériels du futur en élevages bovins»*. Une table ronde organisée, pour l'occasion a notamment abordé la question de la *«place de l'éleveur demain dans son exploitation»*. Pour les intervenants, les fortes évolutions du contexte socio-économique, les révolutions technologiques engagées et en perspective, dans l'automatisme, les technologies de l'information et de la communication (TIC), les énergies renouvelables... *«vont sans aucun doute modifier le rôle de l'éleveur et vont le rendre plus exigent, plus efficace mais aussi lui offrir plus d'opportunités»*.

Des technologies omniprésentes au service de l'éleveur

Une enquête sociologique a été menée par l'Institut de l'élevages pour mieux comprendre comment les éleveurs accueillaient ces évolutions. Deux groupes se distinguent: d'un côté, les agriculteurs proches des valeurs agricoles traditionnelles (travail extérieur, lien au sol...), mais attentifs à la modernisation et de l'autre, les agriculteurs se définissant avant tout comme des chefs d'entreprises. *«Cependant, on note dans les deux cas, une évolution du métier et une plus grande prise en compte des attentes sociétales (rythme de vie, vacances, loisirs)»*, constate Florence Kling-Eveillard, responsable de projets à l'Institut de l'élevage. Selon les agriculteurs enquêtés, les nouvelles technologies sont une chance pour l'efficacité, le confort de travail et l'attractivité du métier. *«L'exploitant sera toujours attaché à son territoire et continuera de proposer des produits de qualité, mais devra faire appel de plus en plus au progrès, pour améliorer et sécuriser nos process et ainsi rester performant et compétitif»*, poursuit Gilles Guillomon, éleveur en Ille-et-Vilaine et président de la plateforme 2012.

Un éleveur de plus en plus gestionnaire

Toutefois, les TIC soulèvent des questions comme celle de la maîtrise de l'appareil. Pour Martial Marguet, éleveur en Franche-Comté et président de l'institut de l'élevage, la formation continue est indispensable. D'une part, pour acquérir les compétences nécessaire à leur utilisation et d'autre part pour apprendre à réagir face aux alertes que nous envoient ces outils. Les TIC apportent également une remise en cause des aspects organisationnel et social. Car certes, elles suppriment des contraintes (astreintes), mais elles en apportent d'autres (génétique - adaptation de la mamelle aux robots, investissements, économie, travail). Avec les TIC, on touche au cœur du métier d'éleveur : la relation avec l'animal. Mais Tiphaine Leduc, chargée de mission à la Méito (Mission pour l'électronique, l'informatique et les télécommunications de l'Ouest) insiste sur le fait que *«les technologies sont là pour moderniser le métier d'éleveur mais aussi pour l'accompagner. Leur but n'est surtout pas de remplacer l'éleveur»*. Pour les intervenants, les agriculteurs se positionneront de plus en plus comme gestionnaire de l'exploitation : gestionnaire de la technique (reproduction, alimentation), gestionnaire de l'information (capteurs...), gestionnaire d'un collectif (le travail collectif plus présent) et gestionnaire économique (raisonner sur des investissements à court terme).

CYRIELLE DELISLE

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

A VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 150 ANS

WALTEFAUGLE

A votre écoute pour tous vos projets

BÂTIMENTS AGRICOLES / INDUSTRIELS / ARTISANAUX

BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com

www.waltefaugle.com

Concours de Saint Pierre de Varennes (71)

Challenge de la meilleure génisse d'IA

A l'occasion du concours de Saint Pierre de Varennes (71), qui s'est tenu le samedi 20 octobre dernier, Coop'Evolia, en partenariat avec le comité d'organisation présidé par Jean-François Ravault, a organisé pour la seconde année consécutive, le challenge de la meilleure génisse d'IA.

Ce challenge consiste à rassembler après le jugement du concours, toutes les génisses nées d'un taureau d'IA, afin de désigner la meilleure génisse, fille d'un taureau Sans Cornes, d'un taureau en cours testage sur descendance ou d'un taureau déjà testé. Ce sont 30 génisses de l'année qui ont été classées lors du concours, parmi lesquelles 24 génisses issues d'IA. On peut considérer cette fréquentation comme un net succès. Au total, ce sont 106 animaux charolais qui étaient présents, affluence record depuis moult années !

Cette confrontation rassemblait des animaux du département de Saône-et-Loire (16) et de Côte d'Or (8). Cette année la lauréate est une génisse née du programme de testage.

Voici le palmarès :

Prix d'Honneur génisse de l'année: Gentiane, une fille de testage de Devred (Saumur/Ostani) - Etienne Bourge à Villargoix 21.

1er Prix d'ensemble génisses : Thomassin Eric à Ormes (71). **2ème Prix d'ensemble génisse :** Gaec du Grand Monetois à Ecuisses (71).

3ème Prix d'ensemble génisse: EARL Renon Jean-Charles à Lacour d'Arcenay (21).

Meilleure génisse Sans Cornes: Grande, fille de Dalhia SC (Oeillet/Ufano SC) issue de TE du programme Gènes Diffusion (GD) - Thomassin Eric à Ormes.

Réserve génisse Sans Cornes : Geode une fille de Virgil SC - Thomassin Eric.

Meilleure génisse de testage: Hanabelle, fille de Devred (Saumur/Ostani) - EARL Poillot-Boyer à Vandenesse-en-Auxois (21).

Réserve génisse de testage: Haitienne une fille d'Esthet le taureau acheté à Jaloghy par GD il y a 2 ans - Gaec du grand monetois à Ecuisses.

Meilleure génisse d'IA : Gentiane une fille de testage de Devred (Saumur/Ostani) - Etienne Bourge à Villargoix (21)

Réserve génisse d'IA : Hashley une fille de Urfe - EARL Lucotte Jean-Marc à Creancey (21). Que tous les éleveurs participants et les organisateurs de la manifestation soient ici remerciés, et rendez-vous l'an prochain pour la troisième édition !

DENIS FARADJI, COOP'EVOLIA



Le prix d'Honneur génisse de l'année est remporté par Etienne Bourge, de Villargoix.



Le 3ème lot d'ensemble à Jean-Charles Renon.



La réserve génisse d'IA à l'EARL Lucotte Jean-Marc à Creancey.



La meilleure génisse de testage appartient à l'EARL Poillot-Boyer (Vandenesse).

Agriculture écologiquement intensive

Un mouvement qui gagne du terrain

La 3e édition des entretiens de l'agriculture écologiquement intensive ont montré que le mouvement continue de progresser sur le terrain et dans les esprits, interrogeant au passage les relations entre agriculteurs, chercheurs et acteurs du développement agricole. Dans la sphère politique, il trouve un écho. Stéphane Le Foll considère l'AEI comme l'une des voies du *«produire autrement»*. Reste à diffuser plus largement la démarche.



Le concept de l'agriculture écologiquement intensive vise à produire plus en ayant recours aux mécanismes écologiques en remplacement des intrants conventionnels.

«L'enjeu du ministre, c'est que l'innovation se poursuive, et d'assurer sa diffusion». Tels étaient les mots de Luc Maurer, conseiller technique de Stéphane le Foll, en clôture des 3e entretiens de l'agriculture écologiquement intensive (AEI), organisés les 30 et 31 octobre à Angers par l'association AEI. Tantôt techniques, tantôt philosophiques, les échanges entre les quelque 300 participants ont montré que le mouvement continue de progresser. Sur le terrain, au sein des organismes agricoles, dans les esprits et jusqu'au sein du ministère. Néanmoins, l'agriculture écologiquement intensive reste un concept. Et ceux qui la portent y tiennent. Il s'agit de produire plus, grâce à un recours accru (intensif) aux mécanismes écologiques, en remplacement des intrants conventionnels, lesquels ne sont pas, a priori, supprimés. Aujourd'hui, techniques de conservation des sols, semis direct, couverts végétaux choisis, etc. sont autant de techniques relevant de l'AEI.

Une ambiance propice à la diffusion de l'AEI

Ces pratiques et ce concept se développent, sur le terrain, en particulier à travers des groupes et réseaux d'agriculteurs, informels ou plus classiques. Ils sont animés par exemple par des chambres, coopératives, Geda, Civam… Et un nombre croissant d'acteurs s'intéresse à ce concept très *«intégrateur»*. *«Huit des plus importantes coopératives françaises ont rejoint le mouvement et les chambres d'agricultures sont de plus en plus nombreuses»*, se réjouit Christiane Lambert, vice-présidente de l'association pour une AEI. Deux véritables *«leviers de diffusion»*. Toutefois *«on n'en est pas encore à la généralisation, reconnaît Luc Maurer. Mais l'idée est d'essayer d'aller plus loin, de dépasser le stade de pionnier»*. La diffusion du concept pourrait prendre entre 10 ans et une génération, selon les observateurs. Quoi qu'il en soit *«il y a une ambiance générale qui y est propice»*, a diagnostiqué le conseiller.

L'association AEI a justement des propositions pour soutenir la diffusion de cette démarche au plus grand nombre. En particulier celle de créer un fonds de garantie pour les agriculteurs qui prennent des risques à travers l'innovation, indissociable de l'AEI. L'association propose aussi d'organiser des rencontres régionales associant les agriculteurs et la recherche. Aujourd'hui, le terrain est en attente de références techniques, de validations scientifiques des expérimentations menées spontanément au champ, de protocoles de suivis. Et la recherche, en attente de questions formulées précisément.

Proposer des diagnostics, revoir le conseil

Autre piste : généraliser des diagnostics d'exploitation. Ils sont un point de départ avéré des volontés de changer ses pratiques. L'AEI ne vise pas à créer des solutions clés en main. L'enjeu est donc de *«diffuser l'envie»*, plus que les techniques, estime Jean-Marc Longuet, agriculteur et administrateur de Vivescia. Et les diagnostics peuvent susciter l'envie de chercher ce qui sera performant sur son exploitation, *«notamment en prouvant que le modèle économique fonctionne»*. Enfin, le développement d'une agriculture écologiquement intensive remet en cause le conseil en agriculture. Les questions des agriculteurs se complexifient, portent sur tout le système d'exploitation, interrogent la stratégie pluriannuelle de l'entreprise… Des efforts de formations des conseillers comme des agriculteurs seront également nécessaires. Et, là encore, un appui scientifique s'avère important. *«L'indicateur marge brute par hectare ou la performance économique annuelle ne peuvent plus suffire, analysait par exemple Jean-Marie Séronie, directeur général du CER France (centre d'économie rurale). Avec l'AEI, la complexification des rotations, voire l'agroforesterie, on a besoin de réfléchir à la mesure et au calcul de la performance économique»*. Mais les travaux de recherche font défaut.

▶ Zoom sur…

Écophyto : le ministère de l'Agriculture lance une campagne télé

Le plan Écophyto passe à la télé. Du 29 octobre 2012 au 6 janvier 2013, neuf spots télévisés sur la réduction des pesticides seront diffusés sur les chaînes de France Télévisions. Le grand public constitue la cible de ces spots qui présentent des initiatives de professionnels réduisant l'emploi des produits phytosanitaires. Une soixantaine de diffusions est prévue. Cette campagne télévisée est organisée par le ministère de l'Agriculture, en parallèle à un autre effort de communication à destination cette fois-ci des professionnels. En effet, une plateforme internet a été ouverte fin septembre, pour présenter notamment des solutions mises en œuvre sur le terrain en matière de réduction des pesticides.

▶ A noter

MAE 2012: Lettre de fin d'enregistrement

A partir du 13 novembre 2012, les Lettres de Fin d'Enregistrement (LFE) relatives aux différents dispositifs des mesures agro-environnementales pour la campagne 2012 (PHAE2, MAER2, CAB, PRM, API et MAET) seront disponibles sur les comptes TELEPAC : www.telepac.agriculture.gouv.fr
Pour accéder aux LFE, il convient d'ouvrir successivement les rubriques : mes données personnelles / mes courriers / 2012 / Lettre de fin d'enregistrement MAE

Aucune LFE ne sera envoyée par courrier postal
La LFE est une lettre d'information prenant en compte les déclarations de la campagne 2012. Elle comporte, à raison d'une LFE par dispositif :
• Les critères d'éligibilité spécifiques, le cheptel déclaré (effectifs détenus si PHAE2), les évolutions du dossier au cours de la campagne 2012 et les quantités engagées
• La valorisation prévisionnelle de l'aide avant application d'un stabilisateur le cas échéant et/ou avant réductions dans le cas d'anomalies constatées en cours d'instruction ou de contrôle sur place (y compris au titre de la conditionnalité)
• La liste des évènements engagés au 15 mars 2012
En complément de cette LFE et exclusivement si la valorisation définitive diffère de la valorisation prévisionnelle (plafonds, anomalies constatées, pénalités), vous recevrez ultérieurement une lettre de fin d'instruction (LFI) listant les différentes anomalies constatées et leurs incidences financières.
Les demandes irrecevables ou rejetées feront l'objet d'un courrier de notification aux pétitionnaires concernés.
Pour tout renseignement complémentaire :
Service Economie Agricole de la DDT - Tél : 03 86 48 41 00 ou 03 86 48 41 76
Courriel : ddt-sea@yonne.gouv.fr

DDT 89
SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE



Vos rendez-vous Formation

21 Réaliser son plan d'épandage avec Mes P@rcelles

Réaliser et valoriser son plan d'épandage avec Mes P@rcelles.
Lieu et date : Chatillon, 12 novembre 2012 - Dijon, 23 novembre 2012
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.
Contact : Cathie Cuisin - CA21 - 03 80 28 81 27

21 Boviclic PC : optimisation de la gestion du troupeau

- Valoriser au mieux vos données technico-économiques saisies au quotidien pour simplifier et améliorer la gestion globale du troupeau.
- Identifier toutes les possibilités offertes.
Lieu et date : 13 novembre 2012 à Dijon
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.
Contact : Carole Thibault - CA21 - 03 80 68 66 26
FAX: 03 80 68 66 29 ede@cote-dor.chambagri.fr

21 Analyser ses résultats technico économiques Galacsy

- Quantifier le poids des différents coûts de production et dégager les moyens de les contenir.
- S'approprier des références, se fixer des repères pour analyser ses propres chiffres.
- Se comparer aux autres pour situer ses marges de progrès.
Lieu et date : 13 et 15 novembre 2012 - lieu à définir selon les inscriptions
Formation proposée par Côte-d'Or Conseil Elevage.
Contact : Franck Lavedrine - Côte d'Or Conseil Elevage - 03 80 68 67 10

21 Devenir employeur

- Acquérir les bases du management pour réussir un recrutement.
- Accueillir un salarié, communiquer avec lui et le motiver; tout cela dans le respect de la réglementation sociale.
Lieu et date : 13 et 27 novembre 2012 - Dijon
Formation proposée par FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles).
Contact : Maud Couberand ou Cécile Vecchi - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr

21 Piloter au quotidien son exploitation avec Mes p@rcelles

Gérer pas à pas son exploitation et simplifier ses contraintes réglementaires avec Mes P@rcelles
Lieu et date : Dijon:
- 15/11 et 20/122012;
- 16/11 et 21/12/2012;
Chatillon, 13/11 et 18/12/2012.
Les dates des 1/2 journées sur 2013 seront données en début de session
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.
Contact : Cathie Cuisin - CA21 - 03 80 28 81 27

21 Dégats de gibier : de la détection à l'indemnisation

- S'approprier les règles administratives et juridiques des procédures d'indemnisation (amiable ou judiciaire).
- Acquérir des notions et des outils d'expertise pour participer activement à l'expertise des dégâts lors de l'estimation.
Lieu et date : 15/11/2012, lieu à définir selon les inscriptions
Formation proposée par FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles).
Contact : Maud Couberand ou Sébastien Gautier - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr

21 Éleveur laitier : mieux comprendre son revenu pour l'améliorer

- Adapter votre exploitation aux réalités économiques.
- Trouver des marges de progrès sur votre revenu.
- Mettre en place des solutions sur votre exploitation.
Lieu et date : Dates de formation: les 22 novembre et 20 décembre 2012 à Dijon et RDV diagnostic sur les exploitations à fixer
Formation proposée par Côte-d'Or Conseil Elevage et FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles).
Contact : Maud Couberand ou Claire Schwick - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr

21 Gérer son parcellaire et ses pratiques avec Mes P@rcelles

- Faciliter ses enregistrements à l'aide de Mes P@rcelles.
- Simplifier les contraintes réglementaires d'emploi de fertilisants et de produits phytosanitaires.
Lieu et date : Dijon, 27/11 et 10/12; Chatillon, 9/11 et 19/11.
Pouilly, 26/11 et 17/12
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.
Contact : Cathie Cuisin - CA21 - 03 80 28 81 27

21 Sécurité au travail : les obligations du chef d'exploitation

- Connaître les obligations du chef d'exploitation et la réglementation en matière de sécurité au travail.
- Etre capable d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.
- Savoir retranscrire cette évaluation dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).
Lieu et date : 29 novembre et 14 décembre 2012, lieu à définir selon les inscriptions
Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles) et la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.
Contact : FDSEA (pour les employeurs de main d'œuvre salariée) :
Maud Couberand ou Jennifer Cruyt - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
CA21 (Maîtres d'apprentissage et maîtres exploitant) :
Aline Parize - CA21 - 03 80 68 66 28

58 Aire de lavage Acquérir les bases

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle formation, sur deux demie-journées, **les 23 et 27 novembre**, sur le thème «acquérir les bases pour concevoir son aire de lavage». Destinée aux utilisateurs de produits phytosanitaires, cette formation se propose d'identifier le système de traitement phytosanitaire, la dimension et le positionnement de l'aire de lavage et le remplissage du pulvérisateur.
Programme: rappel du contexte réglementaire (gestion des effluents au champ et à l'exploitation); présentation d'aires existantes; concevoir une aire de remplissage et de lavage-remplissage (systèmes de traitements existants, dimensionnement...); choisir le système de traitement adapté à son exploitation; les aides possibles; étude de la faisabilité et mise en place de chaque pré-projet individuel.
Tarif: 50 euros par participant.
Inscription avant le 10 novembre.
Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

89 Formations Certiphyto

La FDSEA de l'Yonne organise en ses locaux du 37 rue de la Maladière à Auxerre, plusieurs sessions gratuites, de formation Certiphyto sur 2 journées :
Certiphyto Polyculture / Elevage : jeudi 22 et lundi 26 novembre (1ère session) ; vendredis 7 et 14 décembre (2e session)
Certiphyto Viticulture : vendredi 30 novembre et jeudi 6 décembre
Le plus de ces formations : une approche globale de la réglementation sur les phytosanitaires basée sur des supports variés et animée par des quizz pour évaluer l'évolution de vos connaissances au cours des 2 jours
Renseignements : secrétariat FDSEA - Tél 03 86 49 48 10 - Fax 01 56 72 57 31 - Mail : fdsea.yonne@fdsea89.fr

89 Réussissez la transmission de votre exploitation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise dans ses locaux une formation de 3,5 jours sur le thème « Réussissez la transmission de votre exploitation ».
Dates : vendredi 30 novembre, jeudis 6 et 13 décembre, de 9 h à 17 h, ainsi que lundi matin 17 décembre
Public : agriculteurs souhaitant transmettre leur exploitation.
Intervenants : Cyrille Fournier, responsable des actions « conseil d'entreprise » à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Claudine Racot, conseillère MSA, Me Labert-Tapie, Notaire, Sylvie Huyghe, juriste à la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Renseignements au 03 86 94 22 16

Région Sedarb : santé animale

Le Sédarb organise une semaine de formation sur la santé animale en élevage biologique. Ces formations, destinées aux éleveurs en agriculture biologique, sont ouvertes à tout éleveur qui souhaite se familiariser avec les pratiques préventives et les médecines naturelles.
• Préparation du troupeau à l'hivernage *(2 sessions de 2 jours)*. Prévention, gestion du parasitisme automnale, pathologies hivernales contagieuses, production et conduite des méteils, stockage à la ferme. Lundi 5 novembre et vendredi 7 décembre de 9h à 17h30 à la Maison de Pays Corbigeois, 3 grande rue à Corbigny (58). Contact : Laurent Barle au 03 86 94 26 34. laurent.barle@sedarb.org
Vendredi 9 novembre et mardi 4 décembre de 9h à 17h30 au Patio Nature, 1 pont de l'étang à Cluny (71). Contact : Aurélie Adoir au 06 33 35 37 48. aurelie.adoir@sedarb.org
• Maintenir la santé de son élevage (approfondissement en homéopathie, initiation à l'aromathérapie).
Jeudi 8 novembre et vendredi 7 décembre de 9h à 17h30 à Pouilly en Auxois et Vitteaux. Contact : Aurélie Adoirau 06 33 35 37 48. aurelie.adoir@sedarb.org
• Assurer la qualité du lait (2 sessions d'une journée). Origine et lien des taux protéiques et butyreux, origine et contrôle des cellules, prévention des mammites, gestion du tarissement.
Mardi 6 novembre de 9h à 17h30 à la salle de la Mairie de Saints en Puisaye (89). Mercredi 7 novembre de 9 h à 17 h 30 - à la Chambre d'agriculture à Pouilly en Auxois (21)
Inscriptions avant le 30 octobre dans la limite des places disponibles.
Contact : Aurélie Billon - 03 86 72 92 20 - aurelie.billon@sedarb.org

Formation à la transmission d'exploitation dans l'Yonne

Une cessation d'activité choisie et non subie !

La transmission de l'exploitation : vaste sujet. Mais on ne transmet en général qu'une seule fois son outil de travail pour prendre sa retraite ou choisir une autre voie professionnelle, il ne faut donc pas se tromper ! Pour vous accompagner dans vos démarches, la Chambre d'agriculture de l'Yonne met en place une session de formation dédiée à la transmission d'exploitation.

Pour réussir sa transmission, le mot d'ordre est l'**anticipation**. Les transmissions d'exploitation qui échouent ou n'aboutissent pas le sont dans 99 % des cas par manque d'anticipation des parties.
Un agriculteur qui veut transmettre son exploitation doit connaître tous les tenants et les aboutissants de sa décision, faute de quoi son projet n'aboutira pas ou aboutira au risque de quelques surprises de taille.
Contrairement à la cessation d'une activité artisanale ou industrielle, une exploitation agricole est un ensemble de biens professionnels dont la transmission a des incidences directes sur le patrimoine privé de l'exploitant et sur sa famille.
Aujourd'hui, l'agriculteur est en effet confronté :
• au droit rural pour le transfert des terres exploitées au cessionnaire,
• au droit social pour sa retraite,
• au droit fiscal pour ses impôts,
• au droit économique pour le transfert de ses droits à produire,
• au droit patrimonial pour sa succession….

Trois jours et demi de formation pour anticiper

Le panel des compétences nécessaires autour de la transmission est large et il ne s'agit pas d'occulter certains aspects de celle-ci. Les contraintes pesant sur le chef d'exploitation sont nombreuses c'est pourquoi la Chambre d'agriculture de l'Yonne vous propose d'y réfléchir ensemble afin de vous proposer un appui juridique, fiscal et social qui facilite votre transmission.
La Chambre d'agriculture propose 3,5 jours de formation sur le thème **«Réussir la transmission de mon exploitation»**. Au cours de cette formation, seront analysés concrètement les différentes thématiques de la transmission : des interventions juridiques et techniques sur la transmission du foncier, sur la retraite, la fiscalité, l'évaluation de l'exploitation ou la gestion du patrimoine. Ces interventions permettront aux participants de **définir leur propre projet de transmission**.
Un classeur comprenant la synthèse des différentes interventions et divers documents d'information sont remis aux participants.

Organisation

Durée : 3,5 jours
Dates : 30 novembre 2012, 6 décembre, 13 décembre et 17 décembre matin
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9h - 17 h
Participation financière : 180 € par exploitation (avec le concours du FSE)
Public et pré-requis : agriculteurs souhaitant transmettre leur exploitation
Interventions et animation :
- Cyrille Fournier, responsable des actions *« conseil d'entreprise »*, à la Chambre d'agriculture de l'Yonne
- Claudine Racot, consiellère MSA
- Maître Lambert-Tapie, Notaire
- Sylvie Huyghe, juriste, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. Tél 03 86 94 22 16

CHAMBRE AGRICULTURE 89

En savoir plus…

Vous cherchez à vous renseigner… ?

La Chambre d'agriculture de l'Yonne vous accompagne pour préparer votre cessation d'activité
Le Point Info Transmission Association (PITA) est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation constituant la première étape de votre cheminement vers la transmission de votre exploitation ou la recherche d'un associé.
Gratuitement, un conseiller vous permettra d'identifier les étapes, repérer les obstacles et de personnaliser votre projet, en amont (nécessité d'anticipation) de votre cessation effective d'activité.
Pour rechercher un repreneur et/ou un associé, pensez au RDI
Contrairement à certaines idées reçues, de nombreux porteurs de projet sont prêts à s'installer en agriculture. Le Répertoire Départ Installation permet de vous mettre en relation avec celui ou celle qui assurera la pérennité de votre exploitation ou sera votre futur associé.
Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, vous pouvez contacter Marc Abonnet : 03.86.94.21.95.

Démonstration

Sur-semis sur prairies

Face à 150 agriculteurs, un échantillon de huit matériels de sur-semis sur prairie a été présenté le mardi 11 septembre dernier à Sceaux. Le sur-semis sur prairie permet d'éviter le semis avec destruction complète. Cette pratique est intéressante quand l'éleveur veut éviter une interruption de production de la prairie, lorsque les délais entre le désherbage total et le semis sont trop courts, quand les exigences environnementales (PHAE) ou les contraintes de terrain sont importantes ou pour récupérer un jeune semis de prairie irrégulier.

La fédération Cuma Bourgogne-Antenne de l'Yonne a organisé cette démonstration en partenariat avec Alysé et 110 Bourgogne-Seine Yonne. Celle-ci a été possible grâce à la participation de plusieurs concessionnaires et utilisateurs.

Avant de décider si le sur-semis est la solution, il faut diagnostiquer sa parcelle. Si les bonnes graminées et les légumineuses représentent plus de 70%, que le sol est peu nu et qu'il y a peu d'espèces indésirables, on parle d'amélioration des pratiques. Dans le cas de trous plus importants et de 30 à 70% de bonnes graminées et légumineuses, il est alors nécessaire de sur-semer. Quand les plantes intéressantes représentent moins de 30% de la prairie et que les espèces indésirables sont plus de 5 au m², il faut alors rénover totalement la parcelle.

Pour Christophe Fournier, technicien de 110 Bourgogne-Seine Yonne, la réussite d'un sur-semis nécessite au préalable d'avoir respecté un certain nombre de critères :

- intervenir sur une végétation rase inférieure à 5cm préalablement broyée ou fauchée et débarrassée au maximum des résidus de surface
- éliminer les espèces adventices présentes type pissenlit, ortie, chardon, rumex, renoncules avec un désherbage approprié (bannir un an avant les produits de la famille des sulfonylurées comme l'allié pour l'implantation d'un trèfle)
- semer à dose classique (25 kg/ha) du ray grass anglais, ray grass hybride, brome, trèfle blanc, trèfle violet avec un écartement faible ou à la volée et de préférence en association graminée/légumineuse par exemple
- positionner les graines à un centimètre environ et les recouvrir de terre fine puis rappuyer après le semis
-limiter le développement du couvert en place et surveiller les limaces



Pour les essais, 9 bandes ont été faites. Chaque matériel a réalisé une bande de 12 m de large. La profondeur de travail du sol a été laissée au choix de chacun. Les semences ont été fournies par 110 Bourgogne-Seine Yonne et la seule instruction a été celle de la densité de semis : 25 kg/ha. Cela permet de comparer les outils présents dans des conditions identiques et difficiles (forte sécheresse).

Les agriculteurs présents ont pu voir en dynamique trois grandes catégories de semoir :

- Les semoirs de semis à la volée avec une herse pour enfouir et créer de la terre fine : Heavy Vertikator avec un passage d'Actisol sur une bande (Hatzenbichler), une herse prairial + semoir Semloc (Carré)
- Les semoirs de semis direct, en distinguant les semoirs à disques: Kuhn SD 4000 (Sureau Agriculture), John Deere 750 A (Axe Equipement), Sulky Unidrill 400, Rapid (Vaderstad) et les semoirs à dents : semoir SimTech T-SEM 300 (Aitchison). L'idéal pour ces types de matériels étant de semer *«en carré»* pour réduire l'espacement.
- Semoir de semis simplifié : Semoir Lemken Solitair lié à un déchaumeur Héliodor pour travailler le sol (MPL).

La différence majeure entre les deux dernières catégories de matériels se joue sur la capacité de pénétration du sol.

Le site sera suivi tout au long de l'année par le technicien d'Alysé. Les résultats seront fournis lors du Mécafourrages du 16 mai 2013 à Toutry.

Zoom sur...

Diagnostic de la parcelle de Sceaux

Fréquence relative : graminées 57% dont 44% de bonnes graminées : dactyle (25%), Fétuque élevée (16%) et pâturin (3%)
Fréquence relative : légumineuses 7% dont minette et lotier
Fréquence relative : diverses 36% dont du chardon (17%) et du plantain (7%)
Trous : 27%
Au 27 juillet 2012, 60% du rendement est assuré par le dactyle
La parcelle a reçu les interventions suivantes :
- 25 juillet 2012 : retrait du troupeau
- 15 aout 2012 : désherbage au BOFIX à 4l /ha
- 11 septembre 2012 : sur-semis avec un Ray-grass anglais diploïde ½ tardif peu remontant «Zagora» à 20kg/ha + un Trèfle blanc intermédiaire diploïde « Grassland Tribute » à 5 kg /ha

Réalisé par Yves Leboulbin et Catherine Bonin d'Alysé

Des professionnels à votre service

Comeq'Agri SARL
7, grande rue 25800 EPENOY
Mob. : 06-75-28-38-84
Email : comeq-agri@sfr.fr
DES SPÉCIALISTES AU SERVICE DE L'ÉLEVAGE
- Caillebotis, préfabriqués bétons
- et murs de silos direct usine.
- Fosses à Lisiers : rondes et slaloms.
- Réserves d'eau, pompes et mixers
- Bâtiments en Kit ou avec Pose.
- Tapis caoutchouc, raclages
- Visualisation 3D de vos projets.

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
- 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
- Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
- Option: raccordement sur vos téléviseurs

GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

SOFIE
Bien + qu'une caméra !
N°1 des systèmes de surveillance pour vêlages.
VISIONAUTE
Romain Chabert 06 80 41 11 04 www.agri-video-system.com

EURL ETPAF
GRANGER Cédric
TRAVAUX AGRICOLE, PUBLICS ET FORESTIERS
9, route d'Avallon Seigland - 89450 Foissy-les-Vezelay
06 79 47 00 83
Curage, épandage, mise en place de cultures, remise en état de clôture, élagage, terrassement, défrichage, pressage et vente de fourrage et tous travaux agricoles

LOGETTES > BARRIERES > CORNADIS
DEVIS & CONSEILS
L'Eleveur Bourguignon
J.P. CLERGET Tél. 06 80 34 11 73
21320 POUILLY en AUXOIS Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Brazey Agriculture

Soirée VIP autour des nouveautés Deutz-Fahr



C'est dans le sympathique cadre du château de Trouhans (21) qu'Etienne François, le patron de Brazey Agriculture, concessionnaire Same Deutz-Fahr de Brazey en Plaine, a invité la semaine dernière une quarantaine de clients. En avant-première, les clients possesseurs de tracteurs Deutz-Fahr et fidèles depuis la création de Brazey Agriculture ont pu essayer les nouveaux tracteurs des séries 6 et 7, avant une soirée placée sous le signe de la détente. La série 7 est composée de 3 nouveaux tracteurs à variation continue : 7210 (224 cv), 7230 (240 cv) et 7250 (263 cv) Agrotron TTV. Ces tracteurs bénéficient de la nouvelle transmission à variation continue ZF S-Matic 240 et d'une motorisation incluant le post-traitement des gaz d'échappement à l'AdBlue (normes antipollution Tier 4i). Ils arborent une nouvelle calandre à huit phares et la crosse chromée sur les côtés du capot. Le pare-brise frontal est désormais monobloc, gagnant notamment en insonorisation. Le chauffeur pilote la transmission, le relevage et deux distributeurs depuis un nouveau joystick. Un second joystick pilote deux distributeurs, tandis que des commandes de type fingertip actionnent les trois autres distributeurs et les prises de force. Un nouveau terminal couleur tactile iMonitor vient en bout d'accoudoir.

Succédant aux Agrotron M, La série 6 est composée de deux modèles 4 cylindres et quatre modèles 6 cylindres à motorisation Deutz répondant aux normes Tier 4i. La transmission semi-powershift Sense-Shift autorise un passage des vitesses sous charge plus souple. En cabine, l'opérateur bénéficie d'un nouveau levier de gammes, dont la course a été réduite et la grille redessinée pour des passages de gammes facilités.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat. 31/10/12	Sancoins 06/11/2012	Bourg-en-Bresse 31/10/2012	St Christophe-en B. 31/10 au 06/11/12	National
Vaches viande (V)	U		4,20 €	4,27 €	4,12 €
	R	3,90 €	3,95 €	4,10 €	3,88 €
0	-	3,70 €	-	3,54 €	
Vaches mixte (M)	R		3,50 €	-	3,50 €
	0	3,45 €	3,35 €	-	3,37 €
Vaches lait (L)	0		3,15 €	-	3,14 €
	P	3,45 €	2,65 €	-	2,88 €
Génisses VML	U		4,40 €	4,55 €	4,31 €
	R	-	4,05 €	4,19 €	3,94 €
0	-	3,45 €	-	3,33 €	
Taureaux VML	URO	3,25 €	3,20 €	3,25 €	3,18 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 06/11

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	2,85
200-250 kg	-	-	2,85
250-300 kg	-	2,88	2,71
300-350 kg	-	2,84	2,67
350-400 kg	-	2,71	2,50
400-450 kg	-	2,63	2,54
450-500 kg	-	-	2,61
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,73	2,33
300-350 kg	-	2,70	2,56
350-400 kg	-	2,61	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,48	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,60	-
350-400 kg	-	2,61	-
400-450 kg	-	2,49	-
450 kg et +	-	2,34	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,94	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,45	2,14	1,90
5-10 ans	2,31	2,13	1,84
+10 ans	-	2,03	1,75 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,88	2,26	-

Tendance :
95% de vendus.
Broutards : quelques lots supérieurs tirent leur épingle du jeu et se négocient sur des bases identiques, dans les sujets lourds. Pour le reste, le tri reste sévère et les cours sont à peine maintenus en lourds moyens. Vente un peu plus facile en sujets inférieurs à 350 kg, notamment si le rappel FCO excède 60 jours..
Laitonnes - Génisses : bonne demande et retour à des transactions normales.
Vaches, taureaux : vente quasi totale à des cours très fermes.

Divers : Génisses 18 mois formées ou culardes 390 à 572 k: 1510 à 1860 euros

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 05/11

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
360 à 415 kg	920-1040 €	2,51 - 2,66
430 à 455 kg	1100-1200 €	2,42 - 2,67
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
200 à 330 kg	510-850 €	2,40 - 2,68 €
Génisses		
360 à 540 kg (16-24mois)	850-1100 €	2,04 - 2,35 €
495 à 570 kg (24-36mois)	1060-1380 €	2,03 - 2,41 €
Taureaux		
775 à 1100 kg	1240 -2060 €	1,60-1,87€
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	950-1160 €	
entre-deux	1190-1460 €	
lourdes	1490-1820 €	

Tendance :
Broutards : Le commerce est plus sélectif, tarifs de nouveaux orientés à la baisse avec une demande qui s'oriente sur les animaux lourds. Vente suivie en laitonnes avec une préférence pour les sujets alourdis (plus de 300 kg). Cours facilement reconduits en génisses d'export. Placement total et rapide en vaches sans variation de prix.

Prochain marché bovins le lundi 12 novembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 24/10

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	2,85	2,65
350 à 400 kg	2,75	2,60
400 à 450 kg	270	2,45
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	2,80	2,47
300 à 350 kg	2,74	2,47
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	4,42	4,08
Vaches		
- 5 ans	-	-
-10 ans + 350 kg	4,20	4,05

Tendance :
Charolais : la demande reste faible, les animaux vaccinés se commercialisent correctement, baisse des cours dans les mâles, cours facilement reconduitsdans les laitonnes.
Génisses et vaches : baisse des cours des vaches de réforme laitières, cours reconduits dans les autes catégories

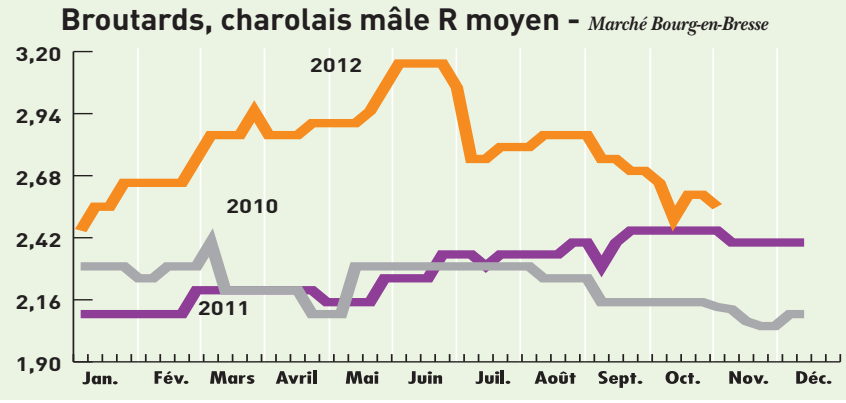
Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 06/11/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,55 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,30 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,20 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,45 €	2,20 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,50 €	2,20 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,15 €	nc

Tendance : Beaucoup d'apports, vente difficile, baisse dans la marchandise moyenne.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 29/10/2012 au 04/11/2012*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,75 €	2,72 €
350 kg	-	2,65 €	2,60 €
400 kg	-	2,57 €	2,53 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,51 €	2,48 €
500 kg	-	2,45 €	2,41 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,68 €	2,64 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,47 €	2,43 €

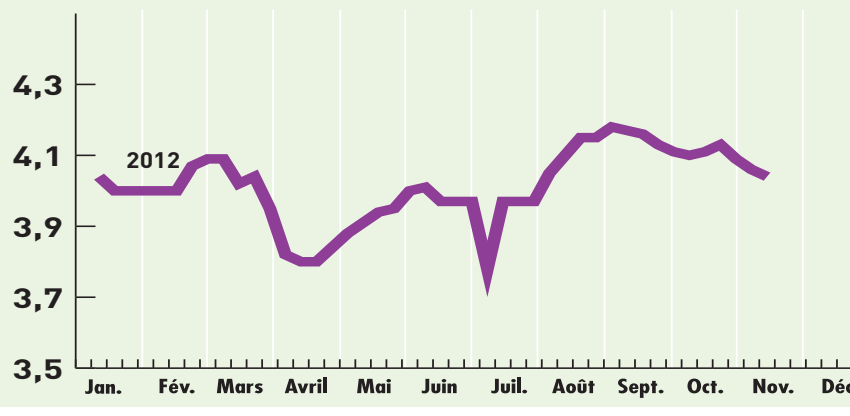
Tendance :
Tendance difficile en mâles, bonne tenue en femelles.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 29/10/2012 au 04/11/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,08 €	3,91 €	-			
Races mixte		-	3,78 €	3,76 €	3,75 €	-	
Races lait					-	-	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-		-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,32 €	4,20 €	4,15 €	3,91 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,32 €	4,19 €	4,15 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,61 €	3,52 €		
Races lait					-	3,24 €	3,17 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,51 €	4,39 €	4,26 €	4,04 €	-	-	
Viande +350 kg	4,52 €	4,38 €	4,29 €	4,21 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances
SEMAINE DU 5 AU 9 NOVEMBRE 2012

Bovins de boucherie

Le mois de novembre n'est jamais propice au commerce de la viande avec les différentes taxes qui tombent à la saison, sans compter les frais de chauffage. Sur les marchés, le commerce est régulier avec un maintien des prix pour les bonnes génisses et les jeunes vaches charolaises ou limousines de qualité bouchère. La tendance est au maintien des prix pour les réformes allaitantes de moins de 10 ans et viandées (+380 kg). En revanche, la pression des acheteurs est plus active à l'encontre de celles de choix secondaire, légères et en manque de finition. En réformes laitières, l'offre et la demande sont mieux équilibrées avec quelques besoins pour la rentrée. Les tarifs se stabilisent pour les bonnes vaches Frisonnes et montbéliardes, mais le tri reste sévère pour les vaches maigres. En jeunes bovins, le climat commercial reste tendu avec cependant un certaine stabilisation des prix. ■

Broutards

Faute de besoins sur l'export, la tendance est baissière sur l'ensemble des marchés et pour toutes les catégories de marchandise en mâles. Ces éléments n'augurent rien de bon pour les semaines à venir pour des éleveurs qui sont confrontés à la progression des coûts de production. En femelles, la situation reste encore assez favorable, pour les bonnes laitonnes charolaises vaccinées. Le placement est en revanche très calme dans les ordinaires exportés vers l'Espagne.. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'offre est plus régulière après la semaine écourtée de la Toussaint. Le commerce est normal avec des tarifs reconduits dans les frisons ou montbéliards convenables. Le placement demeure sélectif dans les petits veaux fragiles. En bons veaux, l'offre est limitée et permet une vente satisfaisante avec des tarifs reconduits sans difficulté dans les charolais, limousins ou croisés (jaunes ou blanc bleu) frais et bien conformés. ■

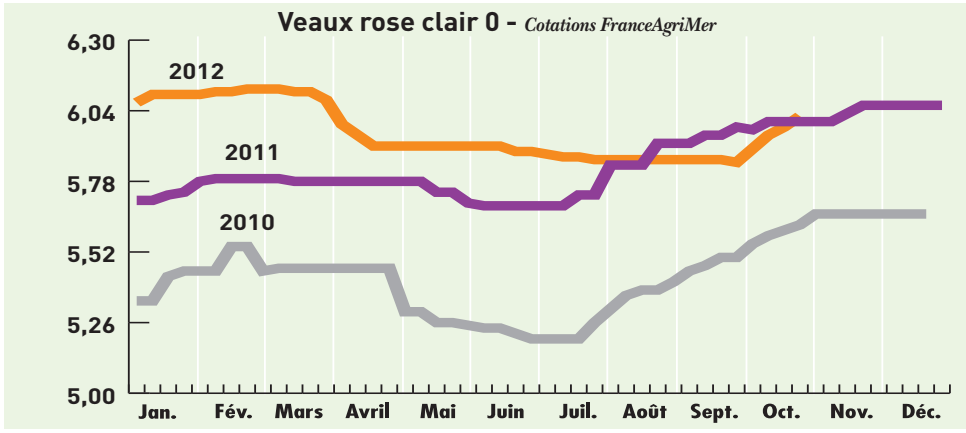
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 31/10 au 06/11//12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,72 €**	-	-	-
U	**8,04 €**	**7,36 €**	**5,95 €**	-
O	**6,18 €**	**6,02 €**	**4,89 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 5/11 au 9/11/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**127**	**380-520 €**	**305-440 €**	**180-290 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**210-290 €**	**190-250 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**130-150 €**	**50-70 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**866**	-	-	**60-120 €**	**30-50 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 29/10 au 04/11/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,66 €**	**2,48 €**	**1,60 €**	–
Bons	**2,34 €**	**2,00 €**	–	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 05/11*

Agneaux (1034)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,74-3,38**	**2,65-3,32**
Gras (38-44 kg)	-	**2,67-3,50**	**2,70-3,00**
Gras (+44 kg)	-	**2,57-3,44**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,59-3,15**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)			
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (251)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,94-1,18**	**0,59-0,96**	-
Divers			
Béliers 88 à 132€	**1,06-1,31**	-	
Agneaux maigres 60 à 100€	**2,64-2,70**		
Chèvres	**5 à 30€**		
Boucs	**20 à 40 €**		

98% de vendus.
Agneaux : transaction plus lente et plus sélectives, avec baisse des cours surtout dans les agneaux lourds, après avoir enregistré une très forte activité au moment de la fête de l'Aïd El Kebir.
Brebis béliers, caprins : demande suivie et cours reconduits

Prochain marché :
Le lundi 19 novembre
(pesée 6h00, vente 9h00)

Effectifs :
Agneaux: 820 - Brebis: 173 - Béliers: 6 - caprins: 35

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 22/10*

Ovins : 264	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras (-44 kg)	**95-107 €**	**2,50 - 2,88 €**
Agneaux gras (+44 kg)	**100-135 €**	**2,27 - 3,00 €**
Agneaux maigres	**60-80 €**	**1,82 - 2,50 €**
Brebis	**40-75 €**	**0,71-1,13 €**
Béliers	**80-139 €**	-

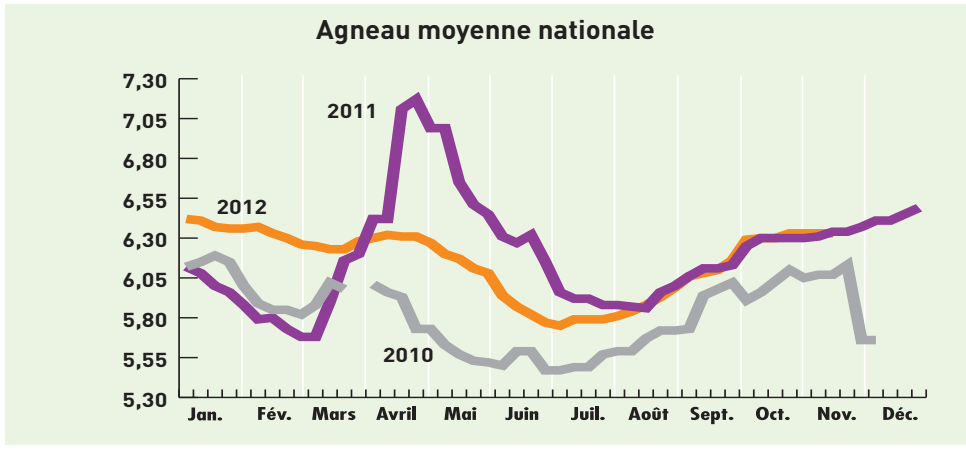
La demande est présente permettant un placement rapide à des tarifs fermes dans l'ensemble des catégories.
Prochain marché ovins le lundi 12 novembre aux horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 29/10 au 04/11/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,61 €**	**6,34 €**	**5,75 €**
Couvert	16-19 kg	**6,43 €**	**6,20 €**	**5,58 €**
Gras	13-16 kg	**4,68 €**	**4,56 €**	**4,18 €**
Gras	16-19 kg	**4,51 €**	**4,24 €**	**3,96 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 29/10 au 04/11/12*

Prix moyen pondéré des brebis agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des
2,33 €	**6,49 €**	**6,33 €**



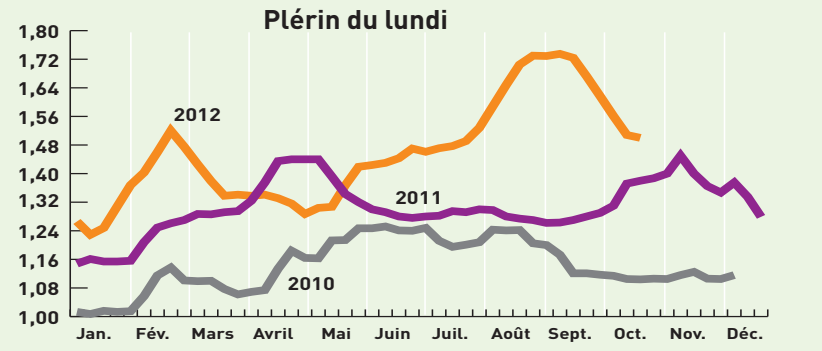
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (11 724 porcs présentés) — *Cotations du lundi 5/11/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,500 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 12/10 au 18/10/12*

1,87 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 43 à 45
Nombre d'opérateurs consultés : 8 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
43/2012	**1**	**3 000**	**0,20**	**0,20**	**0,20**	**1**
44/2012	**1**	**4 500**	**0,20**	**0,20**	**0,20**	**1**
45/2012	**0**	**0**	-	-	-	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 24 octobre 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,80 à 7,00 euros/pièce
Pigeons : 6,20 à 6,50 euros/paire
Pintades : 7,50 à 8,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,20 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,30 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 €	190-200 €
2e coupe	240 €	190-200 €
3e coupe	220-230 €	180-190 €

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**; blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	janv.-mars	255	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	nov.-déc.	257	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	6 de janv.	252	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	janv.-mars	223	N C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	inc	-	-
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	5 de nov.	225	N C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	inc	-	C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc.	C
AVOINE BLANCHE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl	-	inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	-	inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	inc	-	C
SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	longueurs	238	N C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire		6 de janv.	240	N C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) — *Cotations du 6/11/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Ail blanc sec France cat I sac 5 kg	**3,20 €**	-	**3,20 €**
Bette France plateau	**1,05 €**	-	**1,50 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,60 €**	**0,70 €**	**0,60 €**
Céleri rave France	**0,70 €**	**1,17 €**	**0,85 €**
Chou blanc France cat I	**0,55 €**	-	**0,50 €**
Coing France	**1,10 €**	-	-
Endive France extra colis 5kg	**1,50 €**	**1,50 €**	**1,30 €**
Epinard France cat I	**1,60 €**	**1,81 €**	**1,60 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,74 €**	**0,59 €**	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,75 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**1,00 €**	-	**0,85 €**
Marron France G1 (45-65/kg) sac 5 kg	**3,20 €**	-	**4,20 €**
Noix AOC Grenoble sèche France cat.I +30mm	**3,80 €**	-	**3,70 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,32 €**	-	-
Persil frisé France	**1,60 €**	-	**1,50 €**
Poire Doyenne du comice France cat.I 75-80mm plateau 1rg	**1,60 €**	-	-
Poireau France cat I plateau 5 kg	**1,00 €**	**1,10 €**	**1,00 €**
Pomme Gala France 136/180 g caisse litée	**0,95 €**	-	-
Pomme Gala France 170/220 g caisse litée	**1,10 €**	-	-
Pomme Golden France 136/180 g caisse litée	**0,70 €**	**1,20 €**	**0,85 €**
Pomme Golden France 170/220 g caisse litée	**0,85 €**	**1,45 €**	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,43 €**	**0,74 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,75 €**	-	**0,70 €**
Potiron Muscade France	**0,43 €**	-	**0,50 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,60 €**	-	-
Raisin Muscat Hambourg France cat I plateau	**2,40 €**	**2,90 €**	**3,20 €**
Tomate ronde France cat I 67-82 mm	**1,45 €**	**1,35 €**	**1,15 €**

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1191
VENDREDI 09 NOVEMBRE 2012

Matériel

Tracteur

07 - Vends tracteur Ford 4610 état exceptionnel 1400 heures
✆ **06 46 63 21 83**

07 - Vds Zetor 5211 acheté neuf 55CV année 90 excellent état cabine pneus neufs 5000 euros
✆ **06 74 71 85 69**

07 - Vds tract Renault Carraro 451-4 TBE 2900H 7500 euros + motoculteur Agria 8CV 1200 euros
✆ **04 75 29 14 98 après 20H**

07 - Vds trax 175 CV godet 2500 litres Rippers 3 dents. Échange possible contre tracteur à pneus.
✆ **06 24 80 71 60**

42 - Vds Lamborghini 85 CV équipé forestier an 1984 lame arceau vendu en l'état à débattre
✆ **04 77 76 87 42**
ou 06 85 08 67 86

42 - Vds tracteur Ford 7910 an 1990 7300 h tonne à eau inox 6000 L
✆ **06 21 31 51 04**

42 - Vds tracteur Arès G20RZ 6500 h tbe cabine suspendue relevage avant clim. an 2000 , 19 000 euros
✆ **06 76 71 33 18**

54 - Vends New Holland TVT 170 4600 Hrs.
✆ **06 88 35 20 06**

69 - Vd tracteur Deutz 45 cv. 4 RM année 1977 - 9400 H. chargeur mailleux refroi. à air - 5500 euros à déb.
✆ **06 75 19 21 25**

84 - Vends tracteur Massey Ferguson 158 vigneron TBE.
✆ **04 75 04 80 15**
ou 06 16 92 54 57

84 - Recherche tracteur dans l'état ou pour pièces. Faire offre au
✆ **06 01 14 39 54**

89 - VENDS tracteur New Holland M 135, 7 600 h, année 96, BEG, prix : 17 000 euros à débattre (réf. 4512)
✆ **06 15 69 81 52**

Travail sol

18 - Vends matériel : 1 herse rotative Maschio DM 3000 + attelage hydro AR - 1 rouleau Quivogne, 6,30, Rollmot - 1 déchaumeur Souchu-Pinet Bret Mulch 520, 42 disques - 1 presse Vicon RV 1601, filet/ficelle.
✆ **02 48 73 77 97**
ou 02 48 81 10 30

21 - VENDS semoir Kverneland 4.80 m., bon état, prix : 14 000 euros (réf. 4502)
✆ **06 30 40 15 28**

89 - VENDS charrue Kverneland Eg 100, tête 300, année 2001, varilarge non stop, TBE, 12 500 euros (réf. 4506)
✆ **06 77 87 28 81**

89 - VENDS décompacteur Quivogne type 55 non stop hydraulique 3 dents, prix : 4 500 euros à débattre (réf. 4508)
✆ **06 25 61 87 08**

89 - VENDS charrue 3 socs, bon état. (réf. 4511)
✆ **03 86 33 08 04**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Mercator, Dominator, 66, 68, 76 78 85, 86, 88, 96, - John Deere 952, 955, 965, 970, 975, 1052, 1055, 1065, 1075, 1085, - New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - presses MD et RB (réf. 430C)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS MB JD CTS, année 2000, 1 950 h, coupe 6.75 m., table à colza, équipée tournesol, prix : 65 000 € (réf. 430G)
✆ **06 82 42 08 75**

21 - VENDS Claas Medion 310, année 2001, 1 652 h, 200 cv, coupe 4.50 m. + chariot + 1 scie à colza. TBE, 62 000 euros à débattre (réf. 4510)
✆ **06 64 86 47 90**

26 - Vds remorque fruitière 4 palettes, surbaissée, bon état, éclairage, frein, prix 1500 euros
✆ **06 24 83 24 56**

38 - Vds ramasseuse à noix RB 2000, 45 cv, année 1990, tapis à feuilles sur trémie.
✆ **04 76 64 40 14** **06 84 55 78 91**

42 - Vds presse Deutz RB460 2005 5700 bottes ficelle Pick up 2.10 m pneu 155517 tbe
✆ **06 75 13 93 48**

55 - Vds MB Deutz Fahr, 6095 HTS, 2011, 270 H, moteur balance, toutes options, équipée tournesol.
✆ **06 89 35 83 49**

55 - Vends MB JD 540 année 2008 HM 696, MB 473, brebis, agnelles, béliers, croisés.
✆ **06 85 53 20 73**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

Traitement

01 - Vds pulvé Berthoud 800L 16m treuil hydro cuve rinçage lave main contrôle OK 4200 euros
✆ **06 80 98 39 19**

67 - Vends pulvé Hardi Méga 1200 L 24 m DPAE, année 2001, très bon état, 8.000 euros HT.
✆ **06 11 27 64 82**

Arbo-viti

07 - Vds tour antigel mecagri avec moteur same 170 CV. Trés bon état. 15 000€ HT.
✆ **04 75 85 15 90**
ou 06 80 00 91 81

Épandage

42 - Vds tonne lisier 7000L pneu 21.3.24 vanne cote agro rapid 7M de tuyau tbe 5000 euros
✆ **06 83 83 60 77**

Manutention

38 - Recherche élévateur noix environ 3 m et petite calibreuse.
✆ **04 79 38 44 84 HR**

42 - Vds remorque Rolland turbo 12 12 tonnes caisse 1m réhausses ensilage 2 x 50 cm pneux 550 45 22.5 1997 bon état 11 000 €
✆ **06 68 33 53 64**

Station

58 - VENDS écrémeuse Elecrem à moteur, petit modèle, état neuf, année 2009 (réf. 4509)
✆ **03 86 76 12 28**

Agri. divers

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

38 - Vds chaudière bois franco belge campagnarde 25000 kcal.
✆ **04 74 92 31 26 HR**

38 - Vend vibro + brise-motte, monte-botte avec attelage côté char pour petite botte, table ferme 2,60 m, scie circulaire 380 v sur roue, C4 Picasso 2003 - 194000 km HDI CT OK.
✆ **06 88 34 30 61**

38 - Cause cessation vds semoir maïs distr engrais desssileuse fauc cond char 6M semoir cer palette Doucet le tout TBE
✆ **06 08 76 25 27**

38 - Vends charrue trisoc Huard, recherche planteuse pomme de terre super prefer Hease 4m60 5m
✆ **04 74 54 66 54**

39 - Vds tonne à eau 3 000 l galva équipée 2 flotteurs 1 500 euros. Broyeur céréales + mélangeuse Law 300 euros
✆ **06 76 55 23 71**

42 - Vds tank lait Japy parfait état 2080 L cse capacité an 82 prix 1800 euros à déb.
✆ **04 77 54 24 17**

43 - A saisir TUNNEL occas 20 m de long avec BACHE neuve idéal pour stockage poss livraison 3480 Euros
✆ **06 67 00 45 48**

57 - Vends trac. JD 2140 4RM 85cv, charg. Mailleux, presse elger D6000 70x120, an. 2000, à voir.
✆ **06 71 98 67 25**

58 - VENDS tracteurs MS 6270, - MS 4235 + chargeur Mayeux, - roundballer Vicon 1601, ameneur rotatif, - faneuse Kuhn 7601, andaineur Kuhn 4521 (réf. 450C)
✆ **06 11 53 07 45**

69 - A vendre tank à lait Japy 1710 l., lavage automatique année 1996, très bon état - Semoir à maïs pneumatique Monosem 4 rangs : 500 euros.
✆ **06 32 66 56 75**
ou 04 74 02 07 52

69 - Vd remorque autovidante 30 hls (avec réhausses) - Semoir Khun TY Comete Vig 3 point et nettoyeur haute pression Kew.
✆ **06 81 10 56 19**
ou 09 75 46 74 10

69 - Vd treuil Raymond moteur Bernard.
✆ **06 32 94 22 88**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti+micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Vds TBE Pailleuse silofarmer GT, Herse rotative Khun 4m av ou ss semoir Nodet GC, Tract IH 75cv av charg et Ford 60cv, Broyeur végétaux AM 3.20m, roues étroites 11/2/48 et 9/5/32, 4 roues complètes 11/5/15 et 30.5x32, Benne Brimont 8 et 12t, Sepeba pour semoir accord DL, Silo sur pieds, Vis sur chariot ¯200 long 12m, Manuscopic JCB 520/4, Rigoleuse Agram.
✆ **03 84 70 02 77 après 20h**

70 - Vds Covercrop 28d, Brabant Fenet 5f, Chariot de cpe 4m. Rech Semoir Nodet PN2 paiement a l'enlèvement.
✆ **03 84 70 02 77 apres 20h**

71 - Recherche presses moyenne densité et R.B. 120 x 120, à rouleaux + semoirs à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds fourche Mailleux MX 100, adap. MF 4225 au 4255, herse alt. Amazone 4 m, presse Welger à rouleaux, bec à maïs 4 R.
✆ **06 77 03 68 84**

71 - Vds dessil./pailleuse Jeulin 3,5 m3, an. 08, passerelle double cdes élec., TBE, 8.950 euros HT.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A V TA occ. avec crédit 5 camp., taux 1,69 % : Deutz Agrotron 118 CV et Renault 826, 178 CV.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds charrue tri-socs Huard 266, sécu. non stop méca. versoir pièce usure neufs, 3.300 E HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds pulvé. Berthoud 800 L, 12 m, en l'état - lève-sac 1 T neuf.
✆ **03 85 28 16 55 H R**

84 - 30-Vds combinés de semis 4,80 m(repli.), 4 et 2,50 m, covercrops 18-20-22-24-28-40 dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 3 + 5,10 + 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - 07-A vendre caisses plastiques 30 x 50 x 26.
✆ **04 75 36 85 65 HR**

84 - Vds remorque vis TBE : 700 euros, rampe Baligan TBE : 2500 euros, débrouss. Stihl FR130T moteur sur le dos TBE : 500 euros.
✆ **06 75 87 15 68**

89 - VENDS semoir tournesol-maïs 5 rangs, Monosem, 1 000 euros, - broyeur jachère Kuhn, 3 m., 1 400 euros (réf. 4513)
✆ **03 86 32 30 08**

Élevage

25 - VDS bétaillère 12 places + faucheuse 2,70 m + andaineur GA300 Kuhn + faneuse 6 toupies Claas + semoir à mais.
✆ **03 81 58 33 38**
ou 06 88 90 81 23

26 - vds lot de nourisoupe pour porc gras et pour porcelets
✆ **0475048635 hr**

71 - Cause retraite vends dessileuse pailleuse Samas avec démêleur tapis neuf 2,5 m3, semoir engrais Amazone ZTE 600 L, double plateaux, mixeur Law 5 CV pour aliments soupes, 6 épinettes 4 m, 2 roues jumelage Molcon 16-9-38, 60 % d'usure, 1 pneu 520 70 38, 50 % d'usure, semoir à maïs Bénac Super 7 4 rangs, semoir à petites graines et maïs 2 rangs Larippe, vêleuse Vink 800, Lactoduc Manus:6 griffes Delta, programmateur VH 24 bol de réception, 2 pompes à vide, 500 tubes inox 50Ø et 40Ø avec colliers, 50 stalles comtoises démontées, le tout TBE.
✆ **03 85 40 30 28**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Peugeot Partner HDI 90 clim 86000 km blanc, legirafon protection sous moteur et dans la caisse, vitrées, entretien Peugeot, att., tbé, 1050 euros TTC
✆ **09 54 71 63 46 hr**

69 - Vds Berlingo HDI année 2001 180000 kms bon état, controle OK, attelage remorque.
✆ **06 08 91 99 121**

69 - Vds Berlingo HDI année 2001 180000 kms bon état, controle OK, attelage remorque.
✆ **06 08 91 99 11 ou 04 74 26 33 81**

69 - Vends Mitsubishi L200 simple cabine année 2002 62000 kms avec benne basculante prix 15 000.00 €/ttc, cause cessation d'activité.
✆ **06 70 36 30 05**

69 - Vds 2 kangoo frigorifique route et secteur, 111500 kms, très bon état, révisé.
✆ **GAUTHIER**
06 07 74 89 24

69 - Vd J5 4x4 diesel 1990 CT OK, 98500 kms + attelage.
✆ **06 80 63 89 17**

84 - Vends Fiat Scudo 12/03, 2 L Hdi 110 CV pack crochet CU 900 kg, 132 000 km : 4 500 euros.
✆ **06 74 91 59 70**

Tourisme

21 - VENDS C5 Citroën, année 2002, 98 000 kms, voiture en parfait état, boîte automatic, 4 500 euros (réf. 4403)
✆ **06 86 82 02 51**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin tb qualité bottes carrées 2012
✆ **06 14 77 82 28**

38 - Vds foin sur pied 4 Ha à plat prairie nouvelle + 20 T foin BR120 TBQ 110 euros/ T.
✆ **06 09 47 19 27**

38 - Recherche ramasseuse noix Rousset R19 - Mediane + machine Veco
✆ **06 32 12 96 87**

63 - AV maïs ensilage, maïs épis, corn gluten, pulpe betterave vrac ou enrubanné.
✆ **06 32 64 98 11**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

À vendre grosse quantité de paille en bigs et en rouleaux, foin de prairie + prestation de transport
✆ 06 19 58 12 28

21 - VENDS foin bottes carrées (réf. 45VB1)
✆ **06 17 68 81 29**

25 - VDS foin récolte 2012 BR bonne qualité, importante quantité, loue gite 6 personnes
✆ **03 81 60 31 64**

58 - VENDS paille orge de printemps ou blé, départ ou rendu, toutes distances. (réf. 430B)
✆ **06 83 92 09 50**

58 - AGRI. Vends 60 t de paille, sous hangar, bottes rectangulaires, très propres.
✆ **03 86 37 82 26 HR**

Pépinière

01 - Vds plants arbres divers et plants forestiers certifiés chêne érable hêtre et acacia
✆ **04 74 39 15 71**

07 - Vends scion abricotier Bergeron + prunier Mirab
✆ **04 75 23 27 98 soir**
ou 06 68 21 61 53

Propriété

42 - Cherche exploitation bovins allait. ou product. lait , en location ou achat batiments tr. urgent, 50 à 130 ha
✆ **06 02 26 89 12**

Terrain

38 - Petite exploitation recherche terrain agricole à louer.
✆ **06 84 76 85 08**

69 - Ch. terre agricole en coteau non constructible secteur des Pierres Dorées exposition sud ouest/est.
✆ **06 81 68 70 80**

Divers

01 - Vds chaudière Poncet 45000 calories foyer vertical bois 1m sciure et copeaux
✆ **04 74 39 00 98 hr**

26 - Vds bois chauffage sec acacia refendu livré
✆ **04 75 31 93 51**

26 - Cher arceau de sécurité 2 points pour tracteur repliables sur le devant uds matériel ancien batteuse jardinière etc...
✆ **06 87 79 14 20**

26 - Vds semoir céréales hi 15 rangs tracteur Fiat 670 haut 2rm sans cabine 6000h divers petits matériels
✆ **04 75 47 00 32 (HR)**

38 - Vends pétrin mélangeur professionnel état neuf 35 l : 1000 euros.
✆ **04 76 34 46 66**

38 - Vends chaudière bois bûches Franco Belge état neuf 22 kw + vase expansion circulateur : 1800 euros
✆ **04 76 34 46 66**

38 - A 10 mn de la TOUR DU PIN, vend - loue poulailler 1 000 m2 + dalle 1 000 m2 - 1 ha, eau élec Px 25 000 euros - 210 euros par mois
✆ **06 03 28 47 13**

Location

Agricole

03 - A louer ferme d'élevage, 160 ha, reprise matériel et cheptel charolais, bail 25 ans.
✆ **02 48 59 84 42**

69 - Viticulteur sérieux cherche vignes en fermage métayage Brouilly, Morgon, M. à Vent, Saint-Amour, Juliénas.
✆ **06 87 17 64 99**

Offre

Emploi

21 - Exploitation polyculture lait, traite robot CHERCHE salarié au 1er décembre, CDI. EARL des Corvéottes - Villers Patras (réf. 4504)
✆ **03 80 81 90 00**

58 - RECHERCHE salarié exploitation polyculture élevage, centre Nivernais, CDD, CDI si compétent (réf. 4505)
✆ **03 86 58 36 05**

69 - Beaujolais sud recherche employé viticole expérimenté motivé sérieux.
✆ **04 78 47 93 45**

69 - Domaine viticole donne vigne à façon dans les crus beaujolais à jeune viticulteur motivé sérieux équipé en matériel.
✆ **04 78 47 93 45**

69 - Cherche personne(s) pour travail de vignes en Cote Roannaise.
✆ **06 81 03 30 33**

89 - Cause départ retraite fin 2013, GAEC polyculture-élevage lait RECHERCHE associé poste élevage. gaec-de-chichery080@orange.fr (réf. 430D)
✆ **03 86 73 21 68**
03 86 73 26 03

Demande

Emploi

71 - Jeune homme, sérieux, 13 ans d'expérience dans les vignes et cuvage, cherche CDI secteur Mâconnais.
✆ **04 74 04 62 58 après 19 h**

Animaux

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 30 mois + vaches suitées ou à vêler Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06 77 19 11 44**

01 - Vds génisses 46 et 66 terme 4ème trimestre 2012 et 1er trimestre 2013 IA, CL, FCO suite sanitaire OK
✆ **04 74 51 70 16**

Élevage Limousin LENA Olivier
organise ses **PORTES OUVERTES**
les jeudi 15 et vendredi 16 novembre
à partir de 10h.
Choix de reproducteurs de l'année
et vaches pleines.
Taureaux issus de la station de Lanaud
Beaumont 03360 Urcay - 06 28 02 04 05

EARL PETIT
89110 Merry la Vallée
03 86 44 05 39 - 06 70 70 51 21
PORTES OUVERTES
9 et 10 novembre 2012
Présentation de veaux mâles HBC,
18 mois et 1 adulte
ainsi que leurs ascendants

01 - Vds repro Charolais fils Bobinoxpacha nés 09/11 HBC élevage Ruy Patrick
✆ **06 75 74 73 91**

01 - Vds 1 génisse 3 semaines Holstein rouge et 3 génisses 2 semaines Abondance
✆ **04 74 30 95 59**
ou 06 08 89 30 88

21 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux 10 mois, HBC, tous primables. Frédéric Lechenault - Saint Thibault (4206)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - Élevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et veaux de l'année). Élevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 430F)
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

21 - VENDS génisses pleines, taureaux reproducteurs charolais 1 an et 18 mois, G.S. Gérard Virely 21460 Epoisotte (réf. 4507)
✆ **03 80 96 44 68**
ou 06 73 10 01 13

25 - Race montbéliarde VEND ou ECHANGE génisses pleines, vaches laitières, livraison assurée (réf. 450A)
✆ **03 81 50 46 81**
ou 06 82 66 55 60

25 - RECHERCHE lot de vaches allaitantes suitées (réf. 450D)
✆ **03 81 50 46 81**
ou 06 82 66 55 60

25 - VDS mâles MO 12 à 20 mois déjà paturés bonnes origines + veaux croisés élevés sous le mère.
✆ **06 88 90 81 23**
ou 06 32 09 68 64

38 - Vds génisses et vaches prêtes et velées Holstein
✆ **06 85 22 49 36**

39 - Vds vaches salers bio pleines croisées charolais
✆ **06 77 12 09 65**

42 - Vds taureaux HBC ou non 18 mois -5 ans ibr prix raisonnable Pontille 42 Montagny
✆ **04 77 66 11 29**

42 - Vds ou échange embryons Montbéliard en semence sexée tbo
✆ **06 29 05 22 24**
ou 04 77 28 36 21 hr

42 - Vente permanente de taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir, Montbéliard, issus mère à taureaux, poss. location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux Charolais inscrits HBC de 1 à 2 ans TGS Denis JF Vougy
✆ **06 82 46 99 41**
ou 04 77 65 30 40

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, excellentes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - El. limousin VENDS grand choix de veaux reproducteurs 10 mois, HBL ou non (410A)
✆ **06 10 09 65 69**
ou 03 45 82 90 10

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC et non. Guinot - Sermages (réf. 4210)
✆ **03 86 84 33 19**
ou 06 50 19 42 35

58 - VENDS 18 mois et veaux reproducteurs, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny Poil Fol (réf. 43VB1)
✆ **06 13 33 44 38**
ou 03 86 30 85 24

58 - VENDS génisses pleines, vêlage décembre, bonne conformité, IBR A (réf. 450B)
✆ **03 86 78 16 16 HR**
ou 06 16 16 60 38

58 - VENDS taureaux 18 mois Charolais, - 1 taureau de 7 ans, BO, - VENDS 18 mois Limousins et veaux d'un an, BO. Pannetier 58420 Neuilly (réf. 4503)
✆ **03 86 29 03 39 HR**
ou 06 81 04 68 24

58 - VENDS veaux reproducteurs charolais non inscrits, BO. (réf. 4501)
✆ **09 80 62 28 31**
ou 06 83 24 55 99 HR

58 - VENDS bons taureaux 18 mois et veaux reproducteurs HBC, TGS. GAEC Pigoury - St Aubin les Forges (réf. 4514)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - VENDS vaches de cheptel charolais pleines, GS. (réf. 450F)
✆ **06 74 37 07 11**

58 - VENDS taureaux 18 mois, - vaches pleines, vêlage décembre et février, HBC, BO, TGS. GAEC Dudragne - Priez 58320 Pougues les Eaux (réf. 450G)
✆ **03 86 68 55 08**
ou 06 86 38 53 93

CONCOURS CHAROLAIS
de Semur-en-Auxois

LE 53ÈME CONCOURS DE REPRODUCTEURS CHAROLAIS SE TIENDRA :
Les mercredi 14 et jeudi 15 novembre prochains sous le HALL AGRICOLE de Semur

Ce concours rassemblera 300 bovins inscrits HBC, sélectionnés parmi les plus beaux spécimens de la race, provenant de six départements.
- le concours se déroulera le mercredi 14 novembre de 8 heures à 12 heures, avec l'ouverture au public dès 9 heures.
- le jeudi 15 novembre à 15 heures aura lieu la visite officielle qui sera suivie de la lecture du palmarès et de la remise des récompense.

• Viande charolaise au menu mercredi & jeudi midi •
• Vente permanente de reproducteurs •
Entrée gratuite au public

69 - Vend taureaux charolais 12 mois, vêlage facile, HPC IND IBR BVD.
✆ **06 85 73 49 86**

69 - Vd génisse Montbéliarde née le 24/03/2012, fille de Sire sur Ralban, cause surnombre - Elevage contrôle laitier - UPRA MO indem d'IBR - Subrin Xavier, Montrottier.
✆ **06 50 21 23 18**

70 - Elevage charolais, inscrit HBC, vend taureaux de 18 moi pour la saillie. Garanties sanitaires et zootechniques. Livraison assurée. Philippe Auger 70150 Brussey.
✆ **03 84 31 70 83**
ou 06 87 24 65 12

71 - Cse retr. vds 30 vaches charolaises pleines, terme janvier à mars + 4 taur. IBR A, TGS.
✆ **06 10 13 29 25**

71 - Vds T.B. repro. charolais 18 mois, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J.P.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 430E)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Eleveur limousin inscrit HBL vend génisses 18 mois et taureaux 12-18 mois.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux repro. HBC, TGS, livraison possible.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68
ou 03 85 24 01 38

71 - VENDS taureaux 18 mois et veaux reproducteurs de l'année, HBC, IBR A. EARL Terreau 71400 St Pantaléon (réf. 450E)
✆ **06 82 37 12 95**

71 - Vends 18 génisses charolaises, indemnes IBR, vaccinées FCO.
✆ **03 85 96 96 15**
ou 06 81 90 01 12

71 - Vends vaches Prim Hostein pleines ou fraîches de lait, CL, indemnes IBR.
✆ **03 85 59 47 45 H R**

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 18 mois et veaux 1 an, repro., livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
ou 06 89 90 35 44

88 - Vends génisses Salers 10-18 mois ind. IBR.
✆ **06 85 32 16 50**

Caprin

07 - Vds cause santé chèvre + boucs Saanen
✆ **04 75 29 29 81 HR**

CHAROLLES - 16 et 17 Novembre

Grand Concours Reproducteurs H.B.C.
Confrontation de plus de 800 animaux
L'occasion de choisir votre reproducteur dans le haut de gamme de la génétique charolaise - Vente amiable
Rens. Ste Agric Charolles: 03 85 24 17 54



ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

Agrileader
Génération "tout compris" : qualité, conseil et prix.
SEMENCES DE MAÏS
Le catalogue 2013 vient de paraitre
- Des nouveautés
- De grandes références Arvalis
Appelez nous pour le recevoir
À partir de 43,50 €HT la dose
15 doses achetées = 1 dose GRATUITE
2,5% de remise sur vos achats de maïs, phytos maïs, engrais foliaires et engrais starter MICRO BOOST*
*voir conditions dans le catalogue
CÉRÉALES, *intervenir dés l'automne :*
- **Désherbage complet :** FOSBURI, ALISTER, CONSTEL, QUARTZ GT, DEFI
- **Les anti-dicot' :** BRENNUS PLUS, ARBALETE, ALUR
- **Insecticide :** ALFA PACK 30 Ha ou ALFA PACK 100 Ha — 6,15 €HT/Ha

ENGRAIS
Ammo 34.4 % import
Urée 46 %
PROMO NPK
12-6-12 + 20 % SO3
PROMO POUDRE DE LAIT
De 3 à 5 % de remise
Demandez notre gamme
www.agrileader.fr
N° Azur 0 810 810 837 Prix d'une communication locale
RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUE SUR SIMPLE APPEL !

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale



ClubAGRI
Achetez • Économisez • Récoltez
Faites vous rembourser 7% en moyenne sur tous vos achats.
Dans plus de 700 enseignes partenaires !
sur www.clubagri.fr avec le code : Y74=X22 et la clef 7MAH

Sarl **MARSALEIX René**
19410 ST-BONNET-L'ENFANTIER
✆ 05 55 73 72 05 - Fax 05 55 73 06 29
A SAISIR



UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
ÉLEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
STRUCTURE GALVANISÉE
Depuis 1985 ...
Région NORD-OUEST : 06 89 03 37 42
Région CENTRE/SUD-OUEST : 06 78 00 41 23
Région EST/SUD : 06 09 85 39 40
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 www.batiments-kit-uniservice.com
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

Elan ✆ 01 49 84 94 28
AFFÛTEUSE POUR CHAÎNE DE TRONÇONNEUSE
Elle permet un affûtage de précision, **sans dépose de la chaîne,** directement sur le guide, des 2 côtés, suivant des angles d'affûtages réglables.
Moteur à circuit électronique, protégé par fusible, 220 V, puissance 85 W, 2,5 A.
Livrée avec 1 meule de 4,5 mm d'épaisseur.



157 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 453660

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
453660		157,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA.0 - Photos non contractuelles

Votre concessionnaire JOHN DEERE
Défi-Mat Doussaud
19140 UZERCHE Contact : **Lionel PARSOIRE - 05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80** Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

Tracteurs

JOHN DEERE 6220 PREMIUM TLS + char + rel av	90	4900	2005
JOHN DEERE 6230 PREMIUM TLS + rel av. **Révisé garanti**	100	3700	2008
J D 6530 PREMIUM Autoquad **Rév. g.**	120	3100	2007
J D 5720 + bâti JD. **Révisé garanti**	80	3600	2006
J D 6230 PREMIUM TLS + char. **Rév. g.**	1003	750	2007
JOHN DEERE 5720 + char JD 551	80	4500	2005
JOHN DEERE 1040, cabine + bati quicke	50	13000	1983
JOHN DEERE 6520 TLS + rel av	120	3500	2005
SAME SILVER 100.6	100	3800	1997
GOLDONI BOXTER 25	25	190	2011
CLAAS CELTIS 446 RX + char	90	4600	2005
CASE IH MX 80 C + char	80	6600	2001
CASE IH CS 110	110	5285	1998
CASE IH 733, arceau + char	65	8500	1985
D F AGROT.K 420 + bati qui. L&G. **Rév.**	112	1838	2009
FENDT 309 LSA + REL AV	95	7300	1997
M F 4235 + char Q.730	75	5900	1998
M F 5445 + char MX 80.5	90	2800	2004
NEW HOLLAND TD.90.D	90	4200	2004
NEW H TL.70.A, arceau + bati quicke	70	3150	2006
RENAULT 90.34 + char MX 80	80		

Fenaison

Fauch. KUHN GMD 702, 2m80, 2006. **Révisé garanti**
Faucheuse CLAAS DISCO 2650+ 2m60, 2006
Faucheuse KUHN GMD 800 GII, 3m20, 2006
Faneuse STOLL 585 PRO, 5m80, 2002
Faneuse KUHN 5001 MH, 5m00, 1997
Faneuse KUHN 5001 MH, 5m00, 1992
Faneuse CLAAS VOLTO 640, 6m40, 2002
Andaineur KUHN GA 301 GM, 3m, 1988
Andaineur KUHN GA 4521 GM, 4m50, 2000
Andaineur VICON ANDEX 383, 3m80, 2003
Andaineur DEUTZ FHAR, 2M80
Fau. condit. KRONE AM, 283 cv, 2m80, 2001
Fau. con. KUHN FC 250 G, 2m50, tr., 1990. **Rév.**
Presse bal. rondes FERABOLI 165.25, 1999. **Dans l'état, petit prix**


DEGUILLAUME HVD 10.9


JOHN DEERE 5720


JD 6230 PREMIUM TLS+CHAR

Presse balles rondes JOHN DEERE 592, ficelle filet, pick up 2m, 2003. **Révisé garanti**
Presse balles rondes JOHN DEERE 590, 1998
Presse balles rondes JOHN DEERE 572, ficelle filet, pick up 1m81, 2002. **Révisé garanti**
PBR CLAAS var. 260, fic. filet éjecteur, 2006
Presse balles rondes CLAAS ROLLANT 44, liage électrique, 1986. **Très bon état**

Travail du sol

Combine de semis PERUGINI + AMAZONE, 3m, 21 rgs, 2003. **Très bon état**
S. à m. MONOSEM PNU, 4 rgs, micro. **Rév.**
Mach. à bê.BECHAMATIC, 1m90, 8 bê., 2004
Charrue quadrisoc HUARD 470 NSM, non stop. **Pièces usure, neuves**
Semoir en ligne NODET, 3m, 17 rangs
Herse rotative CARRE, 3m packer + portacourt, 1999

Arboriculture

Plat. ROSATELLO, plan. 3m, 2007. **Rév.**
Plateforme ROSATELLO, plancher 4m, équipement Cueillette, 2004. **Révisé**
Atom. SEP 2000 L, dpae cdes él., 2005. **Rév.**
Atom. CARRAROSPRAY 1150L, cde él., 2005

Matériel divers

Ep. à fum. DEGUILLAUME B.2, 6 t. (ép. ben.)
Epandeur à fumier DEGUILLAUME HVD 10.9, 7 t., porte à lisier cde elec, 2004. **Révisé**
Epandeur à fumier KRONE OPTIMAT 40, 4 t., double hérisson. **Bon état**
Epand. engrais KUHN ZSB 900, doub. disq., 1200 L, 1991
Epandeur engrais VICON, 800L, vanne hydraulique, bâches poudre, 1998. **Bon état**
Epandeur engrais VICON, 600L, vanne manu.
Melangeuse KEENAN KLASSIC 140, balles entières, 2008. **Très bon état, révisé**
Broyeur à fléaux PALADINO TSM 285, 2m85, 2004. **Révisé couteaux neufs**
Pailleuse JEULIN CYCLONE FORCE, 2 goulotte orientable, cdes elec, 2006. **Bon état**
Gyrobroyeur LERIN, 1m80. **Très bon état**
Cage a écorner SATENE, 2010
Enfonce pieux YANIGAV

Abonnement



Terres deBourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**

à Terres*de*Bourgogne **95 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**

Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**

à Terres*de*Bourgogne **185 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**

Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M.Nom:.....Prénom:

Raison sociale:.....

Adresse:.....

.....

Lieu-dit:CP:..... Ville:.....

Tél:.....

Fax:.....

Mobile:

Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:

☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

ABO2012-1191

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

07 - Vends cause retraite 50 chèvres mise bas en décembre
✆ **04 75 34 64 53**
ou 06 50 09 73 07

38 - A saisir chevrettes SAANEN et ALPINE
✆ **06 84 11 95 33**

38 - A vendre ou à réserver 20 chevrettes nées en août chamoisées pouvant mettre bas fin d'été 2013. Contact : Pépinière de l'Isère
✆ **06 22 90 41 65**

42 - Vds chèvres et chevrettes Alpines mis bas fin janvier 2013
✆ **04 77 20 88 21**

Ovin

26 - Cause retraite vds 60 brebis Préalpe XM rouge pleines (M. B. 20/11) possibilité foin
✆ **04 75 21 15 17**

71 - Vends 50 agneaux charollais de viande.
✆ **03 85 96 98 15**
ou 06 81 90 01 12

Porcin

42 - Vds porcs Gascon à engraisser 30/40 kg castrés + reproducteurs mâles ou femelles
✆ **07 60 16 19 55**

Equin

38 - Vds ânesses 2012 : 1 grise Croix St André, 2 Pies gris marron dociles idéal enfant.
✆ **04 74 93 71 20**

42 - Vds étalon comtois agréé 11 ans jument 4 ans pouliches 8 mois plein papiers pucées
✆ **04 77 65 13 94 HR**

42 - vds 2 pouliches Comtoises pp licolées trés dociles 8 et 9 ms
✆ **04 77 60 54 85**
ou 06 83 49 24 80

Chien

38 - Chiots Border Collie nés le 22 août 2012 inscrits Lof mère 9410000943814 lignée Galloise portée de 5 chiots
✆ **06 09 88 46 09**

39 - Vds chiots type beauceron nés le 11-09, mère 250269200167540, parents extra troupeau et gardiens
✆ **03 84 42 30 98**

42 - Vds chien Border Collie débourré lof 2GFJ452N tbo travail moutons + vaches allaitantes
✆ **04 77 24 86 37**

71 - Particulier vend chiots d'apparence Berger allemand, nés le 01.07.2012, mère n° 250 269 602 211 809, portée de 7 chiots.
✆ **06 83 13 82 29**

PETITES ANNONCES

Terres deBourgogne

Pensez à transmettre votre annonce avant le lundi midi pour parution le vendredi suivant Renseignez-vous au 03 80 78 90 40

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM009652 - MEURTHE ET MOSELLE
CHEF DE CULTURE H/F
Société d'entreprenariat de travaux agricoles. Entreprise spécialisée dans la gestion de ferme céréalière de A à Z. Gérera environ 1800 ha de grande culture (colza, blé, orge et maïs grain). Aura en charge le choix des assolements, suivi technique et agronomique, organisation des chantiers et prendra également part aux travaux. Ingénieur Agro ou BTS avec expérience. Entrée dès que possible. CDI.

AM009667 - DOUBS
CHARGE DE MISSION NATURA 2000/ CHARGE D'ETUDE ZONES HUMIDES H/F
Collectivité territoriale. 1) Chargé de l'animation et de la mise en oeuvre du Document d'objectifs du site NATURA 2000. 2) Chargé de la poursuite de l'inventaire des zones humides. Bac+5 gestion des milieux naturels. Connaissance du dispositif Natura 2000, des zones humides. Exp exigée. Maitrise SIG (Map info). Permis B. CDD 1an renouvelable. 2200 € bruts/mois. Véhicule disponible.

AM009669 - LORRAINE
INGENIEUR D'AFFAIRES «COLLECTIVITÉS - RIVIÈRES ZONES HUMIDES H/F
Organisme public. Mettre en oeuvre sur son secteur d'intervention la politique de l'Agence, auprès des collectivités et maîtres d'ouvrages, en matière d'assainissement, d'eau potable, et de milieux aquatiques. BAC + 5. Connaissances techniques dans les domaines d'intervention milieux aquatiques, assainissement et eau potable. Connaissances réglementaires générales dans le domaine de l'eau. CDI.

AM009686 - COTE D'OR
TECHNICIEN EXPERIMENTATEUR AGRICOLE H/F
Entreprise spécialisée dans l'expérimentation de produits phytosanitaires. Sera chargé du suivi d'essais en grandes cultures et vignes. BTS Agricole production végétales. Bac+3 accepté également. CDD 7 mois. Du 04 mars au 30 septembre 2013.

AM009738 - SAONE ET LOIRE
VENDEUR MAGASINIER H/F
Pour entreprise spécialisée dans le service, le conseil et la distribution de produits pour l'horticulture, le maraîchage et les espaces verts. Assurer la gestion d'un point de vente, servir les clients, prendre leur commandes, préparer les livraisons, gérer la relation fournisseur, gérer la caisse, réceptionner et contrôler les marchandises... BTA ou BTS minimum. Expérience exigée. Permis cariste (CACES 3) souhaité. Personne comprenant la saisonnalité logique et vitale de notre activité et acceptant de travailler les samedis durant cette dite période. Motivé, travailleur, dynamique, organisé, sens des relations, esprit d'entreprise, rigueur dans le travail, goût pour le travail en équipe et pour l'entreprise. Poste à pourvoir rapidement. CDI avec période d'essai. 39 Heures hebdo.

AM009716 - HAUT RHIN
INGENIEUR MAINTENANCE POUR LE SERVICE ESPACES VERTS - TRAVAUX PUBLICS H/F
Collectivité territoriale recherche : Au sein du Pôle Environnement, sous l'autorité du Directeur des Espaces Verts/Travaux Publics, vous assurerez la gestion et la coordination de la maintenance des espaces verts ainsi que le suivi des activités opérationnelles de travaux publics. Vous accompagnerez la démarche transversale de propreté globale pilotée par le Pôle Environnement. Vous dirigerez et animerez une équipe d'encadrants : techniciens et agents de maîtrise. Vous rédigerez les pièces techniques des marchés, négocierez les prix, vous gérerez les contrats des prestataires, assurerez le suivi budgétaire ainsi que la production et l'analyse des indicateurs de gestion. Vous participerez à la coordination des interventions de viabilité hivernale. Vous garantirez l'objectif de réactivité liée à la mission «Allo Proximité». Ingénieur territorial de préférence dans le domaine de l'aménagement paysager ou des travaux publics, vous justifiez d'une expérience dans un poste similaire. Vous avez le sens de l'écoute, de la transversalité et de l'anticipation. Vous disposez de qualités relationnelles et rédactionnelles. Maîtrise de l'outil informatique et bureautique. Entrée à convenir. Contrat statutaire ou CDD 1 an renouvelable.

AM009755 - COTE D'OR
LABORANTIN H/F
Fromagerie familiale de 70 salariés, leader sur son marché, fabrique des fromages à pâte molle de grande tradition. Rattaché(e) à la Directrice Qualité-Sécurité-Environnement, vous réalisez les prélèvements et des analyses de conformité sur la qualité biologique, chimique ou physique de matière ou de produits, au moyen de matériel de laboratoire, selon un protocole de contrôle et les règles d'hygiène, sécurité, environnement et en assurez le suivi. Vos missions : Réaliser des analyses microbiologiques et physico-chimiques, consigner les résultats d'analyses et renseignez les supports de suivi. Réaliser des analyses d'effluents liquides, gazeux et contrôler la conformité des résultats. Réaliser des dégustations sensorielles. BAC+2 à BAC+3 en agroalimentaire. 1ère exp. significative souhaitée. Maîtrise des techniques d'analyse. Débutant accepté. CDI. travail de semaine+possibilité de travailler week-end et jours fériés. Dès que possible. Salaire 18,50K€ à 20K€ brut annuel selon expérience sur 13 mois.

AM003800 - FRANCE ENTIERE
AGENTS COMMERCIAUX INDÉPENDANTS H/F
Domaine fondé en 1905, bénéficiant d'une réputation de grande qualité (par de nombreux concours et les guides spécialisés). Nous produisons 9 AOC sur un vignoble de 108 ha agrée Terra Vitis. Nos terroirs, de grande qualité et offrant une belle diversité, nous permettent d'élaborer des vins d'une grande finesse. Finalité du poste: Développement commercial sur le réseau traditionnel et GMS. Missions principales du poste: - Développer le réseau traditionnel et caviste (gamme réservée). Développer le réseau GMS en direct ou par l'intermédiaire des centrales (gamme GMS).- Développer le réseau Cash & Carry (gamme GMS) et GDS. Transmettre un reporting régulier et les éléments de veille concurrentielle. Agents commerciaux indépendants ayant : une réelle expertise des réseaux à développer. Un réel attrait pour les vins de Loire, Layon et Anjou.- Envie d'établir un partenariat de longue durée, réciproquement fructueux. Un relationnel simple, authentique, abordable, dynamique, à l'image de notre domaine. Indépendants.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres deBourgogne

Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

MGSC HOLDING

Société civile au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 Rue du Château 21121 Etaules
RCS Dijon 509 533 162

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 8 octobre 2012
- a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 1 000 euros à 500 euros par rachat et annulation de 500 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Le capital est fixé à 1 000 euros.
Il est divisé en 1 000 parts sociales de 1 euro chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.
Nouvelle mention :
Le capital est fixé à 500 euros.
Il est divisé en 500 parts sociales de 1 euro chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.
-a pris acte de la démission de Monsieur Stéphane CRESTO de ses fonctions de cogérant, à compter du 8 octobre 2012.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL21459536

TRANSPORTS PENSIER

Société par actions simplifiée
au capital de 95.600 euros
Siège social : rue Maison Dieu , Zone artisanale
21 220 Fixin
313 767 824 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal du 28 septembre 2012, l'associée unique a décidé de :
- nommer Monsieur Patrice Loffroy, 37, rue Elsa Triolet, Parc Valmy, 21 000 Dijon, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une période de six exercices en remplacement du CABINET COUREAU, démissionnaire, et EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT, 37, rue Elsa Triolet, Parc Valmy, 21 000 Dijon, en qualité de Cabinet Commissaire aux comptes suppléant pour une période de six exercices en remplacement de GR AUDIT, démissionnaire ;
- réduire le capital social de 95.600 euros à 15.296 euros puis l'augmenter de 74.568 euros pour le porter de 15.296 euros à 89.864 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence ;
- nommer Monsieur Mathieu Bernard demeurant Rue du Champ de Puis, 21 640 Gilly les Citeaux en qualité de Directeur Général jusqu'au 30 septembre 2013.
Mention au RCS de Dijon.

AL21459538

CUMA DE L'OZERAIN À VILLEBERNY

N° d'agrément : 21/98/650
RCS Dijon : 420 686 867

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA de l'Ozerain à 21350 Villeberny du 13 mars 2012 procédé aux modifications suivantes :
-La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009
-L'augmentation du montant du Capital Social à 51 360 €
-Le transfert du siège social à : Chez EARL MENESTRIER Rue de Vervoille 21 350 Villy en Auxois
Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Le Président de la CUMA

AL21459558

CUMA DES CHAMPS DE PIERRES À BARJON

N° d'agrément : 21/81/419
RCS Dijon : 323 015 503

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA des Champs de pierres à 21 580 Barjon du 24 avril 2012 a procédé aux modifications suivantes :
- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009
- La diminution du montant du Capital Social à 4328,16 €.
- La prorogation de la durée de la CUMA de 99 ans à partir du 24 avril 2012.
Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Le Président de la CUMA

AL21459563

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 25 octobre 2012, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Dénomination : PV EXPERTISE
Capital : 1.000 euros
Siège : 1A Rue du Golf à Quétigny (21800)
Objet : L'activité d'Expertise-comptable
Durée : 99 ans
Gérant : Monsieur Patrice Villerot demeurant 8, impasse Saint Bernard à Brazey en Plaine (21470)
Associé unique : Monsieur Patrice Villerot demeurant 8, impasse Saint Bernard à Brazey en Plaine (21470) Mention sera faite au RCS de Dijon. Pour Avis

AL21459554

Par acte sous seing privé en date du 25 octobre 2012, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle,
Dénomination : ALEXPERT
Capital : 1.000 euros
Siège : 1A Rue du Golf à Quétigny (21800)
Objet : L'activité d'Expertise-comptable
Durée : 99 ans
Gérante : Madame Alexandra Munnier demeurant 23, rue du Tabourot à Brazey en Plaine (21470)
Associée unique : Madame Alexandra Munnier demeurant 23, rue du Tabourot à Brazey en Plaine (21470). Mention sera faite au RCS de Dijon. Pour Avis

AL21459555

SC PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social
4, rue du Morvan
21000 Dijon
Société en cours d'immatriculation

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Dijon du 17 octobre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination :
SC PARTICIPATIONS
Siège : 4, rue du Morvan 21000 Dijon
Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet :
- La prise de participation dans toutes sociétés quelque soit l'objet ou l'activité de celles,àici et la gestion de ces participations ;
- Tous conseils, études, assistance et prestations diverses, notamment en matière de management, de gestion administrative, comptable et commerciale auprès des sociétés dans lesquelles elle détient des participations et dans toutes autres sociétés ;
- Toutes prestations de services auprès de toutes entreprises industrielles, professionnelles, commerciales, sous toutes formes juridiques en tant que personnes physiques ou morales, se rapportant aux activités ci dessus définies, ainsi que dans toutes administrations, établissements publics ou semi,àipublics ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Stéphane Combe, demeurant 4, rue du Morvan 21000 Dijon.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis

AL21459556

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination:DNM PIECES
Capital: 1000 euros
Siège: 217 rue d'Auxonne B009 21000 Dijon
Objet: Commerce de gros interentreprises d'habillement et de chaussures
Durée: 99 ans
Gérant: M. Dos Santos Tony 217 rue d'Auxonne B009 21000 Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21459559

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHENOVE: Jardin et terre, en aire d'appellation AOC Marsannay
18 a 56 ca - Clos du roy: AC-10(A)-10(B)-10(Z)
L'ETANG-VERGY: Bois-taillis
53 a 22 ca - Le bois pierre: B-307
PONCEY-LES-ATHEE:Terre
14 a 00 ca - La traite des varennes: C-324-325
MASSINGY-LES-VITTEAUX: Bois-Taillis
85 a 90 ca - Sur le fays: ZC-34-36
VILLY-EN-AUXOIS:Bois-Taillis
25 a 90 ca - Le cerisier: YA-84
ASNIERES-EN-MONTAGNE: bois
4 ha 83 a 15 ca - Le grand champ: E-82-93[83] - Les malignots: G-7
CHANNAY: bois
6 ha 45 a 74 ca - Derriere l eglise: C-473[269]-476[272] - La brosse aux loups: WB-79-86 - La creuse: C-323 - Le bas de la brosse aux lo: WB-184 - Le colombier: C-630-635 - Le sentier: C-554(J)-554(K)-555 - Les closeaux: C-497
- Sur le chemin de la creuse: C-261 - Val chari: WB-43-45
2 ha 28 a 95 ca - Le sentier: C-525-527
CHEMIN-D'AISEY: bois
8 ha 05 a 40 ca - Au dessus des combes: A-443[316](J)-443[316](K) - Combe girarde: ZC-26 - En la l hommotte: ZC-19 - La roche belas: A-442[63](J)-442[63](K) - Le dessus de chamelain: ZB-66 - Sur la cote: A-23-406[6]
LAIGNES: bois
14 ha 30 a 37 ca - Combe de long bois: E-341[206](J)-341[206](K) - Devant montmain: YR-7(J)-7(K) - En rosereuille: D-179-180 - La borde au senod: E-154-155-156-160-198(J)-198(K) - La pierre percee: B-58-60-61-62-152[65] (sans bâtiment) - Long bois: E-378[130]-379[130](J)-379[130](K) - Porte du chene: AB-180-181 - Pre maire: A-24
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/11/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21459564



DISSOLUTION LIQUIDATION

Les associés ont décidé, aux termes d'une délibération en date du 31 août 2012, la dissolution anticipée de la SARL DE FIL EN AIGUILLE à compter du 31 août 2012 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
Ils ont nommé en qualité de liquidateur Madame Monique Garnier demeurant à Beaune (21200), 11 rue du 19 mars 1962 à compter de la même date. La gérance, assumée par Madame Monique Garnier, a pris fin à la même date.
Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et aquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé 28 faubourg Madeleine à Beaune (21200) qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des notes et documents concernant la liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
La gérance.

AL21459541

XENHOME

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 1 000 €,
siège social à Dijon (21000),
147 rue d'Auxonne
RCS Dijon 533611661

L'assemblée de clôture de la liquidation de la XENHOME s'est réunie le 6 Octobre 2012 à 18 h, au siège social, sur convocation de monsieur Gérald Lonjard, liquidateur.
Cette assemblée ayant approuvé les opérations de liquidation et le décompte définitif présenté, donne au liquidateur quitus de l'exécution de son mandat ; les comptes du liquidateur sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
La radiation sera demandée au RCS de Dijon.
Pour avis,le liquidateur

AL21459553

OSSÉO CONSEIL

EURL au capital de 500 €
Siège social :
fond de cour bourberain, 21000 Dijon
529 215 154 RCS Dijon

L'AGE du 31/10/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur Mme Renard France, demeurant cour Bourberain, 21000 Dijon, et fixé le siège de liquidation au siège social.
L'AGO du 31/10/2012 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Radiation du RCS de Dijon

AL21459562

MODIFICATION DE CAPITAL

D2C EVOLUTION

Société par actions simplifiée au capital
de 40 000 euros
Siège social : 18, rue du Château
21121 Etaules
RCS Dijon 492 190 483

La réduction du capital social de 40 000 € à 27 200 € ayant fait l'objet d'une première insertion dans le numéro du 21 septembre 2012 de ce journal est définitivement réalisée avec effet du 8 octobre 2012.
La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :
Article 7 Capital Social
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à Quarante Mille Euros (40 000 €).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à Vingt Sept Mille Deux Cents Euros(27 200 €).
Pour avis
Le Président

AL21459502

TRANSFERT DE SIÈGE

En date du 25/10/2012 l'associée unique de la SAS dénommée TRANSPORTS SEGUIN, Capital : 200 000 € , Siège social : Route de Dijon à La Roche en Brenil (Côte d'Or), 391 789 229 RCS Dijon a décidé de transférer son siège social : 8 rue Barthélémy Thimonnier à L'Arbresle (Rhône) et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôts : Greffe des Tribunaux de Commerce de Dijon et Lyon
Le Président

AL21459565

NOMINATION

PLASTO ADHESIFS

Société par Actions Simplifiée à associé unique
Au capital de : 5.000.000 euros
Siège social : 3, boulevard de Beauregard,
21600 Longvic
522 596 527 RCS Dijon

Suivant procès verbal des Décisions de l'Associé Unique en date du 29.10.2012, il a été décidé de nommer en qualité de co Commissaires aux Comptes :
Titulaire : société PricewaterhouseCoopers Audit SA, 63 rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine Cedex
Suppléant : Mme Anik Chaumartin, 63 rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine Cedex
Mention en sera faite au R.C.S. de Dijon.
Pour avis,
Le Président

AL21459561

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Par acte sous seing privé daté du 1er octobre 2012, le fonds de commerce ayant pour objet la réalisation de tous travaux de grenaillage, sablage, traitement de surface et thermo laquage sur métaux pour tout type de clientèle et tout type de marché exploité 8 bis rue Joseph Jacquard, 21300 Chenôve et pour propriétaire la SARL SORVEX ayant son siège social rue du 8 Mai, 21160 Couchey, RCS Dijon 501.188.320, représentée par son gérant Monsieur Pierre Deffayet né le 19 mars 1947 à Cormeilles en Parisis 95, a été mise en location gérance libre à la SARL ALU-INDUSTRIE CÔTE D'OR ayant son siège social rue du 8 mai 1945, 21160 Couchey, RCS Dijon 753.458.009, représentée par son gérant Monsieur Giuseppe Pasin né le 19 mars 1960 à Trévise Italie, prenant effet le 1er octobre 2012, pour une durée d'un an renouvelable.

AL21459560

CESSION

Avis de cession partielle de clientèle
Suivant déclaration de mutation de clientèle via imprimé Cerfa n°2672 enregistré au service des impôts des entreprises de Dijon Nord le 24 octobre 2012, Bordereau n°2012/2 427 case n°11 , la société GAMING PARTNERS INTERNATIONAL, société par actions simplifiée au capital de 8.000.000 euros, dont le siège social est situé ZI Beaune-Savigny, Lieudit La Champagne, 21420 Savigny les Beaune, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 515 720 647, a cédé à la société GAMING PARTNERS INTERNATIONAL ASIA LIMITED société de droit chinois dont le siège social est situé Alameda Dr. Carlos d'Assumpcao, no 180 Tong Nam Ah Central Comercio, 4 Andar H Macau (SAR) Chine, sa clientèle sur le territoire de l'Asie et l'Australasie, actuellement exploitée à partir de Savigny les Beaune.
Le prix global de cession partielle de la clientèle (éléments incorporels uniquement) a été fixé à 3.176.219 euros.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er juillet 2012 à minuit.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au siège social de la société GAMING PARTNERS INTERNATIONAL situé dans le ressort du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour unique insertion.

AL21459566

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC DE L'ABBAYE

Au capital de 294.802,56 euros
4 Route de Villiers
58150 St Laurent l'Abbaye
RCS Nevers - 379.654.932

Transformation en EARL
Par effet d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er octobre 2012, ont été prises les résolutions suivantes :
Transformation du GAEC en EARL prenant effet le 1er octobre 2012 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : société civile a responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination Sociale : EARL l'Abbaye, Morlat
Siège Social : 4 Route de Villiers, 58150 St Laurent
l'Abbaye
Associés Gérants : M. Morlat Patrice, 27bis Route de Pouilly, 58150 St Laurent l'Abbaye et M. Morlat Pascal 4 Route de Villiers, 58150 St Laurent l'Abbaye
Capital Social : 294.802,56 euros divisé en 19.344 parts de 15,24 euros représentatives de biens mobiliers
Durée : 65 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL58459692

C.L.S. 58

Société à Responsabilité Limitée au capital de 36 480 €
Ancien siège social : Route de Planchez, 58230 Montsauche les Settons
Nouveau siège social : 2, boulevard Camille Dagonneau,
58640 Varennes - Vauzelles
448 860 486 RCS Nevers

L'Assemblée Générale Mixte du 19/10/2012 a décidé, à compter de la même date :
- de transférer le siège social situé à Montsauche les Settons (58), Route de Planchez à Varennes - Vauzelles (58), 2, boulevard Camille Dagonneau et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts,
- de nommer Mr Michel Quindou dmt à Varennes - Vauzelles (58), 2, boulevard Camille Dagonneau en remplacement de Monsieur Christian Laugerotte, démissionnaire,
- de ne pas dissoudre la société par application de l'article L.223-42 du Code de Commerce.
Pour avis
La gérance

AL58459695

SCI 10 RUE DES RAIMBAULTS

au capital de 3000 euros
Siège social: 71, rue Désiré Thoison
77130 Cannes Ecluse

Les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 8 mai 2012:
Suivant acte sous seing privé en date du 8 mai 2012 déposé au siège de la société et enregistré au Pôle Départemental d'enregistrement de Nevers sous le N°2012/714 le 25/5/2012 , Madame Thérèse Jappini demeurant 71,rue Désiré Thoison 77130 Cannes Ecluse a cédé à Monsieur Gaston Charvet demeurant 10, rue des Raimbaults 58300 Saint Léger des Vignes les droits qu'elle possédait dans la société, le tout conformément à la loi et aux statuts,qui est, à la suite de cette cession,titulaire des droits attachés aux parts sociales cédées.
L'assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer Monsieur Gaston Charvet en tant que nouveau Gérant, pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame Thérèse Jappini ancien gérant démissionnaire.
A ce titre, l'assemblée générale a modifié l'article 19 des statuts : pouvoirs du gérant.
Les Associés ont décidé de transférer le siège social du 71, rue Désiré Thoison 77130 Cannes Ecluse à 10, rue des Raimbaults 58300 Saint Léger des Vignes à compter du 8 Mai 2012.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Le 5 Novembre 2012
Pour extrait.
Le Gérant

AL58459704

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/10/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : LA SALADERIE
Objet social : Restauration rapide sur place ou à emporter, Sandwicherie, Pizzéria, saladerie, Croissanterie, Briocherie, Pâtisserie, Boissons à emporter ou à consommer sur place
Siège social : Centre Commercial Nevers, Marzy, 58180 Marzy
Capital : 8 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : Mme Gobry Maria, Irène demeurant Borie Porte Est, 24750 Trelissac
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance.

AL58459685

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

DESSOUS CHICS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 34 Rue François Mitterrand
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 484 819 545

Assemblée Générale Extraordinaire du 15/10/2012 :
Dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, avec cessation d'activité au 4/09/2012 (date de la vente du fonds) et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Liquidateur : Mme Karine Pessin demeurant 46 Rue Gambetta 69330 Meyzieu, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles
pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Chez Mme Pessin, à Meyzieu (69330), 46 Rue Gambetta.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL58459702

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

GARAGE PERREIRA

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social de la liquidation
Frasnay
58110 Chatillon en Bazois
RCS Nevers 390 009 298

Les associés par décision du 1er novembre 2012 ont approuvés le compte définitif de liquidation, donnés quitus à Monsieur Jean-Claude Pereira, liquidateur, de sa gestion et constatés la clôture de la liquidation au 1er novembre 2012.
Les comptes définitifs sont déposés au T.C. de Nevers.
La société sera radiée du RCS de Nevers.
Pour avis,
La Gérance.

AL58459693

SOBEST

SARL au capital de 500 euros
Siège : Le Bourg
58800 La Collancelle
534 578 141 RCS Nevers

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 25 octobre 2012, les associés ont décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 31 octobre 2012. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
M.Juniat Thierry-Henri demeurant à Le Bourg, 58800 La Collancelle est nommé liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé à : Le Bourg, 58800 La Collancelle. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de Nevers
Pour avis et mention,
M. JUNIAT Thierry-Henri
Liquidateur

AL58459696

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

SCI CHEUGNY

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 500 euros
Siège social: La Roseraie
58640 Varennes-Vauzelles
RCS Nevers 437 624 844

Décision: Assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 2012
Objet: Dissolution anticipée
Liquidateur: Monsieur Alain Michot demeurant 2 place de la Charte à Nevers (Nièvre)
Siège de la liquidation: Chez GESTAM, 1 avenue du Général de Gaulle - BP 90433, 58000 Nevers.
Pour avis,
Le liquidateur

AL58459699

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

LE PROGRES

SARL en liquidation
au capital de 8.000 euros
Siège de liquidation :
51, rue du Quatre Septembre
58600 Fourchambault
448 430 777 RCS Nevers

Clôture de liquidation
L'assemblée générale ordinaire, réunie le 31 octobre 2012 au domicile du liquidateur, a approuvé le compte de liquidation de la société et donné quitus de son mandat au liquidateur, M. Yann Milhiet, dt 18 route de Baugy, 18800 Villabon.
Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, le liquidateur, Y. MILHIET

AL58459700

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

SCI CHEUGNY

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 500 euros
Siège social: La Roseraie
58640 Varennes-Vauzelles
RCS Nevers 437 624 844

Clôture de liquidation
Les associés par décision du 1er octobre 2012 ont approuvés le compte définitif de liquidation, donnés quitus à Monsieur Alain Michot, liquidateur, de sa gestion et constatés la clôture de la liquidation au 1er octobre 2012.
Les comptes définitifs sont déposés au T.C. de Nevers.
La société sera radiée du RCS de Nevers.
Pour avis,
La Gérance

AL58459701

ADJUCATION

AVIS D'ADJUDICATION PUBLIQUE

Exploitation des francs-bords et terrains dépendant du domine public fluvial
de La Loire et de l'Allier
pour la période du 1er juillet 2013
au 30 juin 2018

le 14 février 2013, à 10 h,
à la mairie de Sancerre (Cher)
Adjudication aux enchères publiques
de 25 lots avec pâturage et droit de chasse situés sur les communes de CUFFY, COURS-LES-BARRES, JOUET-SUR-L'AUBOIS, MARSEILLES-LES-AUBIGNY, BEFFES, SAINT-LEGER-LE-PETIT, ARGENVIERES, MENETREOL-SOUS-SANCERRE, BANNAY, LERE, SURY-PRES-LERE, BELLEVILLE-SUR-LOIRE, MORNAY-SUR-ALLIER, APREMONT-SUR-ALLIER
surface approximative des lots de 8 ha à 58 ha
Renseignements, consultation des lots et dépôt des programmes d'exploitation et d'amélioration de la chasse auprès de :
Direction départementale des territoires de la Nièvre, 2 rue des pâtis BP 30069
58020 Nevers Cedex, tél 03-86-71-71-66
Date limite de dépôt : vendredi 7 décembre 2012

AL58459684

NON DISSOLUTION

ELECTRO-DESIGN

SARL Unipersonnelle
Au Capital de 3 000 Euros
Siège Social : Marzy (Nièvre)
15 rue des Pâtureaux
R.C.S. Nevers : 513 689 265

L'AGE du 31 octobre 2012, en application de l'article L 223-42 du code de commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.
Le gérant

AL58459698

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GROUPEMENT FORESTIER DE DOSNE

SC au capital de 8354, 21 €
Siège social :
Villa Dosne, 58170 Millay
401 522 867 RCS de Nevers

L'AGE du 12/05/2012 a nommé en qualité de gérant M. de Laplanche Christian, demeurant 77 Chemin de la Côte, 42170 Saint-Just-Saint-Rambert en remplacement de Mme Cesbron Yvonne, à compter du 12/05/2012. Modification au RCS de Nevers

AL58459703

CESSION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Cession de fonds de commerce
Suivant acte SSP en date à Nevers (Nièvre) du 30 octobre 2012, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 05 novembre 2012, bordereau n°2012/1 524, Case n°1, Extrait 3241, la Société PRESSE LOTO SERVICE, SARL Unipersonnelle ayant son siège social Galerie Marchande du Centre Commercial, Route de Fourchambault, 58180 Marzy, a cédé la Société JULYS, SARL Unipersonnelle ayant son siège social Galerie Marchande du Centre Commercial, Route de Fourchambault, 58180 Marzy, immatriculée 788 428 787 RCS Nevers :
Un fonds de commerce de « vente de presse, quotidiens, librairie, papeterie, carterie, confiserie, bimbeloterie, articles pour fumeurs, tous cadeaux, jeux de hasard » sis et exploité Centre Commercial Carrefour, Route de Fourchambault, 58180 Marzy, pour l'exploitation duquel fonds la Société PRESSE LOTO SERVICE est immatriculée 499 526 713 RCS Nevers
Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal, hors marchandises, de 305.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 289.000 €, aux matériel et mobilier servant à son exploitation pour 16.000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au premier novembre 2012.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au cabinet de la Société d'Avocat Gilbert MARTIN, 14 rue Georges Dufaud, 58000 Nevers.
Pour unique insertion

AL58459705

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SALZGITTER MANNESMANN PRECISION ETIRAGE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 15 991.965 €
Siège social : Zone Industrielle «La Saunière»
Cheu, 89100 Saint Florentin
RCS Auxerre 426 420 162

Le 31 août juillet 2012, l'associé unique a pris acte de la démission :
- de Monsieur Wolfgang Eging à compter de ce jour minuit, de ses fonctions de membre du conseil d'administration
- de Monsieur Martin Kiessling, à compter de ce jour minuit, de ses fonctions de directeur général.
Ce même jour, l'associée unique a nommé , à compter du 1er septembre 2012 et pour une durée de 5 ans, expirant à l'issue des décisions de l'associée unique ayant statué sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2016 :
- en qualité de nouveau membre du conseil d'administration : Monsieur Martin Kiessling, demeurant Von-Galen-Strasse 12 à 59837 Ascheberg (Allemagne),
- en qualité de directeur général : Monsieur Patrick Delcourt, demeurant 11, avenue Franchet d'Esperey à 78000 Versailles,
- en qualité de directeur général : Monsieur Nicolas Guillet, demeurant 10, place du président Mithouard à 75007 Paris.
Pour avis

AL89459692

AVIS ADMINISTRATIF

COMMUNE DE GERMIGNY

Prescription de la révision simplifiée
et de la modification simplifiée du plan local d'urbanisme(PLU)

Par délibération en date du 27 septembre 2012, le conseil municipal de Germigny a notamment décidé de prescrire la révision simplifiée et la modification simplifiée du plan local d'urbanisme sur le territoire communal.
Ces délibérations peuvent être consultées en mairie.
Le Maire,
Pascal Fournier

AL89459687

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 01/11/2012, il a été constitué une EURL aux caractéristiques suivantes:
Dénomination : TASTES
Capital : 5000 euros
Siège social : 4 rue Ambroise Challe, Appartement 14 - 89000 Auxerre
Objet : solutions de développement pour les professionnels et particuliers - conseil stratégique et opérationnel en management, organisation, marketing et communication - achat et vente de vins et produits alimentaires - formations en langues, management, organisation, marketing, communication - formations oenologiques et gastronomiques - organisation d'événements, diners/repas, dégustations, visites et découvertes de vignobles - création, production et publication multimédia
Durée : 99 ans à partir de son immatriculation au RCS d'Auxerre
Gérant : Mr Arnaud Valour demeurant 4 rue Ambroise Challe, Appartement 14, 89000 Auxerre

AL89459689

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/10/2012, il a été constitué une société
Dénomination sociale : NALO
L'enseigne Commercial : le RENDEZ-VOUS
Siège social : 8, avenue du 8 mai 1945, 89100 Sens
Forme : SASU
Capital : 5000 Euros
Objet social : La restauration rapide, ventes de sandwiches et pizzas à emporter et sur place
Président : Monsieur Lotfi Nassiri, demeurant au 3 rue de Cantorbéry à Sens (89100), né le 05/08/1982 à Sens(89),pour une durée indéterminée.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89459690

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: RADU CONSTRUCTION
Capital: 500 euros
Siège: 26 rue haute des chevaliers 89300 Joigny
Objet: Maçonnerie, plâtrerie intérieure.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Radu Adrian 26 rue haute des chevaliers 89300 Joigny
Immatriculation au RCS de Sens

AL89459691

DISSOLUTION LIQUIDATION

LE NAILLY

SNC au capital de 500 €
Siège social : 53, Grande Rue
Nailly (89100)
452 006 885 RCS Sens

L'AGE a décidé, le 30/09/2012 : -la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, -nommé Mme Rachida Taher, demeurant 105 rue du Beau Site 89690 Cheroy, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation est au domicile du liquidateur.
Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL89459654

SCEA ELEVAGE DES SALINS, EN LIQUIDATION

au capital de 24 506,93 euros
Domaine de la Ballanderie,
89350 Tannerre en Puisaye
409 788 221 RCS Auxerre

Avis de Clôture de Liquidation
Aux termes de l'AGE du 22/10/2012, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de gestion et décharge de mandat au liquidateur et ont approuvé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2012.
Dépôt au RCS d'Auxerre
Pour avis, le liquidateur

AL89459685

FIDUCIAL SOFIRAL
FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
7 Rue du Perré, 77950 Rubelles

VITAL ENERGIE

SARL en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège : 4 rue dela Tuilerie,
89100 Saligny
501267017 RCS Sens

Dissolution
Le 30/10/2012 l'associé unique a décidé la dissolution de la Société à compter du même jour. M. Carlos Pereira, demeurant 4 rue dela Tuilerie, 89100 Saligny, exercera les fonctions de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé 4 rue de la Tuilerie, 89100 Saligny. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de Sens en annexe au RCS.

AL89459688

NON DISSOLUTION

O2CI

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 22 Place des Héros
89100 Sens
450 935 911 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2012, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL89459666



CONVOCATION

C.A.PRO.GA. LA MEUNIERE

190 bis rue Paul Doumer
45200 Montargis

ASSEMBLEES de SECTION des ASSOCIES COOPERATEURS

Les Associés Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de la Section à laquelle ils sont rattachés, et qui se tiendra dans les communes ci-dessous désignées :

- Mardi 27 Novembre 2012
à 9 heures
Section DOUCHY/CHÇTEAU-RENARD
Salle Polyvalente de DOUCHY

- Mardi 27 Novembre 2012
à 15 heures
Section COURTENAY/PIFFONDS et LA SELLE/CHEVANNES
Salle Polyvalente de CHANTECOQ

- Mercredi 28 Novembre 2012
à 9 heures
Section GIEN/NOGENT et MONTCRESSON/CHATILLON
Salle Polyvalente de LA BUSSIERE

- Mercredi 28 Novembre 2012
à 15 heures
Section LADON/CORBEILLES/LORRIS et ST FIRMIN/GONDREVILLE
Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD

précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du **MARDI 4 DECEMBRE 2012.**

Les Associés Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion, des comptes annuels et consolidés, des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés, et du texte des résolutions proposées, au Siège de la Coopérative ou chez les Administrateurs de leur section mentionnés sur leur convocation.

ASSEMBLEE de SECTION des ASSOCIES NON COOPERATEURS

Les Associés Non Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de Section qui aura lieu le **MERCREDI 28 NOVEMBRE 2012 à 15 heures**, Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD, précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du MARDI 4 DECEMBRE 2012.

Les Associés Non Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion, des comptes annuels et consolidés, des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés, et du texte des résolutions proposées, au siège de la Coopérative.

ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE

Les Associés de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont informés que les Délégués élus aux Assemblées de Section des Associés Coopérateurs et à l'Assemblée de Section des Associés Non Coopérateurs sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire le **MARDI 4 DECEMBRE 2012 à 9h 30**, Espace Jean Vilar à AMILLY.

Ordre du Jour de l'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE

1.Nomination du Bureau,
2.Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur les opérations sociales de l'exercice 2011/2012, clos le 30 juin 2012,
3.Rapport sur la gestion du groupe,
4.Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et les conventions réglementées,
5.Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,
6.Approbation de ces comptes,
7.Répartition et affectation du résultat,
8.Quitus au Conseil d'Administration,
9.Quitus à un Administrateur ayant cessé ses fonctions,
10.Renouvellement d'Administrateurs représentant les Associés Coopérateurs,
11.Fixation de l'indemnité allouée au Conseil d'Administration,
12.Constatation du montant du capital social,
13.Approbation des plafonds des emprunts à court terme,
14.Approbation du transfert du siège social,
15.Approbation des conventions réglementées visées à l'article 25 des statuts,
16.Pouvoirs.
Le Président du Conseil d'Administration,
J-M. BILLAULT

AL89459676

HORTICULTURE DECORATION PEINTURE DE L'HABITAT

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 1 bis Rue de la procession
Cidex 218
89150 Villebougis
522 142 462 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2012, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL89459661

CPS RAMEAU

SARL au capital de 16000 Euros
10 quai de la République,
89000 Auxerre
429213234 R.C.S. Auxerre

Par délibération en date du 26 octobre 2012, de l'Assemblée Générale Extraordinaire statuant dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du nouveau Code de Commerce a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89459684

AMC INGENIERIE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.000 €
Siège social : 1 lieu dit La Bénardière
89120 Fontenouilles
519 209 795 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal du 29.06.2012, l'assemblée générale mixte, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS de Sens
Pour avis,
Le gérant

AL89459686

Sur notre site

AgriBourgogne.fr

Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

Monoxyde de carbone

Avez-vous les bons réflexes ?

Alors que Météo France annonce pour les jours à venir un net refroidissement des températures, la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises et la Direction générale de la santé, rappellent dans un communiqué les mesures simples à respecter pour éviter une intoxication par le monoxyde de carbone, pouvant être mortelle.

En 201, 915 épisodes d'intoxications accidentelles domestiques au monoxyde de carbone ont été signalés au système de surveillance (1). Elles ont impliqué 2706 personnes dont 1901 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalière. Depuis le 1er septembre 2012, 104 épisodes ont été signalés exposant 258 personnes dont 5 sont décédées.

Le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore et non irritant qui résulte d'une combustion incomplète et l'utilisation d'appareils à combustion (fonctionnant au bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole ou propane) mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions présente un risque d'intoxication.

Les intoxications survenues ces dernières années sont majoritairement causées par une installation de production de chauffage ou d'eau chaude (chaudière) défectueuse, ou liées au mauvais usage d'appareils d'appoint ou de groupes électrogènes.

Les symptômes de l'intoxication sont : maux de tête, nausées, confusion mentale, fatigue. Ils peuvent ne pas se manifester immédiatement. En cas d'intoxication aigue, la prise en charge doit être rapide et justifie une hospitalisation spécialisée.

En cas de soupçon d'intoxication, il est recommandé d'aérer les locaux, d'arrêter si possible les appareils à combustion, d'évacuer les locaux et d'appeler les secours en composant le 15, le 18 ou encore le 112.

En période de grand froid et d'intempéries, il convient également d'être particulièrement vigilant sur les conditions d'utilisation d'appareils de chauffage d'appoint ou de groupes électrogènes.

Enfin, les organisateurs de rassemblements de personnes (rassemblements familiaux, manifestations culturelles ou religieuses…) doivent être tout particulièrement attentifs car les épisodes d'intoxication en lien avec l'utilisation de panneaux-radiants à combustible gazeux sont fréquents et concernent chaque année plusieurs centaines de personnes.

En bref

Quelques consignes

- Faites entretenir vos appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié

- Faites ramoner les conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié

- N'utilisez jamais de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion

- Ne jamais se chauffe avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, brasero, barbecues, etc.)

- Aérez quotidiennement votre habitation et n'obstruez jamais les grilles de ventilation, même par temps froid

- N'utilisez jamais un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage…) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments

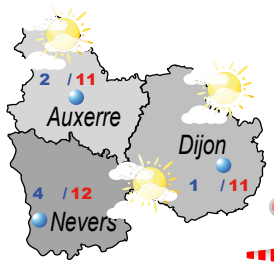


▶ Prévisions **météo** du 09 au 18 novembre

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 9 Novembre



Ciel de traîne

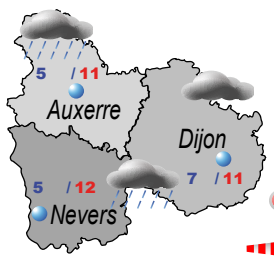
Le soleil sera présent mais dans un ciel qui sera de traîne. Les vents seront faibles.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 11 à 13 °C

Vents : Sud-Sud-Est 10 km/h

St Théodore
Soleil : 07:54 - 17:43
Lune : 02:24 - 14:59

Samedi 10 Novembre



Pluvieux

Un ciel menaçant et des précipitations en perspective. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 11 à 13 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

St Léon
Soleil : 07:55 - 17:42
Lune : 03:34 - 15:28

Dimanche 11 Novembre



Mitigé

Ce dimanche sera partagé entre quelques averses et de timides apparitions du soleil. Les vents resteront modérés.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

Armistice 1918
Soleil : 07:56 - 17:40
Lune : 04:47 - 16:00

Prévisions à 7 jours

Lundi 12 au Mercredi 14 Novembre :

Pour ces prochains jours, éclaircies et averses se partageront le ciel.

Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 2 à 7 °C T° maxi. : 10 à 12 °C

Jeudi 15 au Dimanche 18 Novembre :

Le ciel sera de traîne au cours de cette période.

Vents : Sud-Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 7 à 10 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

▶ Sudoku

				8				
6	8	1	3					
9			4			8		5
			6					3
	7	8	2		1	9	5	
2					5			
5		2			3			8
					6	7	4	2
				2				

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

6	3	8	4	7	5	9	1	2
9	1	4	2	8	3	6	7	5
2	5	7	1	6	9	3	4	8
3	8	1	6	5	4	2	9	7
7	4	2	3	9	1	5	8	6
5	6	9	7	2	8	1	3	4
8	2	3	5	1	7	4	6	9
4	9	6	8	3	2	7	5	1
1	7	5	9	4	6	8	2	3

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ **Télévision** Sélection du 10 au 16 novembre

Samedi 10

TF1
20.50 Danse avec les stars. Divertissement avec Marie-Claude Pietragalla, Chris Marquès, Jean-Marc Généreux et Shy'm, et avec Amel Bent, Estelle Lefébure, Lorie, Taïg Khris, E. Moire et Gérard Vivès.
23.15 Danse avec les stars, la suite.
23.55 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.50 Rugby «Test match : France/Australie».
22.55 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.45 Clemenceau ★★. Téléfilm avec Didier Bezace, Monia Chokri, Marc Citti. (voir Sélection)
22.15 Villa Jasmin ★. Téléfilm d'après Serge Moati, avec Arnaud Giovaninetti. *Languissant.*
00.05 Appassionata «Promenades musicales à Saint-Pétersbourg».
01.00 Cosi fan tutte. Opéra.

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Prohibition : Une expérience américaine (3, 4 et 5/5)» ★★★. *Passionnant.*
22.30 Tracks.

M6
20.50 Terra Nova (7, 8 et 9/13) ★★. Série ⓾. *Prenant.*
23.10 Lie to me. Série ⓾.

CANAL +
20.55 La musicale spéciale. Divertissement.

Dimanche 11

TF1
20.50 16 blocs ★. Policier (2006) de Richard Donner, avec Bruce Willis (1h38) ⓾. *Un bon policier.*
22.45 Les experts, Manhattan ⓬.

FRANCE 2
20.45 Espion(s) ★★. Espionnage (2008) de N. Saada, avec Guillaume Canet, Géraldine Pailhas (1h36) ⓾. *Excellent, mais violent.*
22.20 Faites entrer l'accusé «Suzanne de Canson, l'héritière...» ⓾.

FRANCE 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch : «La voiture de demain», «Victor, Victoria», «Le mystère du loup-garou». Série avec Yannick Bisson ⓾.
23.30 Strip-tease. Magazine.
00.30 Convoi de femmes ★★. Western en NB (1950) de W. A. Wellman, avec R. Taylor (1h55). *Superbe.*

ARTE
20.45 Mademoiselle Chambon ★★★. Comédie dramatique (2009) de Stéphane Brizé, avec Vincent Lindon, Sandrine Kiberlain, Aure Atika (1h36). (voir Sélection)
22.25 Sous toi, la ville ★★. Drame en VO (2010) de C. Hochhäusler (1h40). *Brillant, mais cru.*

M6
20.50 Capital «La France peut-elle se passer des riches ?». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Mohamed Merah...». Magazine.

CANAL +
21.00 Football «Montpellier/PSG».

Lundi 12

TF1
20.50 Camping Paradis «Le prince du camping». Téléfilm avec Laurent Ournac, Princess Érika.
22.35 New York, unité spéciale ⓬.
01.05 Au Field de la nuit, avec Agnès Desarthe, Cécile Guilbert, etc.

FRANCE 2
20.45 Castle : «Sexpionnage», «La vérité est ailleurs ⓾», «Le contrat» ★★. Série. *Excellent.*
22.55 Mots croisés. Magazine.

FRANCE 3
20.45 Le monde d'après «La dette : Qui va payer ?». Magazine de F.-O. Giesbert, avec Didier Migaud, Thierry Breton, C. Chavagneux, etc.
23.20 Les Ch'tis d'Allah... ⓬.

ARTE
20.50 Tournée ★★. Comédie dramatique (2010) de et avec Mathieu Amalric (1h47). (voir Sélection)
22.40 Lebanon ★★★. Drame en VO (2009) de S. Maoz. *Bouleversant.*

M6
20.50 Twilight, chapitre 2 ★★. Fantastique (2009) de Chris Weitz, avec K. Stewart (2h15) ⓾. *Pas mal.*
23.05 Alien, le 8e passager ★★★. Science-fiction (1979) de Ridley Scott, avec Sigourney Weaver (1h52) ⓬. *Un grand classique.*
01.20 Aliens, le retour ★★. Science-fiction (1986) de J. Cameron, avec S. Weaver (2h12) ⓬. *Pas mal.*

CANAL +
20.55 XIII.2 (10 et 11/13). Série ⓾.

Mardi 13

TF1
20.50 Mentalist : «Jeu de dupes», «Liaison dangereuse», «Du sang sur le green» ★★. Série ⓾. *Prenant.*
23.15 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.45 La grande battle. Divertissement présenté par Nagui et Jean-François Zygel.
22.55 Infrarouge : «Enfant de la précarité et de l'amour», «La banque qui veut prêter plus».
01.30 L'aventurier. Drame en NB (1934) de Marcel L'Herbier (1h35).

FRANCE 3
20.45 Louis la brocante «Louis et le monte-en-l'air» ★. Téléfilm avec Victor Lanoux. *Gentillet.*
22.45 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.50 Miel ★★. Drame en VO (2010) de S. Kaplanoglu, avec Bora Altas (1h40). *Poétique et tendre.*
Terrorisme d'extrême droite, le retour ?
22.35 Meurtres néonazis en série. Documentaire.
23.05 Propagande, haine, meurtre «L'histoire du terrorisme d'extrême droite en Europe».

M6
20.50 La France a un incroyable talent. Divertissement.

CANAL +
20.55 Drive ★★★. Thriller (2011) de N. Winding Refn, avec Ryan Gosling (1h36) ⓬. (voir Sélection)

Mercredi 14

TF1
20.40 Football «Match amical : Italie/France», en direct de Parme.
22.50 Esprits criminels. Série ⓬.
23.40 Dexter (9 et 10/12). Série ⓾.

FRANCE 2
20.45 Fais pas ci, fais pas ça (3 et 4/8) ★★. Série avec Isabelle Gélinas. *Amusant, mais inégal.*
22.30 La parenthèse inattendue. Magazine présenté par Frédéric Lopez, avec Élie Semoun, Christophe Michalak et Elisa Tovati.

FRANCE 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Du Languedoc au Roussillon». Magazine.
23.10 Pièces à conviction «Une enfance au travail : En Europe aussi». Magazine de Patricia Loison.

ARTE
20.45 Mammuth ★. Comédie dramatique (2009) de G. Kervern et B. Delépine, avec Gérard Depardieu (1h28). *Grinçant et ennuyeux.*
22.20 Merce Cunningham.
23.20 Singularités d'une jeune fille blonde ★★. Drame en VO (2009) de Manoel de Oliveira, avec Ricardo Trêpa (1h). *Un pur bijou.*

M6
20.50 Desperate housewives (18 et 19/23) ★★. *Émouvant.*
22.30 Changer de sexe à tout prix.

CANAL +
20.55 Spécial investigation «Assurances : Jamais là pour moi».

Jeudi 15

TF1
20.50 No limit (1 et 2/6). Série avec Vincent Elbaz, Anne Girouard.
23.10 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Constructions illégales en pleine expansion», «Les immolés du Tibet».
22.15 Complément d'enquête «Corruption : La tentation des élus». Magazine de Benoît Duquesne.
23.15 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

FRANCE 3
Soirée spéciale Sophie Marceau
20.45 Les femmes de l'ombre ★★. Drame (2007) de Jean-Paul Salomé, avec Sophie Marceau, Julie Depardieu (1h52) ⓬. *Prenant, mais académique.*
23.20 Police ★★. Policier (1985) de M. Pialat, avec Gérard Depardieu, Sophie Marceau (1h53) ⓾. *Brillant, mais bavard et violent.*

ARTE
20.50 Daniel Barenboim fête ses 70 ans. Concert .
22.30 Les voies de la musique.
23.50 Le néandertal en nous «Le mystère des premiers gènes».

M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz ⓾.

CANAL +
20.55 Prime suspect (6 et 7/13) ★★. Série avec Maria Bello. *Bien fait.*

Vendredi 16

TF1
20.50 Koh-Lanta. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
23.00 Qui veut épouser mon fils ? Divertissement présenté par Elsa Fayer.

FRANCE 2
20.45 Main courante (1 et 2/8 : «Fin de mois», «Samedi noir» ★★. Série avec Marie Bunel, Jean-Baptiste Puech, Juliette Navis ⓾. (voir Sélection)
22.35 Vous trouvez ça normal ?! Magazine présenté par Bruce Toussaint, avec Pierre Lescure, Clémentine Autain, Guy Birenbaum, Philippe Tesson, Luc Ferry, etc.
00.15 Taratata. Divertissement présenté par Nagui, avec M.

FRANCE 3
20.45 Thalassa «Grandes capitales océanes : Saigon l'intrépide». Magazine de Georges Pernoud.

ARTE
20.50 Drei ★. Comédie dramatique en VO (2010) de Tom Tykwer, avec D. Striesow (1h51). *Sinistre et cru.*
22.45 Breaking bad (7, 8 et 9/13) ★★. Série. *Prenant, mais longuet.*

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 On ne choisit pas sa famille. Comédie (2011) de et avec C. Clavier, et avec Jean Reno, Muriel Robin (1h39). *Lourd et raté.*

SÉLECTION


DR

Mademoiselle Chambon - Jean mène une vie heureuse en famille. Un jour, il rencontre l'institutrice de son fils, Mademoiselle Chambon. Un homme marié rencontre une femme célibataire, et, sans que l'un ou l'autre l'ait cherché, l'amour fond sur ces deux êtres. Tel est l'argument ténu de cette œuvre subtile et délicate. Entre silences, non-dits, sourires embarrassés, regards détournés, etc., c'est toute l'alchimie de l'amour et du désir qui est déclinée. Les deux personnages sont des êtres dignes, pudiques, voire timides, qui ne comprennent pas ce qui leur arrive, si ce n'est que cet amour qui naît en eux est interdit. Il fallait des comédiens de la qualité et de la finesse de Sandrine Kiberlain et Vincent Lindon pour exprimer tant de choses avec presque rien. Cette œuvre est délicatement tissée de ces petits riens qui expriment tout. La fin, aussi belle que poignante, montre la solidité du lien conjugal. ***Dimanche 11, sur Arte, à 20h45.***

Clemenceau - En 1924, une journaliste écrit un livre sur Clemenceau. Ce téléfilm retrace la vie du Tigre, en particulier pendant la guerre. «Délicieusement gaulois, galant et courtois, mais un peu sexiste», comme le définit la journaliste, Clemenceau est magistralement campé par Didier Bezace. C'est l'immense amour pour la France de Clemenceau qui est souligné dans cette œuvre bien faite, mais pas toujours très palpitante. ***Samedi 10, sur France 3, à 20h45.***

Tournée - Elles sont loin d'avoir une taille mannequin, mais elles sont belles de leurs formes généreuses. Elles sont des strip-teaseuses du «new burlesque». Mathieu Amalric a réussi une jolie balade, en compagnie de ces femmes, aussi drôles qu'émouvantes et chaleureuses. Le réalisateur a un style bien à lui, fait d'humour, de tendresse, et aussi de solitude et de détresse. Mais c'est un peu trop long. ***Lundi 12, sur Arte, à 20h50.***

Drive - Cascadeur à Hollywood, le jour, le Driver est chauffeur de truands, la nuit. Grâce à un réalisateur inspiré, ce film classique se transforme en polar urbain et poétique. On pense à Michael Mann, pour l'atmosphère, et à Stanley Kubrick, pour certains thèmes. La bande-son confère à cette œuvre une belle énergie. Ryan Gosling est épatant en héros romantique, et, malgré une violence pénible, on se laisse emporter par ce film magistral. ***Mardi 13, sur Canal +, à 20h55.***

Main courante (1 et 2/8) - La vie quotidienne d'un commissariat de quartier, dans la banlieue de Nantes. Dans cette nouvelle et excellente série policière, les auteurs ont joué la carte du réalisme, en montrant l'activité fiévreuse d'un commissariat. C'est nerveux et très bien fait, et les personnages sont attachants, d'autant qu'ils sont interprétés par d'excellents comédiens, qui font ressortir les aspects humains de leurs personnages. ***Vendredi 16, sur France 2, à 20h45.***

Au-delà des frontières

D'un désert à l'autre : un voyage au nom de la générosité

Entre Thoisy-le-Désert (commune du canton de Pouilly-en-Auxois en Côte d'Or) et Fadji, petit village éthiopien, c'est une belle chaîne de solidarité qui s'est installée pour aider la population à développer son agriculture. Une dynamique portée par Henri Fagotet, agriculteur à la retraite, qui se rendra pour la deuxième fois sur place en décembre avec cinq autres personnes.



Un des dessins réalisés par les enfants de l'école de Fadji.



En décembre, Henri Fagotet ira rencontrer les paysans de Fadji en Éthiopie pour soutenir le développement de leur agriculture.

Depuis sa commune de Thoisy-le-Désert, en Côte d'Or, Henri Fagotet prépare activement son voyage en Ethiopie qui aura lieu en décembre avec cinq autres bénévoles. Retraité depuis 2010, cet «*homme de coopérative*», comme il se définit, n'en est d'ailleurs pas à son coup d'essai. En 2011, il avait déjà rendu visite aux habitants de Fadji, dans le cadre d'un projet de développement visant à aider l'école du village. Ce projet a vu le jour par l'intermédiaire du comité de jumelage de la ville du Blanc-Mesnil, en Seine-Saint-Denis, qui travaille déjà avec une autre ville d'Ethiopie : Debre-Berhan.

«Regrouper leurs forces»

Depuis 2006, Henri Fagotet rassemble des dons, toujours plus nombreux, pour aider l'école de Fadji. Mais ce projet a pris une autre ampleur quand il a constaté les difficultés des paysans locaux. Ils disposent en moyenne d'un hectare de terres, deux vaches pour le lait, des zébus pour labourer, des ânes en guise de camions… Parallèlement, ce qui a marqué notre homme dès son premier voyage, c'est l'investissement des paysans dans leur travail: « *ils donnent tout pour réussir car s'ils travaillent mal, ils récoltent peu, et toute la famille en pâtit* ». Il s'agit maintenant de leur fournir les moyens de développer leur agriculture, à travers l'expérience apportée par des bénévoles. « *Nous ne voulons pas leur apporter uniquement des moyens matériels ou financiers, mais surtout leur apprendre à s'en servir, à s'organiser, et à regrouper leurs forces autour d'un même objectif* », explique Henri Fagotet d'un ton optimiste. Cette année, le projet est soutenu par le Conseil Régional et un groupe motivé de donateurs. Ainsi, la somme réunie sera en majorité dédiée à la création d'une coopérative. Cela permettra dans un premier temps de mettre en commun du matériel vétérinaire. Le reste de la somme sera consacré à l'école.

Lors du prochain voyage en Ethiopie, le groupe de bénévoles pourra constater la mise en place effective de cette coopérative, mais aussi dispenser aux paysans des conseils pratiques en matière d'agriculture. Des faux et une carriole leur seront offertes et des pistes de réflexion sur la gestion de la santé de leurs animaux seront partagées. Le but est d'accompagner le lancement de la coopérative pour une utilisation optimale du matériel.

Un échange culturel

L'action n'est pas à sens unique. En 2009, puis en mars 2012, une délégation éthiopienne composée entre autres du maire de Debre-Berhan, et de l'ambassadeur d'Ethiopie en France, a été reçue à Thoisy-le-Désert. Cette opération est donc un véritable échange culturel. Henri Fagotet précise de plus que « *l'intermédiaire local de la mission contribue fortement au bon déroulement de cette action* ». Les photos de voyages ont été partagées et présentées aux habitants de la commune, au nom de l'association Amitié rurale franco-éthiopienne.

Bien plus que l'œuvre d'un seul homme, c'est toute une communauté qui s'implique désormais dans ce projet débordant d'humanité. L'association ne peut maintenant qu'espérer continuer à toucher les cœurs pour poursuivre dans cette voie.

CLAIRE FAVIER



En 2009 à Thoisy, tout le monde est fier de poser devant le tracteur !